



# L'Ancêtre

Revue de la Société de généalogie de Québec - www.aggq.ca

*Tuyaux  
Noël*

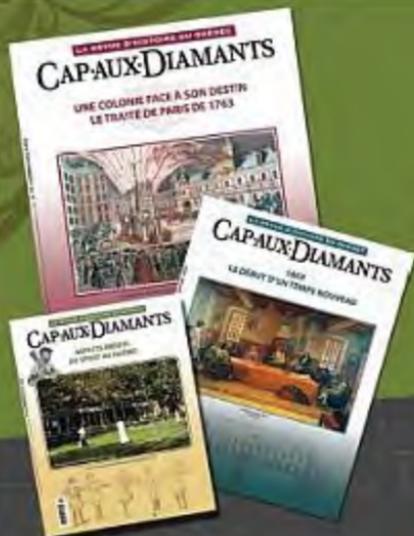


Pierre Dizi dit Montplaisir  
Migration européenne vers le Québec entre 1763 et 1789  
Remise de parchemins à 40 personnes issues de Filles du roi

NUMÉRO 305, VOLUME 40, HIVER 2014  
12,50 \$

L'Ancêtre  
NUMÉRO 305, VOLUME 40, HIVER 2014

Société de généalogie de Québec  
Revue de publication académique. Numéro de convention 00017991. Post-Office International, L'Ancestry, C. E. 0064, 0001. Société de généalogie de Québec



Depuis plus de 28 ans, les Editions Cap-aux-Diamants publie une revue trimestrielle traitant de l'histoire du Québec.



Visitez le site web :  
[www.capauxdiamants.org](http://www.capauxdiamants.org)

Tél. : (418) 658-5040 | Téléc. : (418) 656-7282  
[revue.cap-aux-diamants@hist.ulaval.ca](mailto:revue.cap-aux-diamants@hist.ulaval.ca)

 ... et suivez-nous sur Facebook!



**Groupeetr**  
MAISON DE PRÉPARATION POSTALE  
CENTRE NUMÉRIQUE

Tél. : **418 658-8122**  
[www.groupeetr.com](http://www.groupeetr.com)

2555, av. Wolf, porte 6, Québec (QC) G1P 3T2

- Impression numérique
- Impression grand format
- Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires
- Graphisme fait par **empreinte** 





## LES NOUVELLES PUBLICATIONS

### Le Dictionnaire généalogique des familles Labbé de 1665 à nos jours



En collaboration avec la Société de généalogie de Québec, M. Fernand Thibault publie le *Dictionnaire généalogique des familles Labbé de 1665 à nos jours*, contenant près de 12 000 noms.

Ce travail de recherche est une continuité de l'œuvre du frère Marc Labbé, capucin, qui publia le premier dictionnaire des descendants de Pierre Labbé et Catherine Besnard. Toutefois, les descendants des Squerré dit Labbé sont exclus du dictionnaire.

N° 123 40 \$ + 15 \$ pour les frais de poste et de manutention.  
N° 123CD 20 \$ incluant les frais de poste et de manutention.



## Société québécoise canadienne-française



### NOUVELLE RUBRIQUE DANS LA REVUE MÉMOIRES

La Maison de la Généalogie offre aux membres de la Société, des *Dossiers de familles*, en consultation sur place. Composés de documents divers et d'importance variable, ces dossiers réservent aux chercheurs de belles surprises et beaucoup de petits trésors. Vous les découvrirez grâce à cette nouvelle chronique dans la revue *Mémoires*.

3440, rue Davidson, Montréal (Québec), H1W 2Z5  
Téléphone : 514-527-1010 - Télécopieur : 514-527-0265 - Courriel : [info@sgcf.com](mailto:info@sgcf.com)  
[www.sgcf.com](http://www.sgcf.com)

SUZANNE GOUSSE

## Les Couturières de Montréal au XVIII<sup>e</sup> siècle

La formation en dessin de mode de l'auteure ainsi que son expérience dans la confection de vêtements historiques lui ont permis de mieux saisir toutes les dimensions de la pratique des couturières de Montréal et d'y apporter un éclairage nouveau.



## Agenda Memini 2014

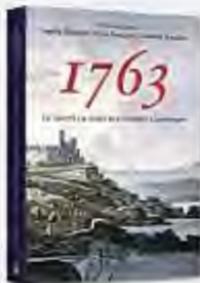
Agenda historique des éditions du Septentrion

Cet agenda fonctionnel et très pratique (format présidence) a l'avantage d'être instructif par la variété de thèmes et d'événements qu'il aborde à travers ses éphémérides et sa riche iconographie.

# S E P T E N T R I O N



25<sup>ans</sup>  
1988-2013



SOUS LA DIRECTION DE  
MORHE IMBEAULT  
DENIS VAUCROIS  
LAURENT VEYSSEIERE

1763

Le traité de Paris  
bouleverse l'Amérique

À Paris, le 10 février 1763, un traité de paix met fin à une guerre qui a embrasé les quatre coins de la planète. L'Amérique du Nord devient britannique. Le Canada est officiellement cédé à

l'Angleterre. Ce livre permet de se questionner sur la portée du traité et de revisiter les lendemains de conquête.

SOUS LA DIRECTION DE  
GASTON DESCHÊNES  
DENIS VAUCROIS

Vivre la  
Conquête, tome 1  
à travers plus de  
25 parcours individuels

La Conquête de 1760 a été perçue comme une catastrophe par les uns ou comme un bienfait providentiel par les autres. Cet ouvrage propose 25 courtes biographies passionnantes de personnages nés avant le début de la guerre de Sept Ans et morts après son dénouement.



SAMUEL DE CHAMPLAIN  
ERIC THIERRY

## Espion en Amérique

1598-1603

Les récits laissés par Champlain de ces deux périodes américains ont été réunis ici. Il s'agit du *Brief Discours* qui est conservé à la Bibliothèque universitaire de Bologne et du texte *Des Sauvages* publié à Paris en 1603.



LADY DURHAM  
JANE ELLICE

## Dans le sillage des Patriotes

1838

Lady Durham, épouse de lord Durham, ainsi que Jane Ellice, la femme d'Edward Ellice, ont toutes les deux tenu un journal intime pendant la rébellion des Patriotes en 1838. On les a réunis ici pour offrir aux lecteurs deux points de vue inédits sur cette

page déterminante de notre histoire.

CES LIVRES SONT AUSSI DISPONIBLES  
EN FORMATS NUMÉRIQUES



SEPTENTRION, Q.C. CA  
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC





# SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961 - 2013

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8  
Téléphone : 418 651-9127 Télécopieur : 418 651-2643  
Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014

Président Guy Parent (1255)  
Vice-présidente Jeanne Maltais (6255)  
Secrétaire Louis Richer (4140)  
Trésorière Francine Lemelin (3984)  
  
Administrateurs Yves Dupont (2612)  
Yvon Lacroix (4823)  
Michel Lortie (0957)  
Hélène Routhier (5919)  
Louise Tucker (4888)

## CONSEILLER JURIDIQUE

M<sup>e</sup> Serge Bouchard

## DIRECTION DES COMITÉS

**Bibliothèque** Mariette Parent (3914)  
**Conférences** Louis Richer (4140)  
**Entraide généalogique** André G. Dionne (3208)  
**Formation** Hélène Routhier (5919)  
**Héraldique** Mariette Parent (3914)  
**Informatique** Yvon Lacroix (4823)  
**Publications** Roland Grenier (1061)  
**Expédition** Roger Parent (3675)  
**Saisie des données** Louise Tucker (4888)  
**Registraire** Suzanne Talbot (6559)  
**Revue *L'Ancêtre*** Jeanne Maltais (6255)  
**Services à la clientèle** André G. Bélanger (5136)  
**Service de recherche** Louis Richer (4140)  
**Site web** Guy Parent (1255)

*L'Ancêtre*, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

## COTISATION

### Canada

\* Adhésion principale 45 \$

### Amérique sauf Canada

\* Adhésion principale 55 \$ US

### Europe

\* Adhésion principale 45 €

Membre associé demeurant à la même adresse demi-tarif

\* Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*

## Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

## Page couverture : Joyeux Noël 1913

La page couverture reprend une carte postale de Noël postée à Trois-Rivières le 25 décembre 1913. Le message n'est pas signé.

Il s'agit d'une photo colorisée prise en studio sur laquelle on a ajouté de la fausse neige. Remarquez l'inclinaison de la tête et la position de la main gauche qui sont typiques de l'expression dramatique à l'époque du cinéma muet. La tache noire sur l'épaule est due au tampon de la poste.

Source : <http://leflneur.blogspot.ca/2009/12/joyeux-noel-1913.html>

La SGQ est un organisme sans but lucratif, fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.

## COMITÉ DE *L'ANCÊTRE* 2013-2014

Directrice Jeanne Maltais (6255)  
Rédacteur Jacques Olivier (4046)  
Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)  
Membres France DesRoches (5595)  
Jacques Fortin (0334)  
Diane Gagnon (6556)  
Claire Guay (4281)  
Claire Lacombe (5892)  
Claude Le May (1491)  
Rodrigue Leclerc (4069)  
Nicole Robitaille (4199)

## Collaborateurs

Claire Boudreau  
Raymond Deraspe (1735)  
André G. Dionne (3208)  
Françoise Dorais (4412)  
Jocelyne Gagnon (3487)  
Alain Gariépy (4109)  
Jean-Paul Lamarre (5329)  
Rénald Lessard (1791)  
Denis Martel (4822)  
Yvan Morin (6340)  
Claire Pelletier (3635)  
Louis Richer (4140)  
Mario Vallée (5558)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la Société et de l'auteur.

## Graphisme

Empreinte design graphique, Québec

## Imprimeur

Groupe ETR, Québec

## Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN 0316-0513

© 2013 SGQ

## Sommaire

Vœux .....	76
Mères de la nation .....	77
Une famille, une photo.....	80
Nouvelles de la Société.....	81
350 ans de Notre-Dame-de-Québec les « familles fondatrices » .....	83
Filles du roi, Françoise Moisan .....	85
350 <sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des Filles du roi (certificats d'ascendance) ....	89
Robert Giffard : concession de la seigneurie de Beauport en 1634 .....	91
Histoire de l'ancêtre maternel Pierre Disy dit Montplaisir .....	98
Abraham Aubry et Marie Loyer .....	101
Migration européenne vers le Québec, du Traité de Paris à la Révolution.....	106
Désiré Lafleur, mon grand-père .....	113
De Deschambault au Wisconsin puis au Minnesota (2 <sup>e</sup> partie) .....	115
Les Glanures de <i>L'Ancêtre</i> .....	124
Généalogie insolite .....	126
L'héraldique et vous .....	129
Le généalogiste juriste.....	131
Les Archives vous parlent de .....	135
Service d'entraide.....	138
À livres ouverts.....	140



## JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2014

Au nom du conseil d'administration de la Société de généalogie de Québec, je souhaite à tous nos membres et à tous nos partenaires et collaborateurs un très Joyeux Noël et une année 2014 remplie de bonheur et de découvertes généalogiques.

Que le temps des Fêtes puisse vous permettre de vous réunir en famille et de partager la joie d'échanger avec vos parents! Cette période de l'année est une occasion unique pour les généalogistes qui ont fait de la famille le centre d'intérêt de leurs recherches.

Je veux remercier tous les bénévoles qui, au cours de l'année 2013, ont collaboré et contribué au développement de notre société de généalogie et assuré son dynamisme. Vivez de Joyeuses Fêtes et revenez-nous en forme en 2014.

Bonheur et santé à toutes et à tous.

*Guy Parent*, président



Les membres de la rédaction de *L'Ancêtre* désirent offrir à toutes les personnes qui participent à la revue, auteurs, chroniqueurs et collaborateurs, ainsi qu'à leur fidèle lectorat leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année. Que 2014 soit riche d'éclats de joie, de bonheurs inattendus et de belles découvertes en généalogie!

Votre soutien est indispensable au succès et à la continuité de la revue.

Soulignons que la revue *L'Ancêtre* vivra sa 40<sup>e</sup> année sous l'aire du changement. En effet, au cours de l'année 2014, M. Jacques Olivier, rédacteur en chef, et M<sup>me</sup> Diane Gaudet, coordonnatrice, quitteront leur poste à la direction de la revue. Merci Jacques et Diane pour votre dévouement exceptionnel! La revue vous doit beaucoup.

40<sup>e</sup>

*Bonne année 2014!*

*Jeanne Maltais*, directrice



## MÈRES DE LA NATION

Françoise Dorais (4412)

### Jeanne LABBÉ

Jeanne LABBÉ est la fille de Charles LABBÉ, maître orfèvre, et Marie FRANÇOIS (LEFRANÇOIS selon Desjardins), de la paroisse de Saint-Leu-et-Saint-Gilles, ville et archevêché de Paris. Elle est née vers 1641 et est arrivée en 1669, apportant des biens évalués à 250 livres et 50 livres en dot du roi. Elle passe un contrat de mariage devant le notaire royal Pierre Duquet le 22 octobre 1669 avec Pierre MERCIER, annulé par la suite. Elle contracte mariage devant le notaire royal Romain Becquet le 5 novembre 1669 avec Jean ÉLIE dit BRETON, veuf de Jacqueline CHARET, fils de feu Jean ÉLIE et Jeanne MUSNIER, de Ménéac, arrondissement de Vannes, évêché de Saint-Malo, en Bretagne (Morbihan). Le mariage a lieu le 28 novembre 1669 à Sainte-Famille, Î.O. Jean est né vers 1621; il décède le 16 décembre 1699 et est inhumé le 17 à Saint-Jean, Î.O. Jeanne LABBÉ est décédée et a été inhumée le 27 mai 1715 à Saint-Vallier. De leur union naissent cinq enfants.

Enfants du mariage avec Jean ÉLIE dit BRETON :

1. **François** : né le 12 mai 1672, baptisé le 22 à Sainte-Famille. Le 23 septembre 1692 à Saint-Jean, il épouse Marie-Françoise BIDET (fille de Jacques BIDET dit ROUSSEL et Françoise DEFOSSÉ) née le 6 septembre 1670 et baptisée le 8 à Sainte-Famille. Elle décède le 20 septembre 1738 et est inhumée le lendemain à Saint-Augustin. François ÉLIE dit BRETON est inhumé le 23 septembre 1735 à Saint-Vallier. Ils auront neuf enfants.
2. **Jeanne** : baptisée le 12 mars 1674 à Sainte-Famille. Le 12 février 1692 à Saint-Jean, elle épouse Jean FRADET (fils de Thomas FRADET et Anne LEROUX) né vers 1669 à Marcillac, archevêché de Bordeaux, en Guyenne (arr. de Blaye, Gironde). Il est inhumé le 6 février 1743 à Saint-Vallier. Jeanne ÉLIE dit BRETON est inhumée le 30 juin 1715 à Saint-Vallier. Ils auront 12 enfants.
3. **Pierre** : né le 2 février 1676 et baptisé le 25 à Sainte-Famille. Le 5 juillet 1700 à Québec, il épouse Marie-Rosalie PÉPIN (fille de Robert PÉPIN et Marie CRÊTE),

née et baptisée le 3 juin 1684 à Québec. Elle décède le 22 octobre 1721 et est inhumée le 23 à Saint-Vallier. Ils auront 13 enfants. Pierre ÉLIE dit BRETON épouse en secondes noces, le 30 juillet 1722 à Beaumont, Marie-Hélène GOURMELON (fille de Noël GOURMELON dit LAFORME et Marie BALAN dit LACOMBE). Elle avait été baptisée le 29 décembre 1701 à La Durantaye. Elle est inhumée le 11 septembre 1763, à Saint-Vallier; son époux avait été inhumé le 21 novembre 1760, au même lieu. Ils auront 13 enfants.

4. **Marie-Madeleine** : née le 28 juillet et baptisée le 3 août 1678 à Sainte-Famille. Le 25 novembre 1698 à Saint-Jean, elle épouse Louis BOUTIN (fils d'Antoine et Geneviève GANDIN), baptisé le 15 février 1671 à Québec. Il décède le 12 octobre 1736 et est inhumé le 13 à Saint-Vallier. Ils auront un enfant.

5. **Jacques** : né vers 1681. Le 3 septembre 1715 à Beaumont, il épouse Marie Louise LACASSE (fille de Joseph LACASSE et Marie BAZIN), née et baptisée le 19 avril 1696 à Beaumont. Ils auront 12 enfants.

Mariages de descendants du couple LABBÉ-ÉLIE dit BRETON sur 11 générations : 3 de 1600 à 1699, 454 de 1700 à 1799, 72 de 1800 à 1899 et 202 de 1900 à 1999 (compilations par Denis Beaugard).



Château médiéval de Josselin, à 20 km de Ménéac, en Bretagne.

Source : [www.youtube.com/watch?v=1J4DfRnaQKo](https://www.youtube.com/watch?v=1J4DfRnaQKo)

#### RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765*, [Cédérom], De la Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 401-402.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : Les filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle, suivi d'un Répertoire biographique des filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, p. 329.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, Sillery, La Maison des ancêtres, t. 2, p. 185, t. 3, p. 82.

## Anne JAVELOT

Anne JAVELOT est la fille du marchand André JAVELOT et Sephora LESCURE, née le 14 juin 1636, baptisée le 19 août de la même année, au temple calviniste, à La Rochelle, en Aunis. Elle arrive en 1666 et apporte des biens estimés à 200 livres tournois. Elle passe un contrat de mariage devant le notaire royal Romain Becquet le 24 août 1666 avec Jean GARIGUET, annulé par la suite. Elle contracte à nouveau un mariage devant le notaire royal Gilles RAGEOT le 3 janvier 1667, avec Jacques LEBOEUF (fils de Thomas LEBOEUF et Nicole GAZEL) baptisé le 14 avril 1643 à Notre-Dame de Ciré-d'Aunis, évêché de La Rochelle. Jacques LEBOEUF épouse Anne JAVELOT le 24 janvier 1667 à Québec. Il est inhumé le 28 novembre 1696 à Batiscau. Il ne savait pas signer. Le couple s'établit à Sainte-Foy et aura deux enfants. Anne JAVELOT décède à Cap-Rouge entre le 10 mars 1669 et le 29 octobre 1669, date à laquelle Jacques LEBOEUF contracte mariage avec Antoinette LENOIR.

Enfants du mariage avec Jacques LEBOEUF :

1. **Jean-Baptiste** : né le 13 octobre 1667, baptisé le 14 à Québec. Il épouse vers 1705 (selon Jetté, et avant le 31 décembre 1703 selon Desjardins) Angélique GORON (fille

de Michel GORON et Marie Marguerite ROBINEAU) née vers 1686 au Québec. Ils auront un enfant.

- 2- **Philippe** : né le 10 mars 1669 à Cap-Rouge, baptisé le 11 à Québec. Il décède avant le recensement de 1681.

Mariages de descendants du couple JAVELOT-LEBOEUF sur neuf générations : 18 de 1700 à 1799, 6 de 1800 à 1899 et 4 de 1900 à 1999 (compilations par Denis Beauregard).

### RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765*, [Cédérom], De la Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 673.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : Les filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle, suivi d'un Répertoire biographique des filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, p. 327.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, Sillery, La Maison des ancêtres, t. 3, p. 35 et 77.

## Claude DAMISÉ

Claude DAMISÉ est la fille d'Étienne DAMISÉ et Geneviève PIOCHE, de la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, ville et archevêché de Paris. Elle est née vers 1643 car au recensement de 1681 elle avait 38 ans (Langlois donne 1644 et PRDH en ligne 1648). Elle arrive en 1668 avec le contingent des Filles du roi. Elle contracte mariage le 30 novembre 1668 devant le notaire public Bénigne BASSET, avec Pierre PERTHUIS dit LALIME, habitant, marchand et bourgeois, baptisé le 19 février 1645 (fils de Sylvain PERTHUIS et Mathurine RASSICOT), de la paroisse de Saint-Denis à Amboise, arrondissement et archevêché de Tours, en Touraine. Elle l'épouse à Montréal le 10 décembre 1668. Pierre PERTHUIS dit LALIME est arrivé le 17 août 1665, soldat de la compagnie de Salières au régiment de Carignan. Il est inhumé à Montréal le 16 avril 1708. Il savait signer. De leur union naissent 12 enfants. Claude DAMISÉ a un enfant hors mariage de Jean PARADIS, André Jean, baptisé à Montréal le 3 mars 1676. Le ménage vit à Montréal et à Pointe-aux-Trembles. Claude DAMISÉ est inhumée le 6 octobre 1705 à Montréal. Elle ne savait pas signer.

Enfants du mariage avec Pierre PERTHUIS dit LALIME :

1. **Catherine** : baptisée le 23 janvier 1670, à Montréal. Le 7 janvier 1686 à Pointe-aux-Trembles, elle épouse Pierre MAGUET (fils d'Augustin MAGUET et Françoise GOUBILLE) né vers 1662 à Saint-Paul, ville et archevêché de Paris, en Île-de-France. Il décède le 6 juin 1725 et est inhumé le 7 à Rivière-des-Prairies. Catherine PERTHUIS dit LALIME est inhumée le 17 février 1736 à Rivière-des-Prairies. Ils auront 11 enfants.
2. **Jean** : baptisé le 7 février 1672 à Montréal.
3. **Jeanne** : baptisée le 13 décembre 1673 à Montréal. Le 22 novembre 1688 à Pointe-aux-Trembles, elle épouse Nicolas DESROCHES dit DESROCHERS (fils de Jean DESROCHES dit DESROCHERS et Françoise GAUDET), né et baptisé le 7 octobre 1652 à Montréal. Il est inhumé le 27 avril 1737, à Pointe-aux-Trembles. Ils auront 12 enfants.
4. **Élisabeth** : baptisée le 7 février 1677, à Pointe-aux-Trembles. Le 20 juin 1695 à Montréal, elle épouse Claude CARON (fils de Claude CARON et Marie

Madeleine DEVARENNES) né et baptisé le 1<sup>er</sup> août 1672 à La Prairie. Il décède le 15 juin 1759 et est inhumé le lendemain à Montréal. Élisabeth décède et est inhumée le 23 avril 1703 à Montréal. Ils auront cinq enfants.

5. **Marie** : née et baptisée le 8 septembre 1678 à Pointe-aux-Trembles. Le 24 janvier 1698 à Montréal, elle épouse Vital CARON (fils de Claude CARON et Marie Madeleine DEVARENNES) né et baptisé le 11 août 1673 à La Prairie. Il décède le 20 avril 1745 et est inhumé le 22 à Montréal. Ils auront neuf enfants.
6. **Geneviève** : née le 17 octobre 1680 et baptisée le 18 à Pointe-aux-Trembles. Le 19 mars 1701 à Montréal, elle épouse Urbain GERVAIS (fils de Jean GERVAIS et Anne ARCHAMBAULT) baptisé le 8 décembre 1673 à Montréal. Il est inhumé le 6 juin 1713 à Montréal. Ils auront six enfants. Geneviève PERTHUIS dit LALIME épouse en secondes noces le 5 avril 1717 à Lachine, Louis RENAUD dit DUVAL (fils d'Antoine RENAUD et Françoise DUVAL) né et baptisé le 15 décembre 1683 à Québec. Ils auront un enfant.



Façade de l'église catholique de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, bâtie aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, rue des Bernardins, Paris.

Source : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Hippolyte\\_F%C3%A9ret](http://fr.wikipedia.org/wiki/Hippolyte_F%C3%A9ret)

7. **Marguerite Françoise** : née le 23 juillet 1682 et baptisée le 24 à Montréal. Elle décède le 11 mars 1703 et est inhumée le 12 à Montréal.
8. **Marie Angélique** : baptisée le 1<sup>er</sup> janvier 1684 à Pointe-aux-Trembles. Le 28 septembre 1700 à Montréal, elle épouse Louis LEFEBVRE dit DUCHOUQUET (fils de Jean LEFEBVRE et Nicole LEROUX) né vers 1672 à Notre-Dame de Bacqueville, archevêché de Rouen, en

Normandie. Il décède le 26 novembre 1741 et est inhumé le 27 à Montréal. Marie-Angélique PERTHUIS dit LALIME décède le 25 avril 1755 et est inhumée le 26 à Montréal. Ils auront 16 enfants.

9. **Anne Françoise** : baptisée le 26 janvier 1685 et inhumée le 31 janvier 1685 à Pointe-aux-Trembles.
10. **Pierre** : baptisé le 16 avril 1686 à Pointe-aux-Trembles, il décède et est inhumé en 1708 hors du Québec dans les colonies anglaises (États-Unis).
11. **François** : baptisé le 10 janvier 1688 à Pointe-aux-Trembles.
12. **Pierre** : baptisé le 22 mai 1691 à Montréal. Le 24 janvier 1713 à Québec, il épouse Angélique VIDAL CARON (fille de Vital VIDAL CARON et Marguerite GAGNON) née et baptisée le 15 septembre 1690 à Québec. Elle est inhumée le 5 août 1715 à Montréal. Ils auront un enfant. Pierre PERTHUIS dit LALIME épouse en secondes noces, le 18 mars 1716 en un lieu indéterminé au Québec, Marie Catherine MALLET ou MAILLET (fille de Pierre MALLET ou MAILLET et Marie Madeleine TUNE dit DUFRESNE) née et baptisée le 27 octobre 1698 à Montréal. Pierre décède hors du Québec. Ils auront un enfant.

Mariages de descendants du couple DAMISÉ-PERTHUIS dit LALIME sur 12 générations : 4 de 1600 à 1699, 605 de 1700 à 1799, 143 de 1800 à 1899 et 510 de 1900 à 1999 (compilations par Denis Beauregard).

Enfant naturel de Claude Damisé et Jean PARADIS

**André Jean** : baptisé le 3 mars 1676 à Montréal. Le 7 janvier 1697 à Beauport, il épouse Marguerite MÉNARD (fille de Jacques MÉNARD et Marie Madeleine ROYER dit BAUGIS) née le 8 novembre 1681 et baptisée le 9 à Beauport. Elle décède le 25 décembre 1761 et est inhumée le 26 à Beauport. André Jean PARADIS décède le 11 octobre 1745 et est inhumé le 12 à Beauport. Ils auront 15 enfants.

Mariages de descendants du couple DAMISÉ-PARADIS sur trois générations : 1 de 1600 à 1699, 11 de 1700 à 1799 (compilations par Denis Beauregard).

#### RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765*, [Cédérom], De la Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 872, 902 et 903.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : Les filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle, suivi d'un Répertoire biographique des filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, p. 295-296.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, Sillery, La Maison des ancêtres, t. 2, p. 25.

# UNE FAMILLE, UNE PHOTO



Photo : Michel Drolet.

Voici les dix enfants de Joseph Drolet et Yvonne Giroux photographiés en premiers communiant dans les années 1940 et 1950 à Québec.

Le couple Drolet-Giroux a perdu trois autres enfants en bas âge.

Joseph, *employé civique*, originaire du quartier de Saint-Malo et Yvonne, native *des concessions* de Château-Richer, s'étaient épousés le 4 janvier 1937 à l'église de Notre-Dame-de-Grâce, située rue Arago, dans le quartier de Saint-Sauveur.

Depuis, cette église a fait place à des logements communautaires.

Les enfants ont fait leur première communion à l'église de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, située dans le quartier de Saint-Roch, fréquentée à l'époque par la famille Drolet. Appelée aussi *église au clocher penché*, le bâtiment abrite depuis peu l'Espace culturel Hyperion. Tous ont reconnu sur la photo, Michel, notre expert généalogiste.

Si vous possédez des clichés semblables, nous serions heureux de les partager avec nos lecteurs.

Louis Richer (4140)

# NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

Guy Parent (1255)

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les généalogistes qui se rendent au Centre de documentation Roland-J.-Auger ont accès aux bases de données du site web *Généalogie Québec* autrefois connu sous le nom *Institut généalogique Drouin*. Cette démarche est en accord avec un des objectifs de la SGQ pour l'exercice 2013-2014, soit de s'abonner à des sites web de renseignements généalogiques.

## LETTRE À LA MINISTRE SHELLY GLOVER

Guy Parent a envoyé une lettre à la nouvelle ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. Dans cette lettre, la SGQ s'inquiète du peu d'empressement de Bibliothèque et Archives Canada de mettre sur son site web le recensement canadien de 1921 à la disposition des chercheurs.

## GILET DE TYPE « POLO » AUX ARMOIRIES DE LA SGQ

Du 18 septembre au 3 octobre, les membres de la SGQ ont pu acheter un gilet de type « Polo » avec les armoiries de la SGQ au coût de 20 \$. Il s'agissait d'une belle occasion pour nos membres d'acquérir ce gilet qui pourra être porté par nos bénévoles lors d'événements sociaux afin de promouvoir notre société de généalogie. La broderie des armoiries était payée par la SGQ.

## FÊTES DE LA NOUVELLE-FRANCE

Du 7 au 11 août, la SGQ a animé des stands à la Maison Fornel dans le cadre des Fêtes de la Nouvelle-France. L'année 2013 a été l'année de tous les records pour la SGQ aux Fêtes de la Nouvelle-France, tant au niveau du nombre de visiteurs que de l'intérêt manifesté pour la généalogie. Félicitations au directeur du Service à la clientèle, André G. Bélanger, et à son équipe de bénévoles pour cette belle réalisation.

Le dimanche 11 août à l'auditorium Roland-Arpin du Musée de la civilisation, Gilles Cayouette a présenté une conférence intitulée *Quelques aspects de la vie des femmes en Nouvelle-France à travers les registres de l'état civil*.

## VISITE HÉRALDIQUE À QUÉBEC

Le 10 septembre, le comité de formation de la Société de généalogie de Québec, en collaboration avec le comité de l'héraldique, a réuni un grand nombre de généalogistes intéressés à découvrir les traces

héraldiques apposées sur les divers édifices du Vieux-Québec. Animée de main de maître par Marc Beaudoin, du comité de l'héraldique, cette randonnée a comblé les attentes de 48 amateurs d'héraldique.

## FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

La SGQ et BANQ, Centre d'archives de Québec recevaient, le 27 septembre, un groupe de 32 personnes qui étaient les accompagnateurs et accompagnatrices des participants au congrès de la Fédération québécoise des municipalités. L'expérience fut très enrichissante pour ces congressistes. L'intérêt pour la généalogie s'est manifesté instantanément devant tout le potentiel que peut offrir la SGQ pour trouver ses ancêtres et produire son histoire de famille. Enthousiasmés, plusieurs ont pu acquérir du matériel promotionnel alors que d'autres sont devenus membres de la SGQ. Une expérience à répéter.



Photo : Florent Gingras.

## JOURNÉES DE LA CULTURE

La 17<sup>e</sup> édition des Journées de la culture s'est déroulée les 27, 28 et 29 septembre sur le thème *Participer, c'est défendre toute la culture*. Le 29 septembre, la SGQ a ouvert ses portes aux visiteurs dans le cadre des Journées de la culture. Deux thèmes étaient proposés aux visiteurs : « Découvrir les rudiments de l'héraldique » et « Venez découvrir les Filles du roi dans votre généalogie ». Les nombreux visiteurs ont été impressionnés par la qualité du matériel présenté et par la compétence des généalogistes qui les ont accueillis.

Soixante-quinze personnes se sont présentées pour les activités offertes par la SGQ. Plusieurs ont découvert de nouvelles avenues, tant dans le domaine de la généalogie avec les Filles du roi que du côté de l'héraldique.

## ENTENTE ENTRE LA SGQ ET LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC

La SGQ a procédé au lancement de son projet de commémoration du 350<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec qui s'inscrit dans le calendrier des activités qui se dérouleront en 2014 afin de souligner cet important événement. Le protocole d'entente pour ce projet a été signé, le 16 septembre 2013, par le président de la SGQ et M. Gilles Gignac, de la Corporation du 350<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec.

### PREMIERS RÉPONDANTS

En vertu de ses règles de fonctionnement, la Commission de la santé et de la sécurité au travail donnait l'occasion aux bénévoles de la SGQ de suivre une formation de 16 heures concernant le secourisme en milieu de travail. Sept bénévoles se sont prévalus de ce privilège et pourront intervenir comme « premiers répondants » pour porter secours à une personne en difficulté. Félicitations à ces dignes représentants : Louise Savard, Henri-Louis Gagnon, Monique Lavoie, Monique Grandmaison, Ginette Paré, Michelle

Desrosiers et Jean-Pierre Fortin. Cette démarche était sous la responsabilité du Service à la clientèle.

### BÉNÉVOLAT ET PLANIFICATION DE LA RETRAITE

Le 1<sup>er</sup> octobre, au Centre sportif de Sainte-Foy, se tenait le salon *Bénévolat et planification de la retraite* organisé par *La fripe.com*. La Société de généalogie de Québec a participé à cette journée. Le public cible était les nouveaux retraités. En avant-midi, cinq conférenciers provenant de cinq organismes différents ont présenté chacun un aspect positif du bénévolat dans leur vie, soit :

1. Apprendre à se connaître;
2. Mettre son expérience au service d'un organisme;
3. Apprendre de nouvelles habiletés;
4. Augmenter la confiance en soi;
5. Briser son isolement, se sentir utile.

Le point 3 du programme fut présenté par Hélène Routhier pour la SGQ. En après-midi, la SGQ tenait un stand de présentation qui était animé par André G. Bélanger et Michelle Desrosiers.

## NOUVEAUX MEMBRES du 13 août au 4 novembre 2013

6960	BARBEAU	Gilles	Québec	6983	CHAMPAGNE	Huguette	Québec
6961	LÉVESQUE	Christian	Lévis	6984	LA SALLE	Roger	Québec
6962	CÔTÉ-TERZI	Louise	Québec	6985	LEVESQUE	Laval	Senneterre
6963	LUSIGNAN	Denise	Québec	6987	WHITE	Harry	Québec
6964	VERVILLE	Sophie	Saint-Romuald	6988	TROTTIER	Nicole	Repentigny
6965	BÉLANGER	Hugues	Québec	6989	DE SÈVE	Claire	Boucherville
6967	ROY COUTURIER	Hénédine	Québec	6990	BERNIER	Hélène	Québec
6968	GAMACHE	Danielle	Pintendre	6992	LAFRANCE-LEBLANC	Ghislaine	Lévis
6969	LEFRANÇOIS	Sébastien	Québec	6993	LAMBERT-BOND	Stacey	Québec
6970	WACKS	Barbara	Sterling, Virginie, ÉU	6994	LAPIERRE	Marie	Québec
6971	MONTPETIT	Jean-Guy	Québec	6995	PLOURDE	Jean	Québec
6972	GARCEAU	Odette	Saint-Augustin-de-Desmaures	6996	ROY	Rachel	Québec
6973	LAMONTAGNE	Gaston	Ottawa, ON	6997	SAMSON	Nicole	Québec
6974	PROVOST	Suzanne	Drummondville	6999	COURCELLE	Alain	Lotbinière
6977	MONTPETIT	André	Québec	7001	GAGNON	Yolande	Québec
6979	BEAUMONT	Claude	Québec	7002	BOUCHARD-GAUVIN	Marthe	Québec
6980	TREMBLAY	Marguerite	Québec	7003	HÉBERT	Jean-Louis	Lanoraie
6981	LÉPINE	Pierre	Québec	7004	VALLÉE	Yves	Québec
6982	ALLAIRE	Christiane	Québec	7005	LAVOIE	Antoine	Saint-Augustin-de-Desmaures



# 350 ANS DE NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC LES « FAMILLES FONDATRICES »

Jacques Fortin, Guy Parent et Louis Richer

Fondée en 1664 par M<sup>gr</sup> François de Laval, la paroisse de Notre-Dame-de-Québec célébrera son 350<sup>e</sup> anniversaire de fondation en 2014. Il s'agit de la première paroisse catholique française en « terre d'Amérique » et la pionnière de toutes celles qui, depuis, ont essaimé dans tout le continent.



La Société de généalogie de Québec (SGQ) participera à la commémoration de cet anniversaire par la présentation de certificats à des descendants des « familles fondatrices » de Notre-Dame-de-Québec, soit celles qui y ont fait baptiser un enfant au cours de l'année de sa fondation. Ces documents seront remis lors d'une activité spéciale qui aura lieu en 2014 en collaboration avec les autorités de la paroisse.

À l'époque, les familles de Québec et des environs immédiats représentaient un noyau important du peuplement de la Nouvelle-France. Elles sont les ancêtres d'un grand nombre de francophones d'Amérique.

Nous vous invitons à présenter votre lignée démontrant un lien direct avec une de ces « familles fondatrices » dont la liste est jointe. Vous devez répondre à l'un des deux critères suivants :

- 1<sup>o</sup> être descendant ou descendante d'un des fils d'une des « familles fondatrices » par la lignée patrilinéaire;
- 2<sup>o</sup> être descendant ou descendante d'une des filles par alliance d'une des « familles fondatrices » par la lignée patrilinéaire : la famille par alliance est celle de l'époux d'une des filles.

Pour chacune des « familles fondatrices », la SGQ n'acceptera que les deux premières lignées validées par son Service de recherche : une descendance directe par les fils et une descendance directe par les filles. Avant de soumettre votre lignée, consultez la liste des « familles fondatrices » sur notre site web à l'adresse suivante [www.sgq.qc.ca](http://www.sgq.qc.ca) afin de vérifier les lignées déjà acceptées.

Vous devez faire parvenir votre lignée ascendante au directeur du Service de recherche de la SGQ au plus tard le 31 mars 2014 à l'adresse suivante : [lrichersgq@videotron.ca](mailto:lrichersgq@videotron.ca)

## « FAMILLES FONDATRICES » DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC

Nom du père		Nom de la mère		Prénom de l'enfant	Baptême	D(H)	D(F)
AMIOT DIT VILLENEUVE	Mathieu	MIVILLE	Marie	Catherine-Ursule	1664-04-22		
AUBERT	Charles	COUILLARD	Catherine-Gertrude	Charles	1664-11-17		
BÉDARD	Isaac	GIRARD	Marie	Marie	1664-05-18	A	
BIRON	Pierre	POIREAU	Jeanne	Pierre-Joseph	1664-04-01		
BISSOT	François	COUILLARD	Marie	Charles-François	1664-02-08		
CARREAU DIT LAFRAÎCHEUR	Louis	LEROUGE	Jeanne	Louise	1664-04-18		
CHAUVEAU DIT LAFLEUR	Jean	ALBERT	Marie	Jean-Baptiste	1664-05-31		
CHENAY	Bertrand	BÉLANGER	Marie-Madeleine	Anne	1664-10-12		
CHÉNIER	Jean	SEDILLOT	Jacqueline	François-Joseph	1664-08-25		
CONSTANTIN DIT LAVALLÉE	Guillaume	MASSE	Jeanne	Jeanne	1664-02-19		
CRESTE (CRÊTE)	Jean	GAULIN	Marguerite	Jean	1664-04-23		
DAMOURS	Mathieu	MARSOLET	Marie	Joseph-Nicolas	1664-05-11		
DENIS (DENYS)	Pierre	LENEUF	Catherine	Françoise-Jeanne	1664-07-03		

Nom du père		Nom de la mère		Prénom de l'enfant	Baptême	D(H)	D(F)
DENIS (DENYS)	Simon	DUTARTRE	Françoise	Jacques	1664-08-28		
DUQUET	Denis	GAUTHIER	Catherine	Joseph	1664-08-12		
FONTAINE	Louis	BRASSARD	Marie-Madeleine	Jean-François	1664-06-21		
FOURNIER	Jacques	DUFIGUIER	Hélène	Marie-Louise	1664-08-23		
GAUDRY DIT BOURBONNIÈRE	Nicolas	MORIN	Agnès	Nicolas	1664-08-16		
GIRARD	Joachim	HALAY	Marie	Antoine	1664-02-25		
GIROUX	Toussaint	GODARD	Marie	Jean	1664-10-26		
GOSELIN	Gabriel	LELIÈVRE	Françoise	François	1664-06-08		
GUYON	Michel	MARSOLET	Geneviève	Joseph	1664-01-24		
GUYON DIT DESPRÉS	François	MARSOLET	Marie-Madeleine	Marie	1664-04-08		
HAMEL	Jean	AUVRAY	Marie	Pierre	1664-03-14		
HUBOUT DIT DESLONGCHAMPS	Mathieu	BETFER	Susanne	Charles	1664-09-09		
JÉRÉMIE DIT LAMONTAGNE	Noël	PELLETIER	Jeanne	Catherine-Gertrude	1664-09-22		
JUCHEREAU	Nicolas	GIFFARD	Marie	Thérèse	1664-11-09		
LARUE	Jean (de)	PAIN	Jacqueline	Jean-Baptiste (de)	1664-12-06		
LEDUAN	Toussaint	MENACIER	Louise	Louise	1664-08-24		
LEFEBVRE	Pierre	CHÂTAIGNÉ	Marie	Marie	1664-07-06		
LEGARDEUR	Jean-Baptiste	NICOLET	Marguerite	Charles	1664-11-29	A	
LEMAÎTRE (LEMAISTRE)	Pascal	DUVAL	Louise	Jean	1664-05-18		
LEMARCHÉ DIT LAROCHE	Jean	HURAUULT	Catherine	Jean	1664-11-29		
LEMELIN	Jean	BRASSARD	Marguerite	Louis	1664-03-22	A	A
LEMIRE	Jean	MARSOLET	Louise	Anne	1664-03-16		
LESPINASSE	Jean (de)	DELAUNAY	Jeanne	François (de)	1664-11-21		
LEVASSEUR	Pierre	CHANVERLANGE	Jeanne (de)	Jeanne	1664-03-21	A	
MARCOUX	Pierre	RAINVILLE	Marthe (de)	Pierre	1664-02-03		
MARIÉ (LEMARIÉ)	Jacques	MORIN	Marie	Jacques	1664-09-29		
MATOU DIT LABRIE	Philippe	DOUCINET	Marguerite	Jeanne	1664-01-06		
MEZERAY	René	GAREMAN	Nicole	Marie-Catherine	1664-05-01		
NORMAND (LENORMAND)	Jean	LELABOUREUR	Anne	Jacques	1664-02-26	A	
PELLERIN DIT SAINT-AMAND	Pierre	MONCEAUX (MOUSSEAUX)	Louise	Charlotte-Louise	1664-01-14		
PEUVRET	Jean-Baptiste	NAU	Marie-Catherine	Alexandre	1664-10-06		
PEUVRET	Jean-Baptiste	NAU	Marie-Catherine	Claude-Armand	1664-10-06		
RABOUIN	Jean	ARDION	Marguerite	Marie	1664-08-15		
ROUER	Louis	SEVESTRE	Catherine	Augustin	1664-06-13		
ROUILLARD DIT LARIVIÈRE	Antoine	GIRARD	Marie	Pierre	1664-05-30		
ROY (LEROY)	Nicolas	LELIÈVRE	Jeanne	Marie-Jeanne	1664-08-17	A	
SIMON DIT LAPOINTE	Hubert	VIÉ	Marie	Guillaume	1664-09-24		
SOUMANDE	Pierre	CÔTÉ	Simone	Louise	1664-05-17		
SUREAU	Théodore	BRUNET	Françoise	Geneviève	1664-10-07		
TREFFLÉ DIT ROTOT	François	MATHIEU	Catherine	Catherine	1664-08-23		
TURGEON	Charles	LEFEBVRE	Pasquière	Zacharie	1664-05-22		
VACHON	Paul	LANGLOIS	Marguerite	Marie-Madeleine	1664-08-15		

#### RÉFÉRENCES

1. Registres numérisés de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec (Fonds Drouin).
2. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1 176 p.

D(H) : Descendance de l'un des fils de cette famille;

D(F) : Descendance de l'une des filles de cette famille par une famille par alliance.

A : Lignée terminée et acceptée (mise à jour le 11 novembre 2013).



Extrait d'une aquarelle de C. W. Jefferys, vers 1925.  
Source : BAC, n° MIKAN 2895911, C-01688.  
[www.collectionscanada.gc.ca/index-f.html](http://www.collectionscanada.gc.ca/index-f.html)

# FILLES DU ROI

Marie Royal (6646)

## FRANÇOISE MOISAN, DE LA ROCHELLE À MONTRÉAL 1645 – 1718



Marie Royal est née en 1949 à Salaberry-de-Valleyfield. Elle détient un baccalauréat en arts visuels, un certificat en pédagogie pour l'enseignement collégial de l'Université Laval, des certificats en technologie de l'éducation et en pédagogie du français de l'Université de Montréal, un baccalauréat en enseignement primaire et en éducation préscolaire, et un autre en littérature jeunesse, ainsi qu'une maîtrise en enseignement primaire de l'Université du Québec à Montréal. Elle a enseigné pendant 35 ans au niveau secondaire en arts. Elle est reconnue généalogiste de filiation agréée. Membre de la Société d'histoire des Filles du Roy et de plusieurs sociétés de généalogie, elle est présidente de la Société d'histoire et de généalogie de Salaberry et vice-présidente de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie.

Née vers 1645, fille d'Abel Moysan et Marie Simiot (selon Fichier *Origine*; MOISAN et SIMOTTE selon le PRDH), Françoise Moisan est originaire de la paroisse de Saint-Barthélémi à La Rochelle, en Aunis (Charente-Maritime). Elle a 18 ans à son arrivée en Nouvelle-France, et à son mariage quelques mois plus tard<sup>1-2</sup>.

L'abbé Gabriel Souart, sulpicien, célèbre son mariage le 28 novembre 1663 à l'église de Notre-Dame à Montréal avec Antoine Brunet dit Belhumeur. Les deux époux déclarent ne savoir signer. Originaire de la paroisse de Saint-Nicolas à La Rochelle, Antoine est le fils de Mathurin Brunet et Marie Brunet. Plusieurs personnes assistent à leur mariage : Charles d'Ailleboust des Muceaux; Charles Le Moyne, procureur; Pierre Picoté de Belestre; Jean Augrin et plusieurs autres amys communs<sup>4</sup>.

Les témoins aux différents mariages de la colonie sont souvent des personnages représentant l'autorité civile ou judiciaire ou encore des gens connus à cause de leur métier ou de leur appartenance à une classe plus aisée :

- En 1663, Charles-Joseph d'Ailleboust des Muceaux est militaire, commerçant, lieutenant, juge au civil et au criminel à Montréal. Il sera juge pendant 11 autres années. Il est membre de la Société Notre-Dame de Montréal. Il fut gouverneur intérimaire de Montréal de 1651 à 1653. Il est marié depuis 1652 à Catherine Legardeur de Repentigny, fille de Pierre et Marie Favery. Il est inhumé à Montréal le 20 novembre 1700<sup>5</sup>.
- Charles Le Moyne, procureur du roi, soldat, interprète, négociant, seigneur, est né le 2 août 1626 à Dieppe; il est le fils de Pierre Le Moyne, aubergiste, et Judith Du Chesne. Il épouse Catherine Thierry Primot en mai 1654 à Ville-Marie (Montréal), en présence de Paul Chomedey de Maisonneuve. Il habite alors sur la rue Saint-Paul et il y demeurera pendant 30 ans<sup>6</sup>. Il décède en février 1685, en un lieu inconnu<sup>7</sup>.



Ancienne église de Saint-Barthélémi à La Rochelle. La tour est d'époque XV<sup>e</sup> siècle.  
Source : <http://sketchup.google.com/3dwarehouse/details/>

Son père est laboureur à bras et jardinier. Il est le fils de Mathurin Moisan et Jeanne Coustu. Sa mère Marie Simiot est la fille de Charles Simiot et Marie Cholet. Marie Simiot est décédée avant le 3 mars 1658, date du mariage en secondes noces à La Rochelle, paroisse de Sainte-Marguerite, du père de Françoise avec Marie Dugats<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG), Fédération française de généalogie (FFG), Fichier *Origine*, version 41, 15 octobre 2012.

<sup>2</sup> Université de Montréal, *Programme de recherche en démographie historique (PRDH)*.

<sup>3</sup> FQSG, FFG, *op. cit.*

<sup>4</sup> Société de généalogie de Québec, *Fonds Drouin*, acte de mariage, Montréal, paroisse de Notre-Dame, 28 novembre 1663.

<sup>5</sup> FARIBAUT-BEAUREGARD, Marthe et Thérèse ROULEAU. *Montréal, ses gouverneurs, ses maires, 1642-1692*, Montréal, Société de généalogie canadienne française, 1992, 124 p.

<sup>6</sup> *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, p. 474-476.

<sup>7</sup> Université de Montréal, *op. cit.*

- Pierre Picoté de Belestre est né vers 1636 ou 1637, selon les sources. Commerçant, trafiquant de fourrures et officier de la garnison de Montréal, il est nommé par le gouverneur Chomedey de Maisonneuve à la défense de la jeune ville. En 1662, il repousse une attaque des Iroquois. Il est le fils de François Picoté de Belestre, médecin, et Perrine Lambert. Pierre décède à Montréal le 30 janvier 1679<sup>8</sup>.
- Jean Augrin ou Augran est originaire du bourg de Commer (Mayenne), Bas-Maine. Il est engagé le 26 juin 1659 à La Rochelle, devant le notaire Demontreau, par le commerçant Jacques Mousnier pour travailler à Montréal ou à Québec. Il fera la traversée sur le *Saint-André*. Il suit la Recrue à Montréal où, en novembre 1662, il promet de défricher une terre. Par la suite, il retourne en France<sup>9-10</sup>.

Âgé d'environ 18 ans, Antoine Brunet dit Belhumeur arrive en Nouvelle-France en 1662, engagé comme domestique par les Sulpiciens. Après une promesse de défrichement en 1663, il fait par la suite de la grande agriculture et s'installe avec sa famille dans une nouvelle vie. Le 12 décembre 1663, il achète une maison de pierre de 559 pieds carrés français de Pierre Lorrain dit Lachapelle. Il revendra cette maison, située rue Saint-Paul, côté sud, entre la rue Saint-Gabriel et la rue Saint-Vincent, à Pierre Perthuis dit Lalime le 6 novembre 1676.

Le 23 décembre 1663, il recevra des Sulpiciens une terre sur la rue Saint-Paul; puis, le 28 mars 1668, ces derniers ajouteront 2 arpents de front sur 15 arpents de profondeur à sa propriété. Il recevra le 27 mars 1678, toujours des Sulpiciens, 6 arpents de prairies situées devant son habitation entre les terres de Jean Aubuchon et celles des héritiers de Jacques Picot. La veuve Picot, Marie Grandin, lui louera pour six ans, à partir du 19 octobre 1681, une habitation de la côte Saint-François. Il louera, le 10 octobre 1693 et au-delà du 31 décembre 1704, une maison qui avait appartenu à Marguerite Anne Anthiaume puis aux héritiers d'André Jarret dit Beaugard. Lors du recensement de 1681, il possède 17 arpents de terre, cinq bêtes à cornes et un fusil.

Le 21 septembre 1684, il achète une gabarre (bateau mâté à fond plat) de 12 tonneaux et ajoutera ainsi le cabotage à ses activités. On sait qu'il livrera du bois de chauffage dans cette embarcation. Les Sulpiciens lui concèdent, le 4 janvier 1687, un nouvel emplacement de terre de 80 pieds sur la rue de la chapelle de Notre-Dame-

de-Bonsecours. Agriculteur et défricheur, Antoine taillera des madriers et des planches qu'il revendra ensuite<sup>11-12</sup>.

Par son travail, cet homme assurera le bien-être de sa femme et de ses enfants. Âgé d'environ 49 ans, il part en France durant l'été 1693 pour une raison inconnue; il décédera en France ou sur le bateau lors du voyage de retour vers 1694. Avant son départ, il donne à son épouse une procuration qui lui permettra de gérer les biens familiaux. En 1694, devenue veuve, Françoise a 49 ans. Trois de ses filles vivent encore avec elle, des jumelles âgées de près de 20 ans et une autre fille d'environ 15 ans.

#### LA FAMILLE

Née vers 1645, Françoise a environ 20 ans à la naissance de l'aîné et environ 37 ans à celle de la cadette. Elle donnera naissance à huit enfants, deux garçons et six filles, entre les mois de février 1665 et de juin 1682. Antoine, né le 6 juillet 1672, sera inhumé le 10. De Barbe Angélique, la benjamine, nous ne trouvons que son acte de baptême daté du 19 juin 1682 et inscrit dans les registres de la paroisse de Notre-Dame à Montréal. Les six autres enfants se marieront : François à Anne Ménard; Marie Françoise à Jean Patenaude; Catherine à Pierre Patenaude; Geneviève à Louis Tétreault; Élisabeth (Isabelle) à Robert Réaume, et Marguerite à Jacques Tétreault.

Exploit pour Françoise et surtout événement rare à cette époque, deux de ses filles, Geneviève et Élisabeth, des jumelles nées le 23 juillet 1674, survivront. Trois des six enfants, Marie Françoise, Élisabeth (Isabelle) et Marguerite déclareront à leur mariage savoir signer. Au décès de Françoise en 1718, quatre enfants sont encore vivants et 31 petits-enfants, aussi vivants, se sont ajoutés à la descendance d'Antoine et Françoise. Une dernière petite-fille naîtra en 1721<sup>13</sup>.

Si le quotidien de ce couple a été oublié par l'histoire, il faut souligner que, de part et d'autre, les époux ont accompli les gestes nécessaires à la survie de leur famille.

#### FRANÇOISE MOISAN DIT LA BELHUMEUR, ACCUSÉE

Alors, qu'en est-il de cette accusation de prostitution déposée par son gendre Pierre Patenostre (Patenaude) le 18 septembre 1688? En consultant la requête d'accusation, on y apprend que l'épouse de Pierre, Catherine Brunet, s'est réfugiée chez ses parents. Le 17 septembre *sa femme lui ayant donné quelque sujet de*

<sup>8</sup> Dictionnaire biographique du Canada, vol. 1, p. 559-560.

<sup>9</sup> PRDH, *op. cit.*

<sup>10</sup> GOUBOUT Archange. *Les passagers du Saint-André - La Recrue de 1659*, Cahier pédagogique 2, Société de généalogie canadienne-française (SGCF), Nouvelle édition révisée, 2009.

<sup>11</sup> LANGLOIS Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, 1608-1700*, Sillery, La Maison des ancêtres, 1998, t. 1, p. 300-301.

<sup>12</sup> Groupe de recherche sur Montréal. *Adhémard*, base de données Propriétés bâties et population de Montréal, 1642-1805.

<sup>13</sup> Université de Montréal, *op. cit.*

mécontentement, il lui avait voulu faire une petite correction et lui avait donné quelques coups avec une petit fardoche... Le jour de l'accusation, Françoise et trois autres femmes seraient arrivés en la maison de Claude Barbier pour lequel le suppliant travaille et lui auraient apporté son enfant âgé de sept mois et lui auraient laissé lad belhumeur maltraitant en mesme temps led. suppliant... et le tirant par les cheveux mesme déchiré ses hardes.

Dans la même journée, Françoise et les autres femmes, accompagnées de François Brunet, frère aîné de Catherine, se rendent dans une maison où loge Pierre Patenostre. Ils auraient enfoncé, les pentures pour y entrer et prit les coffres de dans le logis et emporté ce qu'ils y ont trouvé... Il continue son accusation en mentionnant que Françoise a depuis deux ans des mauvaises intentions à son esgard... et est la cause de leur divorce. Il demande que Françoise et son fils lui remettent tout ce qui lui a été pris et qu'ils soient condamner en tous despens dommages et intérêts et à souffrir comme perte de longtemps et autres choses estant obligé d'abandonner son mesnage et après autre peine que vous advisez... Il ajoute lad belhumeur ne voulait pas laisser sortir lad femme sa fille... Puis, seront ajoutées des accusations sur la vie desbordée & infâme de Françoise mentionnant les témoignages du soldat Delorme, des nommés Manseau et Pillereau et même la plainte que Monsieur le curé nous en a fait et que tous ces gestes se passaient dans la maison de Françoise en l'absence de son mari, en présence de ses filles<sup>14</sup>.

Les archives judiciaires ne font pas mention de la condamnation de Françoise Moisan pour tout ce qui lui est reproché. Nous pouvons donc supposer que la plainte de Pierre Patenostre n'a pas été retenue contre elle. Comment, dans ce milieu très dévot et très peu peuplé, aurait-on pu laisser impunie une si mauvaise personne? A-t-elle été tout simplement mise à l'écart de la société?

Après examen des quelques traces laissées dans les documents officiels la concernant ou reliées aux membres de sa famille, aucun élément ne confirme cette exclusion.

<sup>14</sup> BAnQ. *Requête en forme de plainte de Pierre Patenostre contre la Belhumeur sa BelleMere et son fils François Brunet, 18 septembre 1688*, TL2, 420 0 005 04-02-008B, 1971-00-000/11572, pièces détachées 1688-27 juin 1689.

## LA VIE CONTINUE

Le 15 novembre 1688, à Boucherville, François Brunet se marie à Anne Ménard, fille de Jacques Ménard et Catherine Forestier. Pierre Boucher, écuyer et seigneur de Boucherville, assiste à leur mariage<sup>15</sup>. Cet événement se déroule tout juste deux mois après les actes répréhensibles envers Pierre Patenostre (Patenaude) dont Antoine Brunet et Françoise, sa mère, sont accusés.

Entre septembre 1688 et 1694, date de son décès, Antoine Brunet poursuit ses activités agricoles et marchandes. Il reçoit des Sulpiciens, au printemps de 1668 et encore au printemps de 1678, des terres à Montréal<sup>16</sup>. Difficile de croire que ces Messieurs auraient pu fermer les yeux sur la conduite de son épouse. Quant à la plainte du curé mentionnée dans la requête de Patenostre (Patenaude), l'information est inexistante.

Avant son départ pour la France, Antoine laisse une procuration à sa femme. Aurait-il mis ses biens entre les mains d'une femme qui le trompe et qui pourrait facilement dilapider ses avoirs ou les utiliser à son profit? S'il avait eu des doutes sur son honnêteté, la procuration aurait pu être faite au nom d'un notaire. De

plus, il est au courant de la plainte de Pierre Patenostre, puisqu'elle a été enregistrée par les notaires Migeon de Bransatt et Adhémar (voir dans Michel Langlois). Des voisins ont été rencontrés comme témoins et de plus, Catherine s'est réfugiée dans sa maison.

Le 26 juin 1699, devant Charles Jucherau de Saint Denys Escuyer Conseiller du Roy lieutenant general de la Juridiction Royal de l'isle de montreal et autres lieux dependans du gouvernement de la ditte Isle et devant Adhémar, greffier, et Jean Cabazié, substitut du procureur du Roy, Françoise Moisan devient tutrice de sa petite-fille Marie Patenostre, fille mineure de Marie Françoise Brunet et Jean Patenostre, frère de Pierre. Plusieurs personnes sont aussi présentes pour donner leur avis sur lection dun tuteur et dun subroge tuteur.

Les deux enfants, Jean et Marguerite, nés du deuxième mariage de Jean avec Marie Robidou, sont aussi touchés par cette mesure. Sont donc présents Charles, Pierre et Louis Patenostre et Jean Ferron dit Santerre, oncles des enfants; Jacques Surprennant dit Sansoucy, Gabriel Lemieux et le

<sup>15</sup> Université de Montréal, *op. cit.*

<sup>16</sup> LANGLOIS Michel, *op. cit.*, p. 300-301.



À ta santé, l'ami Bazile!

dans Paul Saunière, *Monseigneur*, non daté. Musée de la civilisation, bibliothèque du Séminaire de Québec, 429.6.

Source : <http://podcastmca.org/Nouvelle-France/accessible/fr/divertissements/>

sieur Charles de Couagne, marchand bourgeois de Montréal<sup>17</sup>. Depuis le 29 avril 1694, Françoise est cabaretière et le restera jusqu'au 31 décembre 1704<sup>18</sup>; cette activité est connue de tous car Montréal est alors un village. Cela fait presque 11 ans que Françoise a fait l'objet d'une plainte. Si confier une enfant à une femme accusée d'être « *impudique* » avait été considéré comme très risqué pour la moralité de la jeune fille, on peut conclure qu'il n'en était rien.

#### UN DEUXIÈME MARIAGE

Treize ans après le décès d'Antoine Brunet dit Belhumeur, Françoise se mariera en secondes noces à Pierre Perthuis dit Lalime, le 13 février 1707 à Montréal.

<sup>17</sup> BAnQ, *Les Dossiers de la Juridiction royale de Montréal, 1693-1760*, Pistard, TL4, S1, D351.

<sup>18</sup> Groupe de recherche sur Montréal, *op. cit.*

Françoise Moisan décède et sera inhumée à Contrecoeur le 2 novembre 1718, à l'âge d'environ 73 ans<sup>19</sup>. Une « femme de mauvaise vie » aurait eu peu de chances d'avoir une existence si longue. Elle serait décédée des maladies reliées aux activités sexuelles risquées et nombreuses.

#### CONCLUSION

Cette Fille du roi a été l'objet d'une injustice à l'époque, et les calomnies se répètent encore aujourd'hui. Françoise Moisan n'était pas une prostituée et n'a pas incité sa fille Catherine ou quelque autre femme à la prostitution. Il faut le dire et le répéter pour que son honneur soit rétabli.

<sup>19</sup> Université de Montréal, *op. cit.*

## 400 ANS DE LA PITIÉ-SALPÊTRIÈRE ET 350<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU PREMIER DÉPART DES FILLES DU ROI LE 6 JUIN 2013

Mariette Parent (3914)



Photo : François Desrochers (4075).

Dévoilement de la plaque commémorative, sur le mur de la cour Sainte-Claire de la Salpêtrière (pavillon des jeunes filles au XVII<sup>e</sup> siècle) par la Société d'histoire des Filles du Roy, en présence de personnalités françaises et québécoises dont Michel Robitaille, délégué général du Québec à Paris et Gilbert Pilleul, coprésident de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs.

Maintenant c'est connu!  
L'on sait d'où elles sont parties  
pour plusieurs d'entre elles.

L'événement a été organisé  
par la CFQLMC, en partenariat  
avec la Société d'histoire des

Filles du Roy et les associations de France-Québec et le soutien du Consulat général de France à Québec et de la Délégation générale du Québec à Paris. Ont aussi assisté au dévoilement 36 Québécoises, personnifiant les 36 femmes qui s'embarquèrent en 1663 pour le Nouveau Monde.



### CORRECTIONS AU N<sup>o</sup> 304 – GARNEAU

À la page 49, à la note n<sup>o</sup> 12, il faudrait lire *L'Ancêtre*, numéro 297, volume 38, hiver 2012, p. 85-86.



# 350<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVÉE DES FILLES DU ROI

Récipiendaires des certificats d'ascendance matrilineaire de Filles du roi

8 août 2013

Musée de la civilisation de Québec

NOTE : La revue *L'Ancêtre* retient la graphie de la deuxième édition du livre d'Yves Landry (Leméac, 2013).

## Descendantes et descendants de Filles du roi arrivées en 1663, 1664 et 1665

- 1- Lise Hébert, descendante à la 11<sup>e</sup> génération de Marguerite Moitié qui a épousé Joseph-Élie Gauthier le 24 octobre 1663 à Château-Richer, 12 enfants.
- 2 et 3- Monique Dussault et Denis Thivierge, respectivement descendants à la 11<sup>e</sup> et à la 12<sup>e</sup> génération de Catherine Fièvre qui a épousé Charles Allaire le 10 novembre 1663 à Château-Richer, 13 enfants.
- 4- Denise Rondeau, descendante à la 12<sup>e</sup> génération de Catherine Guillot qui a épousé Jean Jacquereau le 25 octobre 1663 à Château-Richer, 11 enfants.
- 5 et 6- Louise Julien et Martine Lefebvre, respectivement descendantes à la 11<sup>e</sup> et à la 12<sup>e</sup> génération de Madeleine Carbonnet qui a épousé Étienne Sédilot dit Desnoyers le 11 août 1664 à Québec, 4 enfants.
- 7- Danielle Todd-Quintal, descendante à la 12<sup>e</sup> génération de Marie-Anne Poussin qui a épousé Jean Larchevêque le 7 septembre 1665 à Québec, 11 enfants.
- 8- Marjolaine Bilodeau, descendante à la 11<sup>e</sup> génération de Louise Gargottin qui a épousé en premières noces Daniel Perron dit Suire le 26 février 1664 à Château-Richer, 6 enfants, et qui a épousé en secondes noces Charles-Louis Alain le 7 janvier 1679 à L'Ange-Gardien, 1 enfant.
- 9- Mario Vallée, descendant à la 12<sup>e</sup> génération de Françoise Huché qui a épousé Guillaume Bonhomme le 30 octobre 1664 à Québec, 12 enfants.
- 10 et 11- Danielle Drolet et Valérie Bédard, toutes deux descendantes à la 11<sup>e</sup> génération d'Antoinette Meunier qui a épousé Jacques Aubert; leur contrat de mariage date du 9 novembre 1665 à Champlain, 3 enfants.

- 12- Jocelyne Sauriol, descendante à la 12<sup>e</sup> génération de Nicole Souillard qui a épousé Louis Gaboury, leur contrat de mariage date du 16 novembre 1665 à l'île d'Orléans, 7 enfants.

## Descendantes et descendants de Filles du roi arrivées en 1667, 1668 et 1669

- 13- Denis Leblond, descendant à la 12<sup>e</sup> génération de Catherine Topsan qui a épousé Julien Dumont dit Lafleur le 2 novembre 1667 à Québec, 7 enfants.
- 14- Louise Châteauevert, descendante à la 11<sup>e</sup> génération de Barbe Dorange qui a épousé Jacques Tardif le 6 octobre 1669 à Québec, 9 enfants.
- 15- Madeleine Gagnon, descendante à la 10<sup>e</sup> génération d'Anne Bertault qui a épousé Robert Chartier le 21 octobre 1669 à Québec, 5 enfants.
- 16 et 17- Ghislaine Villeneuve et Maurice Pleau, tous deux descendants à la 11<sup>e</sup> génération de Marie de Lamarre qui a épousé Guillaume Renaud le 27 novembre 1668 à Québec, 10 enfants.

- 18- Louise Belleau, descendante à la 10<sup>e</sup> génération d'Ambroise Doigt qui a épousé Jacques Magnan le 14 octobre 1669 à Québec, 8 enfants.
- 19- Jean-Pierre Gendreau-Héту, descendant à la 12<sup>e</sup> génération de Martine Crosnier qui a épousé Philippe Destroismaisons dit Picard le 18 novembre 1669, 12 enfants.
- 20- Colette Tremblay, descendante à la 11<sup>e</sup> génération de Catherine Suret qui a épousé Nicolas Fâche le 7 octobre 1669, 10 enfants.
- 21- Yvon Lacroix, descendant à la 11<sup>e</sup> génération de Nicole Saulnier qui a épousé Jean Brochu le 28 octobre 1669 à Sainte-Famille, île d'Orléans, 4 enfants.



22-Ghislain Quimper, descendant à la 11<sup>e</sup> génération de Jacqueline Labbé qui a épousé Mathurin Colin dit Laliberté vers 1669, 13 enfants.

23-Nicole Boyer, descendant à la 11<sup>e</sup> génération de Claude Damisé qui a épousé Pierre Perthuis dit Lalime le 10 décembre 1668 à Montréal, 12 enfants.

24-Daniel Tremblay, descendant à la 11<sup>e</sup> génération de Françoise Desfossés qui a épousé Jacques Bidet dit Desroussels le 18 octobre 1669 à Sainte-Famille, île d'Orléans, 6 enfants.

25 et 26- Béatrice Vachon et Marguerite Vachon, descendantes à la 14<sup>e</sup> génération de Catherine Verrier qui a épousé Pierre Rondeau le 30 septembre 1669 à Sainte-Famille, île d'Orléans, 5 enfants.

#### **Descendantes et descendants de Filles du roi arrivées en 1670, 1671 et 1673**

27-Carole Veillette, descendante à la 12<sup>e</sup> génération de Catherine de Lalore qui a épousé Louis Badaillac dit Laplante vers 1671-1672 à Sorel, 8 enfants.

28-Francine Giard, descendante à la 12<sup>e</sup> génération de Marie Grandin qui a épousé Jean Beudet le 23 septembre 1670 à Québec, 9 enfants.

29-Gisèle Vézina, descendante à la 11<sup>e</sup> génération de Constance Lepage qui a épousé François Garinet le 5 février 1674 à Sainte-Famille, île d'Orléans, 6 enfants;

30-Ghislaine Drouin, descendante à la 11<sup>e</sup> génération de Marie Charpentier qui a épousé Pierre Gendras; leur contrat de mariage a été signé le 11 novembre 1671 à Sainte-Anne-de-la-Pérade, 4 enfants.

31, 32, 33 et 34- Thérèse Robichaud, Liliane Bérubé, André Bérubé et Lucien Morin, tous descendants à la 11<sup>e</sup> génération de Marie-Reine Charpentier qui a épousé en premières noces Louis Prinseau le 28 juillet 1672, 3 enfants; en secondes noces Étienne Domingo dit Carabi le 26 août 1681 à Québec, 5 enfants.

35-Alfred Michaud, descendant à la 11<sup>e</sup> génération d'Élisabeth-Agnès Lefebvre qui a épousé François Thibault le 14 octobre 1670 à Sainte-Anne-de-Beaupré, 12 enfants.

36-Jean-Yves Fortier, descendant à la 10<sup>e</sup> génération d'Étiennette Beaudon qui a épousé Tugal Cotin le 10 janvier 1672 à Québec, 11 enfants.

37-Odette Lambert, descendante à la 12<sup>e</sup> génération d'Henriette Cartois qui a épousé en premières noces Michel Audebout dit Belhumeur le 26 octobre 1671 à Québec, 2 enfants; en secondes noces André Patry le 23 juillet 1675 à Québec (contrat de mariage 18 juillet, Becquet), 5 enfants.

38-Paule Juliette de Beaumont, descendante à la 13<sup>e</sup> génération de Jeanne Fressel qui a épousé Étienne Jacob le 14 octobre 1670 à Québec, 9 enfants.

39-Yvonnick Roy, descendant à la 12<sup>e</sup> génération de Marie Campion qui a épousé Mathurin Dubé le 3 septembre 1670 à Sainte-Famille, île d'Orléans, 8 enfants.

40-Monique Odesse, descendante à la 11<sup>e</sup> génération de Madeleine Després qui a épousé Nicolas Audet dit Lapointe le 15 septembre 1670 à Sainte-Famille, île d'Orléans, 12 enfants.



Photo : Martine Lapointe.



# ROBERT GIFFARD : CONCESSION DE LA SEIGNEURIE DE BEAUPORT EN 1634

Réjean Binet (6422)

L'auteur, né à Beauport, est le dernier descendant de sept générations successives de Binet ayant vécu sur la même propriété entre 1784 et 1972. Après l'obtention d'un doctorat en chimie à l'Université Laval, de Québec, il s'établit dans la région de Montréal où il occupera pendant près de 20 ans plusieurs postes en recherche, en production et en gestion. Un intérêt toujours grandissant pour l'écriture et le domaine des lettres l'amène à poursuivre ses études à l'Université de Montréal et à obtenir un certificat en traduction, puis à fonder sa propre entreprise de traduction et de rédaction technique. Maintenant à la retraite, il a publié à compte d'auteur la biographie de son père *Paul-René Binet : sa vie, son époque*, avant de s'intéresser activement à l'histoire de Beauport et à celle de ses ancêtres.

## Résumé

Les recherches sur Beauport, pourtant l'une des premières seigneuries de Nouvelle-France, sont relativement peu nombreuses, les auteurs s'intéressant surtout à son fondateur, Robert Giffard. Avant d'obtenir sa concession en 1634, Giffard était déjà venu au Canada à deux reprises, mais les écrits sont demeurés relativement muets à ce sujet. Dans deux articles publiés dans la revue *L'Ancêtre*, l'auteur a tenté de reconstituer le plus fidèlement possible ces deux séjours de Robert Giffard en Nouvelle-France : le premier entre 1621 et 1626 et le deuxième en 1628. Dans ce troisième article, l'auteur poursuit son travail de reconstitution des événements qui ont permis à Giffard d'obtenir une seigneurie et de devenir le premier seigneur de Beauport.

## RETOUR DE GIFFARD EN FRANCE À L'AUTOMNE 1628

Dans un précédent article intitulé *Robert Giffard : second séjour en Nouvelle-France*<sup>1</sup>, nous avons vu que Giffard est rentré bredouille en France à l'automne 1628 après une tentative infructueuse d'établissement dans la colonie. Nul doute qu'il devait être profondément découragé. Non seulement n'a-t-il pu se rendre jusqu'à Québec afin de récupérer son bois de chêne pour en faire le commerce avec la France, mais cet épisode lui a coûté à coup sûr la majeure partie de ses économies. Résigné à son sort, il n'eut pas d'autre choix que de reprendre sa pratique d'apothicaire et de chirurgien dans les environs de Mortagne. En effet, les écrits confirment le retour de Giffard au Perche puisque son nom apparaît dans les registres de la paroisse de Saint-Jean à Mortagne le 12 novembre 1628 lors de l'inhumation d'un petit enfant qu'il venait d'ondoyer<sup>2</sup>.

Par contre, il a appris dès son retour une nouvelle qui lui a sûrement remonté le moral quelque peu : sa femme était enceinte et Robert Giffard allait être père une première fois, à l'âge de 38 ans environ. Son épouse a effectivement donné naissance à une fille, Marie, laquelle fut baptisée à Mortagne le 28 décembre 1628<sup>3</sup>.

On peut donc en conclure qu'elle avait été conçue tout juste avant son départ pour la Nouvelle-France, en avril 1628. C'est son demi-frère, Nicolas Pinguet, alors curé de Tillières, qui procéda à la cérémonie de baptême et demoiselle Gabrielle Catinat, une amie de son épouse, qui porta l'enfant sur les fonts baptismaux.

Où Giffard s'est-il installé à son retour en France? Nous l'ignorons, mais nous pouvons présumer que ce fut chez sa belle-mère Jacqueline Michel. En effet, rappelons-nous que cette dernière s'était [...] *obligée de les nourrir et loger durant le temps et espace de deux ans*<sup>4</sup> [...]. Nous pouvons également présumer qu'il n'avait pas oublié son bois accumulé sur les rives du Saint-Laurent, en attente d'être expédié en France. Donc, s'il était toujours intéressé à venir s'établir en Nouvelle-France, il a dû garder contact avec des membres ou dirigeants de la Compagnie des Cent-Associés pour savoir ce qui se passait dans la colonie, même si les écrits ne nous permettent pas de connaître ses allées et venues au cours des mois subséquents.

## FIN DU CONFLIT ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

Le 24 avril 1629, l'Angleterre et la France mettent fin à leurs hostilités en signant le traité de Suse<sup>5</sup>. La tentative d'établissement ratée de 1628 a grevé les budgets de la Compagnie de quelque 165 000 livres<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Réjean BINET, « Robert Giffard : second séjour en Nouvelle-France », *L'Ancêtre*, numéro 302, volume 39, printemps 2013, p. 196-204.

<sup>2</sup> Fils de M. Nicolas Souesve de Mortagne selon Alfred CAMBRAY, *Robert Giffard, Premier Seigneur de Beauport et les Origines de la Nouvelle-France*, Cap-de-la-Madeleine, [s. n.], 1932, p. 7. Également mentionné dans M<sup>me</sup> Pierre MONTAGNE, *Tourouvre et les Juchereau*, Société canadienne de généalogie, 1965, p. 11.

<sup>3</sup> M<sup>me</sup> Pierre MONTAGNE, *PERCHE-CANADA, Du nouveau sur Robert Giffard, promoteur de l'émigration percheronne*, Cahier percheron n° 25, éd. par l'Ass. des amis du Perche, 1967, p. 29.

<sup>4</sup> Réjean BINET, *op. cit.*, p. 200.

<sup>5</sup> Après la victoire de Richelieu et la reddition de La Rochelle aux mains des Français en octobre 1628, des pourparlers de paix ont été entrepris avec l'Angleterre. Entre autres modalités du traité de Suse, toutes les prises anglaises et françaises devaient être mutuellement restituées.

<sup>6</sup> Gervais CARPIN, *Le Réseau du Canada, Étude du mode migratoire de la France vers la Nouvelle-France (1628-1662)*, Septentrion/Presses de

Malgré tout, les Cent-Associés mettent en branle un nouvel essai de peuplement dès le printemps suivant. Deux navires, plus un petit vaisseau à la charge des Jésuites et trois autres à la charge d'Émery de Caen<sup>7</sup>, accompagnés de quelques vaisseaux de la marine royale, ont comme objectif de venir [...] *occuper leur fief de Nouvelle-France*<sup>8</sup> [...].

Pour ce qui est de Giffard, aucune source n'indique qu'il est de l'embarquement de 1629. À l'instar de M<sup>me</sup> Montagne et de plusieurs autres auteurs, nous ne croyons pas qu'il était en position de revenir sitôt dans la colonie. Ses finances étaient probablement à sec et il avait de plus une famille à nourrir. Quant à Émery de Caen, même s'il transportait des provisions pour Québec, il était surtout intéressé à faire la traite des fourrures et venir chercher ses pelleteries entreposées à l'Habitation depuis deux ans. Arrivé le premier à Gaspé, il y rencontra Eustache Boullé que Champlain avait mandaté pour guetter l'arrivée des vaisseaux français. Voulant revenir en toute hâte annoncer la bonne nouvelle à Champlain, Boullé fut intercepté par les Kirke près de Tadoussac<sup>9</sup>. Mis au courant qu'un traité de paix venait apparemment d'être signé entre la France et l'Angleterre, ces derniers décidèrent d'aller s'emparer de Québec au plus tôt avant l'arrivée de la flotte française.

#### PRISE DE QUÉBEC PAR LES KIRKE

À l'été 1629, la colonie est dans un état de détresse extrême. Sans ravitaillement depuis plus de deux ans, les vivres et les munitions sont quasi épuisés. Il ne reste que quelques hameçons et filets pour la pêche et presque rien pour la chasse. Ne pouvant pas compter sur la collaboration des Montagnais depuis les meurtres de deux Français à l'automne 1627<sup>10</sup>, Champlain apprend également en juin que les Algonquins sont sur le sentier de guerre contre les Iroquois. Il envoie des émissaires dans différentes nations amérindiennes dans l'espoir qu'elles puissent héberger quelques Français dans leurs bourgades. Les Micmacs et les Malécites de la péninsule gaspésienne offrent le gîte à 20 Français pour l'hiver subséquent. Les Abénaquis de l'État du Maine offrent également le refuge aux Français, mais les émissaires

envoyés en Huronnie reviennent bredouilles le 17 juillet. Jugeant qu'il y a alors trop de bouches à nourrir à Québec, Champlain doit même se résigner à relâcher le prisonnier montagnais et à transférer 30 hommes à Gaspé avec ordre de rentrer en France, si possible, à bord de bateaux de pêche basques et autres<sup>11</sup>.

À la mi-juillet, les Montagnais laissent courir le bruit qu'une flotte de navires de ravitaillement français remonte lentement le fleuve en direction de Québec. Mis au courant de cette rumeur, Champlain a de sérieux doutes, sachant très bien que les bateaux français préfèrent toujours s'arrêter à Tadoussac. Puis, tôt le 19 juillet, alors que Champlain est seul à l'Habitation, la plupart de ses hommes et serviteurs étant partis à la pêche ou dans les bois environnants afin de cueillir des racines sigillées, un Amérindien vient l'avertir de l'arrivée imminente de plusieurs grands voiliers battant pavillon anglais. Peu de temps après, le serviteur de Champlain est de retour au fort et lui confirme la présence de trois vaisseaux anglais près de Lévis. Les frères Lewis et Thomas Kirke font parvenir une missive à Champlain : [...] *sçachant tres bien les necessitez extrêmes de toutes choses ausquelles vous estes, que vous ayez à luy remettre le fort & l'habitation entre nos mains, vous assurant toutes sortes de courtoisie pour vous & pour les vostres*<sup>12</sup> [...].

Malheureusement, Champlain ignore à ce moment-là que la guerre entre la France et l'Angleterre est terminée depuis avril. Compte tenu du peu d'hommes à sa disposition (environ 45 Français en tout) et de l'extrême précarité dans laquelle ils se trouvent, Champlain n'a d'autre choix que de se rendre, non sans tenter cependant de négocier une capitulation honorable. Après trois jours de discussions, Lewis Kirke se fait remettre les clefs de la ville et ses 150 soldats s'installent dans le fort Saint-Louis. Kirke s'empresse de saisir toutes les pelleteries des de Caen alors en dépôt dans le magasin de l'Habitation<sup>13</sup>. À son départ de Québec, le 24 juillet 1629, Champlain fait le vœu solennel de faire ériger une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-la-Recouvrance si jamais Québec revient dans le giron français. Parmi les conditions de reddition, les colons qui le désirent peuvent rester dans la colonie et garder leurs habitations. Les Kirke savent très bien que pour convaincre certaines nations amérindiennes de faire la traite des pelleteries avec eux, la présence de quelques Français ne peut pas nuire. Une vingtaine de personnes décident ainsi de rester : les familles Couillard, Hubou, Pivert et Duchesne, de même

<sup>1</sup> Université de Paris-Sorbonne, 2001, p. 121. La Compagnie aurait emprunté plus de 150 000 livres.

<sup>7</sup> Selon Gervais CARPIN, *op. cit.*, p. 126-128, ce nombre de navires n'est peut-être pas exact. Entre autres, Émery de Caen, pris dans une tempête, aurait rebroussé chemin vers La Rochelle puis serait reparti avec un seul navire.

<sup>8</sup> Marcel TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France, III, La Seigneurie des Cent-Associés, tome I, Les Événements*, Montréal, Fides, 1979, p. 41.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>10</sup> Réjean BINET, « Robert Giffard : premier séjour en Nouvelle-France », *L'Ancêtre*, numéro 300, volume 39, automne 2012, p. 47-48. On se souviendra aussi que Champlain gardait toujours prisonnier à l'Habitation le supposé meurtrier.

<sup>11</sup> Maurice K. SÉGUIN, *Samuel de Champlain, l'entrepreneur et le rêveur*, Sillery, Septentrion, 2008, p. 278-280.

<sup>12</sup> Georges-Émile GIGUÈRE, *Œuvres de Champlain*, Montréal, Éd. du Jour, 1973, vol. 3, p. 239.

<sup>13</sup> SÉGUIN et TRUDEL indiquent qu'il y avait 1 713 peaux de castor et 432 peaux d'original. D'autres auteurs indiquent qu'il pouvait y avoir jusqu'à 3 500 peaux de castor ou même plus.

que quelques serviteurs, commis et truchements, tandis que les autres sont emmenées en Angleterre, puis rapatriées en France<sup>14</sup>.

En retournant à Tadoussac, Thomas Kirke aperçoit le navire d'Émery de Caen près de La Malbaie. En effet, ce dernier avait décidé de se rendre jusqu'à Québec au lieu d'arrêter à Tadoussac. Émery de Caen tente de manœuvrer afin d'esquiver le navire anglais, mais Kirke lui barre le chemin. Une légère collision s'ensuit et le vaisseau de de Caen est facilement capturé. C'est à ce moment que Champlain apprend qu'un traité de paix a été signé depuis déjà plusieurs mois, donc à une date antérieure à la prise de Québec. Rendu à Tadoussac, Champlain tente désespérément de faire valoir ses droits auprès du commandant David Kirke, mais ce dernier refuse toute discussion, préférant attendre la confirmation officielle des autorités anglaises à Londres.

Pour ce qui est des vaisseaux des Cent-Associés, du petit navire des Jésuites et des quelques vaisseaux de la marine royale<sup>15</sup>, cette flotte n'a finalement quitté les côtes françaises que le 26 juin. Après une longue traversée, le navire des Jésuites fait naufrage à Canseau, près du cap Breton, le père Noyrot y perdant la vie. Informé de la prise de Québec, le commandant des Cent-Associés décide alors de ne pas s'aventurer sur le fleuve. Pourquoi? Nous l'ignorons. Peut-être qu'il ne voulait pas une répétition de 1628<sup>16</sup>. Quoi qu'il en soit, certains colons décident de s'installer en Nouvelle-Écosse tandis que les autres veulent plutôt retourner en France. L'un des vaisseaux va cueillir la trentaine de personnes que Champlain a envoyées à Gaspé à la mi-juillet mais,

comble de malheur, le navire s'écrase sur les côtes de Bretagne lors de son retour en France.

#### NÉGOCIATIONS ET TRAITÉ DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

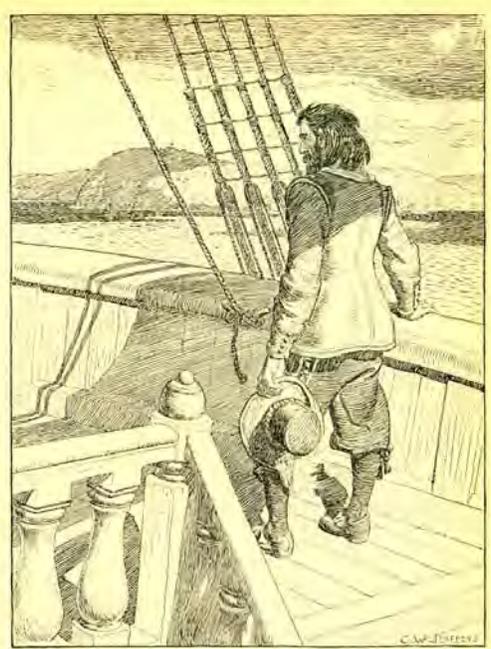
Dès son arrivée en Angleterre, Champlain plaide sa cause devant l'ambassadeur de France à Londres, puis devant Richelieu et le roi Louis XIII à son retour à Paris. Reconnaisant le bien-fondé de son argumentation, le roi réclame la restitution de Québec et de l'Acadie, selon les clauses du traité de Suse. Cependant, la question de droit est une chose, mais la situation de fait en est une autre, comme le souligne si bien Béatrice Chassé<sup>17</sup>.

En effet, le roi d'Angleterre Charles 1<sup>er</sup> veut régler certaines questions pendantes avec Louis XIII avant d'acquiescer à cette requête. Dans un effort diplomatique pour mettre de côté les querelles incessantes entre la France et l'Angleterre depuis des décennies, Charles 1<sup>er</sup> avait épousé la sœur de Louis XIII, Henriette de France (fille d'Henri IV et Marie de Médicis), le 11 mai 1625. Comme c'est la coutume du temps, le trésor français a promis une dot fabuleuse, 2 400 000 livres, la moitié à payer la veille des épousailles, l'autre dans un an<sup>18</sup>. Comme les finances de la France sont dans un état précaire à cette époque, l'Angleterre attend toujours le deuxième versement. Puisque les

finances de Charles 1<sup>er</sup> ne sont guère plus reluisantes, il préfère donc attendre le paiement complet de la dot avant de rendre la colonie aux Français. C'est seulement en 1632 que Louis XIII va finalement honorer ses engagements financiers<sup>19</sup>, ce qui mènera à la signature du traité de Saint-Germain-en-Laye le 29 mars 1632.

#### REPRISE DES ACTIVITÉS

Avec le retour de la Nouvelle-France dans le giron français, on se serait attendu à ce que Champlain et les Cent-Associés reviennent en force dans la colonie. Mais non. Sans fonds, les Cent-Associés ont dû à nouveau se



Samuel de Champlain, prisonnier des frères Kirke, quitte Québec sur leur bateau en 1629.

Reproduit de Charles W. Jefferys, *The Picture Gallery of Canadian History*, vol. 1, *Discovery to 1763*, Toronto, The Ryerson Press, 1942, p. 95.

<sup>14</sup> Maurice K. SÉGUIN, *op. cit.*, p. 283. Cette liste correspond assez fidèlement aussi à celle présentée dans Georges-Émile GIGUÈRE, *op. cit.*, p. 249-250. Marcel TRUDEL en énumère également quelques autres dans *Histoire de la Nouvelle-France, III, La Seigneurie des Cent-Associés*, t. 1, *Les Événements*, *op. cit.*, p. 44 et dans *Catalogue des immigrants, 1632-1662*, éd. Hurtubise HMH, 1983, p. 17-21.

<sup>15</sup> Selon Gervais CARPIN, *op. cit.*, p. 127, les vaisseaux de la Marine royale, stationnés à La Rochelle, reçurent l'ordre de ne plus partir pour la Nouvelle-France puisque la paix avec l'Angleterre venait tout juste d'être proclamée.

<sup>16</sup> Si aucun vaisseau de la Marine royale n'accompagnait ceux des Cent-Associés, le commandant a probablement préféré ne pas aller plus loin (réf. 15).

<sup>17</sup> Béatrice CHASSÉ, Hélène de CARUFEL et Camille LAPOINTE, *Aux origines de la vie québécoise*, Les publications du Québec, 1995, Collection Patrimoine, p. 47.

<sup>18</sup> Marcel TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France, III, La Seigneurie des Cent-Associés, tome I, Les Événements*, *op. cit.*, p. 46.

<sup>19</sup> Marcel TRUDEL est par contre d'avis que ce deuxième versement n'était qu'une promesse de paiement.

contenter, en 1632, d'approvisionner leur petite colonie implantée en Acadie. Émery de Caen, encore lui, reçoit le mandat de reprendre possession de Québec en leur nom. Il obtient également le monopole de la traite des fourrures pour une autre année. Parti en avril, ce n'est seulement que le 5 juillet, après une traversée fort pénible et le quasi naufrage de son navire près de l'Île d'Orléans, à la suite d'une violente bourrasque, qu'Émery de Caen réussit finalement à atteindre Québec<sup>20</sup>.

Faisant valoir aux Kirke les lettres patentes des rois de France et d'Angleterre qui demandent aux Anglais d'évacuer les lieux dans les huit jours, c'est enfin le 13 juillet que ces derniers rendent les clefs du fort et quittent Québec à bord de deux navires. Les quelques familles de Français abandonnées à Québec depuis 1629, du moins celles encore là, sont très heureuses de revoir leurs compatriotes. Le Père Le Jeune, l'un des Jésuites revenus dans la colonie avec les de Caen, célèbre une première messe en terre canadienne depuis trois ans, dans la maison des Hébert/Couillard<sup>21</sup>.

La colonie est dans un piètre état. Seul le fort Saint-Louis, érigé sur le cap aux Diamants, tient toujours. L'Habitation a été presque totalement incendiée et détruite. Les couvents des Récollets et des Jésuites sont aussi très endommagés. Comme déjà mentionné, la ferme établie par Champlain près du cap Tourmente a été rasée en 1628<sup>22</sup>. Les 37 engagés<sup>23</sup> faisant partie de la flotte d'Émery de Caen ne réussissent qu'à faire les réparations les plus urgentes afin de pouvoir hiverner convenablement. Les trois Jésuites, qui ont apporté des graines, ont cependant le temps de faire quelques semences, lesquelles ont donné d'assez bons résultats<sup>24</sup>. Quant à Émery de Caen, sans doute fort irrité de ne pas retrouver ses pelleteries, il est plus occupé à faire la traite des fourrures qu'à remettre la colonie en état.

<sup>20</sup> Béatrice CHASSÉ, Hélène de CARUFEL et Camille LAPOINTE, *op. cit.*, p. 49-50.

<sup>21</sup> Marcel TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France, III, La Seigneurie des Cent-Associés*, t. 1, *Les Événements*, *op. cit.*, p. 116-117.

<sup>22</sup> Réjean BINET, *Robert Giffard : second séjour en Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 203.

<sup>23</sup> Selon Gervais CARPIN, *op.cit.*, p. 133, une querelle aurait éclaté entre Émery de Caen et les membres des Cent-Associés responsables de l'embarquement et moins de la moitié de ces engagés seraient venus à Québec.

### RETOUR DE CHAMPLAIN EN 1633

Ne voulant pas laisser la direction de la colonie aux mains des de Caen une autre année, Richelieu et les Cent-Associés décident d'en confier les rênes à Champlain en 1633. Ce dernier revient donc au pays, non seulement à titre de gouverneur et lieutenant général du roi en la Nouvelle-France, mais aussi de commandant de la Compagnie des Cent-Associés dont il est l'un des membres influents<sup>25</sup>. Arrivés à Québec le 22 mai 1633, Champlain et ses hommes se mettent rapidement à

l'ouvrage, car ils ont apporté quantité de matériaux, de vivres et de tout ce qui est nécessaire pour procéder à la réfection de l'Habitation et des principaux bâtiments. N'oubliant pas la promesse faite à Dieu lors de son départ en 1629, Champlain fait également ériger la chapelle Notre-Dame-de-la-Recouvrance à l'automne.



Représentation schématique de la chapelle Notre-Dame-de-la-Recouvrance (Google Images) érigée par Champlain lors de son retour au pays en 1633 (cette chapelle était en bois et elle a été détruite par un incendie le 14 juin 1640).

Des quelque 200 personnes qui font partie de l'arrivage de 1633, environ 130 vont hiverner à

Québec<sup>26</sup>. Ce groupe comprenait surtout des ouvriers et des artisans, quelques colons, une femme, deux jeunes filles, de même que quatre Jésuites, dont le célèbre père Jean de Brébeuf<sup>27</sup>. En réalité, on en sait très peu à propos de l'identité ou de l'origine de ces personnes<sup>28</sup>. Par exemple, y avait-il des Percherons parmi eux? Peu probable. Giffard n'en faisait pas partie, car son nom aurait sûrement été mentionné quelque part. Certains auteurs suggèrent que Noël Juchereau ait pu être de l'expédition de 1632 afin de veiller aux intérêts des Cent-

<sup>24</sup> Béatrice CHASSÉ, Hélène de CARUFEL et Camille LAPOINTE, *op. cit.*, p. 51.

<sup>25</sup> Maurice K. SÉGUIN, *op. cit.*, p. 304.

<sup>26</sup> Gervais CARPIN, *op.cit.*, p. 144 avance plutôt le chiffre de 115 hivernants, car l'un des navires a tout d'abord fait une escale au Cap-Breton et on ne sait pas combien de passagers ont poursuivi leur route jusqu'à Québec par la suite.

<sup>27</sup> Marcel TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France, III, La Seigneurie des Cent-Associés, tome I, Les Événements*, *op. cit.*, p. 122-123. Jean de Brébeuf était venu au pays une première fois en 1625 et avait séjourné chez les Hurons de 1626 à 1629. Capturé et martyrisé par les Iroquois en 1649, il fut assassiné, tout comme le père Gabriel Lalemant.

<sup>28</sup> Marcel TRUDEL ne peut en identifier que quelques-unes dans son *Catalogue des immigrants, 1632-1662*, *op. cit.*, p. 26-30 et nous n'avons pas pu retrouver les tabellionnages du Havre ou de Honfleur de cette année-là.

Associés. M<sup>me</sup> Montagne<sup>29</sup> a de sérieux doute à ce sujet et pense qu'il y a peut-être confusion avec son frère Jean qui serait peut-être venu brièvement dans la colonie en 1633. Par contre, on connaît les noms des 37 engagés de l'année 1632 et les Juchereau n'y sont pas mentionnés<sup>30</sup>. Noël Juchereau est venu avec Giffard en 1634, mais son frère Jean n'est arrivé au pays avec sa famille qu'en 1643, selon Langlois<sup>31</sup>.

Revenons à Giffard. Avait-il été mis au courant de la perte de ses 10 000 merrains emportés par la marée en 1631 ou malicieusement jetés à l'eau par les Anglais durant l'occupation des Kirke? C'est très probable puisque les années passant, il devait être de plus en plus inquiet à propos de l'état de son bois entreposé le long des rives du Saint-Laurent et exposé aux intempéries depuis 1626. C'est sans doute ce qui explique pourquoi Giffard n'est pas revenu dans la colonie en 1632 ou en 1633, croyons-nous. Il n'y avait plus urgence d'agir et il s'est probablement dit qu'il devait tout d'abord jeter les bases de son entreprise en France avant de venir s'établir au Canada. De plus, la famille de Giffard s'était agrandie depuis peu. En effet Marie Regnourd avait donné naissance à un deuxième enfant, un fils prénommé Charles, en décembre 1631<sup>32</sup>. Sans doute une raison de plus pour ne pas vouloir trop s'éloigner de la maison.

#### IMPORTANTES CHANGEMENTS DE CAP DANS LE MODE DE RECRUTEMENT DES CENT-ASSOCIÉS

Les deux tentatives de peuplement des Cent-Associés de 1628 et 1629 se sont soldées par des échecs fort coûteux, rappelons-le. En 1630 et 1631, on a seulement pu ravitailler les quelques colons laissés en Acadie en 1629. En 1632, les finances des Cent-Associés sont complètement à sec. Du capital initial de 300 000 livres, les différentes mésaventures des dernières années leur ont coûté 345 000 livres<sup>33</sup>. Est-ce la fin pour la Compagnie des Cent-Associés? Il semble bien que non puisque ces derniers [...] vont chercher de nouveaux fonds contre la cession du monopole du commerce et de la traite à une compagnie particulière, la compagnie de Cheffault-Rozzée, et décident de laisser dorénavant le peuplement à la charge de

particuliers<sup>34</sup> [...]. Selon Trudel, la compagnie de Cheffault-Rozzée a sous-traité des Cent-Associés le monopole de traite sur le Saint-Laurent et la baie des Chaleurs. D'autres compagnies sont aussi actives en Acadie et ailleurs sur les rives de l'Atlantique<sup>35</sup>.

Pour ce qui est de Giffard, essayons de voir comment il a pu devenir l'un de ces particuliers à qui la Compagnie des Cent-Associés va confier, du moins en partie, son volet peuplement de la colonie. Selon Rainville, [...] *les candidats pressentis se doivent d'être « personnes de condition », c'est-à-dire, pour les Cent-Associés, des nobles ou des bourgeois*<sup>36</sup> [...].

Giffard n'est pas noble, même si des ancêtres Viron du côté de sa mère l'étaient. Par contre, on peut certes dire qu'il appartient à la petite bourgeoisie de Mortagne. N'empêche, ses finances personnelles ne lui permettent probablement pas de se lancer seul dans une telle aventure, même s'il a repris ses activités de maître chirurgien. En effet, dans un acte daté du 6 mai 1630, on le voit participer avec plusieurs autres maîtres chirurgiens de Mortagne et des environs à l'autopsie pratiquée sur le corps de Michel Gobillon, sieur de Bonner, fils de Galeran Gobillon, sieur de la Forgetterie<sup>37</sup>.

Cambray indique que [...] *Robert Giffard avait su se créer d'excellentes amitiés et de puissants protecteurs parmi les Cent-Associés. Rosée, Cheffault, Jacques Duhamel, Noël Juchereau des Chastelets, Claude de Roquemont, Jean de Lauzon ont fortement contribué leur quote-part à aider Giffard dans l'œuvre de colonisation* [...]. Quant à Rainville, il suggère que sa candidature peut avoir été soumise par un ou plusieurs membres des Cent-Associés. En effet, Giffard connaissait bien Champlain, puisqu'il l'avait côtoyé de près lors de son premier séjour à Québec<sup>39</sup>. Rainville mentionne également d'autres possibilités : Louis Houel, sieur du Petit-Pré, l'un des membres fondateurs des Cent-Associés, qui a eu des relations d'affaires subséquentes avec Giffard, les marchands Jean Rosée et Jacques Duhamel, aussi futurs associés d'affaires de Giffard, ou encore des personnes faisant partie de ses réseaux familiaux comme les Pinguet et surtout, les Juchereau, qui seront de proches collaborateurs des Cent-Associés et qui participeront, tout comme Giffard, au peuplement

<sup>29</sup> M<sup>me</sup> Pierre MONTAGNE, *Tourouvre et les Juchereau*, op. cit., p. 11-13.

<sup>30</sup> Fonds des Archives départementales de la Seine-Maritime; Rouen 1632, Le Havre, Série Tabellionage 2E70. On peut également trouver cette liste sur le site internet suivant : <http://www.migrations.fr/salamandreetlionne1632.htm>

La plupart des engagés sont de Rouen ou d'ailleurs en Seine-Maritime ou Normandie.

<sup>31</sup> Michel LANGLOIS, *L'Ancêtre*, volume 26, numéro 1, 1999, p. 48-50.

<sup>32</sup> Michel LANGLOIS, *Les ancêtres beauportois (1634-1760)*, L'Éclaireur Beauceville imprimeur, 1984, p. 24. Ce fils quelque peu rebelle est arrivé au Canada avec ses parents en 1634, mais est retourné en France avec son père en 1646, lors d'un voyage d'affaires de ce dernier, pour ne plus jamais revenir dans la colonie par la suite.

<sup>33</sup> Marcel TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France, III, La Seigneurie des Cent-Associés*, t. 1, *Les Événements*, op. cit., p. 56-57.

<sup>34</sup> Alain RAINVILLE, *Ambitions et illusions d'un entrepreneur seigneurial en Nouvelle-France : Robert Giffard, 1634-1653*, Mémoire de maîtrise en histoire, U. Laval, 2000, p. 39.

<sup>35</sup> Marcel TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France, III, La Seigneurie des Cent-Associés*, t. 1, *Les Événements*, op. cit., p. 60.

<sup>36</sup> Alain RAINVILLE, op. cit., p. 39-40.

<sup>37</sup> Alfred CAMBRAY, op. cit., p. 8-11. Cambray présente un photostat de l'original de même qu'une transcription de cet acte passé devant M<sup>e</sup> Mathurin Poitevin le Jeune à Mortagne. On y note aussi la présence de Jean Juchereau qui signe en lieu et place du sieur de la Forgetterie.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>39</sup> Réjean BINET, *Robert Giffard : premier séjour en Nouvelle-France*, op. cit., p. 46-51.

de la colonie. Cependant, plus que tout autre, Rainville identifie Jean de Lauson, surintendant des Cent-Associés et futur gouverneur de la Nouvelle-France, le qualifiant même de [...] *protecteur de Giffard*<sup>40</sup> [...] parce que [...] *le mariage à une date plus tardive (12 août 1652) d'un des fils Lauson avec une des filles Giffard suggère qu'une longue amitié ait pu exister entre les deux hommes [...]*. Peut-être que toutes ces relations peuvent effectivement avoir aidé Giffard, mais nous croyons qu'il n'est pas nécessaire de chercher la solution si loin.

Tout d'abord, il faut se rappeler que l'édit du roi de France de mai 1628 pour l'établissement de la Compagnie de la Nouvelle-France précisait que [...] *la conversion des peuples infidèles et barbares demeurait le mobile exprimé et le peuplement par des Français le moyen choisi*<sup>41</sup> [...]. Pour ce faire, ladite Compagnie s'était donc engagée [...] *à faire passer audit País 4 000 hommes ou femmes en 15 ans*<sup>42</sup> [...], ce qui donne une moyenne d'environ 270 personnes par année. Est-ce un engagement facile à tenir? Il semble bien que non. D'ailleurs, les anciennes compagnies n'avaient jamais pu remplir cette partie de leur mandat, même si elles n'avaient à faire passer qu'un petit nombre de colons chaque année. Pourquoi était-ce si difficile de recruter des colons pour la Nouvelle-France? Eh bien, nous croyons qu'il n'était pas facile d'attirer des émigrants dans un pays quasi sauvage, aux hivers rigoureux, aux étés infestés de moustiques et aux peuplades indigènes pas toujours très accueillantes. Pas surprenant que les Cent-Associés aient voulu transférer cette partie de leur mandat à des particuliers, surtout après les fiascos de 1628 et 1629, puis le difficile retour de 1632.

Trudel explique assez bien le cadre seigneurial alors appliqué en Nouvelle-France. Dès les débuts de la colonie, l'octroi de concessions sous forme de fief noble (seigneurie) [...] *sert à récompenser des sujets méritants et à stimuler l'émulation des autres*<sup>43</sup> [...]. L'octroi d'un petit fief à Louis Hébert en 1626 en est un exemple probant.

Quant à Giffard, on sait qu'il voulait exploiter le bois de chêne dans la colonie et en faire le commerce avec la France<sup>44</sup>. Lors de son retour en 1628, nous croyons qu'il voulait non seulement récupérer son bois accumulé à l'embouchure de la rivière Beauport, mais également établir une exploitation sur des bases plus solides. Pour ce faire, il a sans doute dû obtenir une permission quelconque ou signer une entente avec certains dirigeants de la Compagnie principale. Comme la plupart des archives

des Cent-Associés n'ont jamais été retrouvées<sup>45</sup>, on ne peut que spéculer à ce sujet. Toutefois, il nous est difficile de croire que Giffard ait pu couper du bois de chêne en toute liberté sur la côte de Beauport<sup>46</sup> même si, en 1628, ce territoire était toujours vierge et non encore octroyé sous forme de seigneurie par la Compagnie principale.

De plus, depuis son retour au Perche, Giffard avait sûrement mis en branle une activité de promotion du Canada auprès de ses parents et amis. En plus de son intérêt pour s'établir dans la colonie, nul doute qu'il a pu également faire valoir ses capacités de recrutement auprès de Jean de Lauson et des dirigeants des Cent-Associés. Pour en être encore plus convaincu, il suffit d'examiner de près les termes employés par Jean de Lauson dans le préambule de l'acte de concession de la seigneurie de Beauport : [...] *Le désir que nous avons d'avancer la colonie en la Nouvelle-France suivant la volonté du roy, nous faisons recevoir ceux qui ont le moyen d'y contribuer de leur part et voulans distribuer les terres du pais à ceux qui participent avec nous en ce louable dessein et qui seront capables de les faire défricher et cultiver pour y attirer des François [...]* après qu'il nous est apparu des bonnes intentions du dit sieur Robert Giffard<sup>47</sup> [...]. Voilà qui explique en grande partie, selon nous, le choix logique de Giffard par les dirigeants des Cent-Associés.

#### ROBERT GIFFARD OBTIENT UNE SEIGNEURIE

C'est lors de leur assemblée générale du 15 janvier 1634 que les directeurs des Cent-Associés concèdent une seigneurie à Robert Giffard. Cette seigneurie comprend [...] *une lieue de terre à prendre le long de la coste du fleuve de Saint Laurens sur une lieue et demye de profondeur dans les terres à l'endroit où la rivière appelée Notre-Dame de Beauport entre dans le dit fleuve, icelle rivière comprise*<sup>48</sup> [...].

Pourquoi à cet endroit et non pas ailleurs ? Selon Rainville, [...] *la distribution des seigneuries se fait selon une stratégie d'occupation du sol qui privilégie l'implantation par têtes de pont [...]* c'est de cette manière, en allant du plus près au plus éloigné, que sont concédées les seigneuries des côtes de Beauport et de Beaupré : *Notre-Dame-des-Anges aux Jésuites en 1626, Beauport en 1634, puis Beaupré en 1636*<sup>49</sup> [...]. Même si cette façon de procéder des Cent-Associés nous apparaît bien logique, Giffard aurait tout

<sup>40</sup> Alain RAINVILLE, *op. cit.*, p. 40-42.

<sup>41</sup> Gervais CARPIN, *op. cit.*, p. 79.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>43</sup> Marcel TRUDEL, *Les débuts du régime seigneurial au Canada*, Montréal, Fides, 1974, p. 8.

<sup>44</sup> Réjean BINET, *Robert Giffard : premier séjour en Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 49.

<sup>45</sup> Voir l'Avant-Propos de Marcel TRUDEL dans *Les débuts du régime seigneurial au Canada*, *op. cit.*

<sup>46</sup> Alain RAINVILLE, *op. cit.*, p. 97. D'après une communication personnelle de Rainville avec Louis Bélanger, professeur à la Faculté de foresterie de l'Université Laval, les premiers coteaux de Beauport, le long du fleuve, auraient constitué un habitat particulièrement privilégié pour le chêne à cette époque.

<sup>47</sup> Alfred CAMBRAY, *op. cit.*, p. 19-21 et Alain RAINVILLE, *op. cit.*, p. 159-160; ils présentent le texte intégral de cet acte de concession.

<sup>48</sup> Alfred CAMBRAY, *op. cit.*, p. 19.

<sup>49</sup> Alain RAINVILLE, *op. cit.*, p. 19.

aussi bien pu se faire accorder des terres à l'ouest de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, plutôt qu'à l'est. Nous croyons que c'est vraiment Giffard qui a insisté auprès des Cent-Associés pour se faire concéder des terres à cet endroit précis. Souvenons-nous qu'il avait construit une « cabane » près de la Canardière et qu'il avait commencé à couper du bois de chêne dans les environs avec l'aide d'un engagé<sup>50</sup>. Il savait très bien que pour installer une vraie exploitation de coupe de bois, il avait besoin d'y établir un moulin à scie mu par la force hydraulique, comme on en retrouvait alors au Perche. Nul doute que Giffard avait pris le temps d'explorer à fond toute la côte de Beauport lors de son premier séjour en Nouvelle-France, ce qui lui avait permis de constater qu'il y avait effectivement du bois de chêne en abondance (voir commentaire à la réf. 41) et plusieurs sites adéquats pour y installer un moulin, le relief s'étendant en plusieurs gradins et le territoire étant parsemé de plusieurs cours d'eau qui se jettent dans le Saint-Laurent<sup>51</sup>. D'ailleurs la mention « *icelle rivière comprise* » dans l'acte de concession laisse sous-entendre que Giffard tenait à ce que cet important cours d'eau fasse partie de sa concession car il avait sûrement en tête le projet de l'utiliser à bon escient.

Dans l'acte de concession de sa seigneurie, il est aussi clairement indiqué [...] *que les hommes que le dit sieur Giffard ou ses successeurs feront passer en la Nouvelle-France et donneront à la décharge de la dite compagnie en diminution du nombre qu'elle doit y faire passer et à cet effet remettre tous les ans les rolles au bureau de la dite compagnie afin qu'elle en soit certifié*<sup>52</sup> [...]. Donc, à chaque année, Giffard (ou son représentant en France) devait remettre au responsable du recrutement des Cent-Associés une liste de toutes les personnes qu'il avait recrutées et fait passer au pays. À ce sujet, il serait intéressant de revenir sur l'acte de 1652 dans lequel Giffard est dédommagé pour certaines pertes de même [...] *qu'en considération de leffort quil a fait en peuplant La coste de beauport et le pais de la Nouvelle france de plus de trois centz habitant*<sup>53</sup> [...], rappelons-nous. Essayons de voir si on peut maintenant résoudre cette dernière partie de l'énigme. Si Jean de Lauson a mentionné le terme « plus de 300 » dans cet acte, nous croyons que ce chiffre représente effectivement un aperçu assez précis du nombre de personnes que Giffard a fait passer au pays. En effet, Lauson n'avait qu'à faire l'addition des chiffres fournis

par Giffard depuis l'année 1634 pour en arriver à ce nombre. Nous croyons que ce nombre inclut non seulement les hommes engagés ou attirés par Giffard, mais également les femmes et les enfants. Toutefois, contrairement à Carpin, nous ne croyons pas que ce nombre inclut aussi [...] *leurs enfants nés dans la colonie avant 1652*<sup>54</sup> [...], si Lauson citait les chiffres provenant des livres de la compagnie. Nous aurons l'occasion de revenir sur les premiers efforts de recrutement de Giffard dans un prochain article, mais nous laissons à d'autres le soin d'en faire un décompte officiel, car les rôles fournis par Giffard n'ont jamais été retrouvés.

En plus des terres concédées sur la côte de Beauport, la compagnie des Cent-Associés accorde aussi à Giffard [...] *une place proche le fort de Quebecq contenant deux arpens pour y construire une maison avec ses commoditez de court & Jardin* [...]. Pourquoi Giffard se fait-il concéder un emplacement à Québec afin d'y ériger une maison? Normalement, le seigneur est plutôt encouragé à établir sa résidence principale à l'intérieur des limites de sa seigneurie. Cette seconde cession laisse donc supposer que Giffard voulait tout d'abord installer sa résidence principale à Québec. Pourquoi? Pour faciliter la vie de son épouse, même si Québec n'était alors qu'un embryon de ville? Peut-être, car son épouse était enceinte lors de son voyage au Canada, accouchant d'un troisième enfant quelques jours après son arrivée au pays<sup>55</sup>. Mais nous croyons plutôt que Giffard voulait avoir une vraie place d'affaires à Québec afin d'être au cœur de l'action, ce qui confirme l'hypothèse qu'il désirait avant tout établir ici une entreprise commerciale.

Dans un prochain article, nous verrons l'organisation que Robert Giffard a mise en place en France avant de quitter son Perche natal de façon définitive pour venir s'installer en Nouvelle-France avec sa famille. Nous tenterons également d'établir la liste des gens qui l'ont accompagné à Québec en 1634 et qui ont ainsi fait partie de son premier recrutement.



Manoir seigneurial de Robert Giffard, seigneurie de Beauport.  
Source : <http://pages.infinit.net/timinou/giffard.htm>

<sup>50</sup> Réjean BINET, *Robert Giffard : premier séjour en Nouvelle-France*, op. cit., p. 49.

<sup>51</sup> Alain RAINVILLE, op. cit., p. 21-30. Entre autres, Rainville présente une carte des cours d'eau de la partie inférieure de la seigneurie de Beauport à la p. 28.

<sup>52</sup> Alfred CAMBRAY, op. cit., p. 20.

<sup>53</sup> Réjean BINET, *Robert Giffard : second séjour en Nouvelle-France*, op. cit., p. 201.

<sup>54</sup> Gervais CARPIN, op. cit., p. 321.

<sup>55</sup> Selon Alfred CAMBRAY, op. cit. p. 53, Marie Regnouard a donné naissance à une fille, Françoise, le 12 juin 1634, soit huit jours après son arrivée au pays. Champlain en fut le parrain et Guillemette Hébert, la marraine.



# HISTOIRE DE L'ANCÊTRE MATERNEL PIERRE DIZY dit MONTPLAISIR

Jean-Claude Farly (5901)

Jean-Claude Farly, né à Saint-Ignace-de-Loyola, comté de Berthier, a fait des études universitaires en psychologie industrielle et a travaillé plus de 25 ans dans le secteur des télécommunications. Maintenant qu'il est à la retraite, la recherche pour mieux connaître ses ancêtres est devenue l'un de ses passe-temps préférés.

## ORIGINE

Le pionnier Pierre Dizy est originaire de Saint-Maclou de Rouen d'où sont venus bon nombre de colons en Nouvelle-France. Le 21 juin 1634, Pierre Prézot et Magdelaine Énart portent sur les fonts baptismaux de l'église de Saint-Maclou un filleul qu'ils prénomment **Pierre**. Il est le fils de **Charles Dizy** et **Marie De la Motte**. Le couple avait fait baptiser le 4 novembre 1632 un premier enfant, Marie, dans la même église<sup>1</sup>.

Certains croient que le patronyme Dizy pourrait provenir de deux villages français nommés Dizy : l'un, Dizy-le-Gros situé dans l'Aisne et l'autre, Dizy-Magenta de la vallée de la Marne, en Champagne. D'ailleurs, il y aurait en France plus d'une centaine de familles qui portent encore ce nom.

## PROFIL

Le nouvel émigrant Pierre Dizy se serait embarqué pour atteindre la Nouvelle-France vers 1653; il aurait signé un contrat d'engagement pour venir travailler au service de Jacques Le Neuf de la Poterie, ancien gouverneur de Trois-Rivières et seigneur de Portneuf.

*Pierre Dizy fut le bras droit du sieur de La Tousche dans la fondation de Champlain. Il fut le premier marguillier. C'était un homme instruit. Son écriture est belle. Il avait un bon sens pratique. On le consultait dans les affaires et il était souvent appelé comme arbitre. Il fut inhumé à Champlain en 1698 après une laborieuse, utile et honorable carrière<sup>2</sup>.*

Le chanoine Cloutier, auteur de la citation précédente, a complété les qualités de Pierre Dizy en indiquant qu'il était un homme actif, bien éduqué, d'un jugement sûr, travailleur, honnête et respecté.

## VIE

Malgré ses qualités, on n'entend guère parler de lui avant qu'il ne fonde un foyer. Cet important événement se produit le 13 juillet 1659 à Trois-Rivières. Ce jour-là, le missionnaire Jacques de la Place, de la Société de Jésus, écrit dans les registres du lieu qu'il a reçu le consentement

mutuel pour le mariage de **Pierre Dizy**, fils du boulanger Charles Dizy et Marie De la Motte, et **Marie Drouillard**, fille de Jacques Drouillard et Marie Jeanne Planchar, habitants de Villemorin, en Charente-Maritime, en France. Il importe de voir que la cérémonie s'est tenue en présence d'anciens gouverneurs de l'endroit : Jacques Le Neuf de La Poterie et Pierre Boucher, et du notaire Séverin Ameau. Ce dernier rédigea le contrat de mariage du couple un an plus tard, soit le 14 juin 1660.

Le 12 juillet 1660, l'ancêtre acquiert de Bertrand Fafard dit Laframboise son premier coin de terre à l'intérieur du bourg de Trois-Rivières (ct. Séverin Ameau). Il s'agit d'un emplacement de 32 pieds sur 28 situé à l'angle de la palissade et de la rue Saint-Louis; il y bâtera sa maison et y aménagera un jardin. Pour gagner sa vie, Pierre exerce, comme son père, le métier de boulanger et il cultive une petite terre.

Quelques années passent. Le 1<sup>er</sup> mai 1664, chez le notaire Ameau, il accepte de Jacques Le Neuf de La Poterie une concession qui se trouve sur l'île aux Cochons et, 11 jours plus tard, il achète de Jean Aubuchon dit Lespérance un autre lot dans le bourg trifluvien.

L'ancêtre Pierre s'est-il livré à la traite de l'eau-de-vie? En tout cas, il n'entend guère à rire à ce propos. Le 18 avril 1665, Pierre Dizy dit Montplaisir fait convoquer Jacques Besnard par les tribunaux et exige que celui-ci se rétracte pour avoir semé à tout vent que le requérant se livrait à l'illicite commerce. Besnard ne nie pas qu'il ait tenu de tels propos, mais il affirme que c'était une blague pour taquiner son camarade<sup>3</sup>.

## CHAMPLAIN

Le 8 août 1664, Étienne Pezard de La Tousche, alors capitaine de la garnison de Trois-Rivières, avait obtenu du gouverneur de Mézy, en considération des services rendus au roi, une lieue et demie de terre en bordure du Saint-Laurent, depuis la rivière Champlain en montant vers Trois-Rivières. Il ne tardera pas à s'y construire un manoir, si bien que l'année suivante, il sera prêt à y recevoir des censitaires.

<sup>1</sup> SAINTONGE, Jacques. « Pierre Dizy dit Montplaisir », *Nos Ancêtres*, Sainte-Anne-de-Beaupré, Revue Sainte-Anne, 1986, vol. 6, p. 59-66.

<sup>2</sup> CLOUTIER, Prosper, chanoine. *Histoire de la Paroisse de Champlain*, Trois-Rivières, Le Bien Public, 1915, t. 1, p. 87.

<sup>3</sup> DOUVILLE, Raymond. « La dictature de la famille Le Neuf », *Cahiers des Dix*, n° 20, Montréal, [s. n.], 1995, p. 82.

Au printemps 1665, le sieur de La Tousche, déjà installé dans son fort, attend ses futurs colons. La plus précieuse adhésion au clan du seigneur sera sans doute celle de Pierre Dizy puisque celui-ci se montrera son plus actif et plus fidèle collaborateur dans la fondation et le développement de la seigneurie de Champlain. Il faut se rappeler que l'année 1665 voit l'arrivée du régiment de Carignan-Salières et, de ce fait, marque le début d'une ère de soulagement de l'oppression iroquoise.

Le recensement de 1666<sup>4</sup> indique que la famille Dizy n'a pas encore quitté son emplacement de Trois-Rivières. Un jeune homme de 17 ans, Adrien Bacquerville, agit comme domestique et probablement aussi comme aide-boulangier.

En 1667, la famille de Pierre Dizy s'est établie au *petit Cap-de-la-Madeleine*; c'est donc dire qu'ils ont gagné leur domaine de Champlain, entre les propriétés de François Chourel dit Saint-Romain et Louis Foucher dit Laforest. Pierre n'a pas perdu de temps, car il a défriché sept arpents sur lesquels paissent trois bêtes à cornes.

Le déménagement de Pierre Dizy à Champlain est d'ailleurs confirmé dans le *Papier terrier* dressé en 1667 et 1668 par la Compagnie des Indes occidentales. Le pionnier *demeurant à présent à Champlain* déclare tenir en la censive de Trois-Rivières un emplacement faisant partie d'un lot de 20 toises en carré que possède René Besnard dit Bourjoly, qu'il y a fait bâtir une maison et que le *reste est occupé en cour et jardin à luy appartenant par contrat dacquêt du défunt Bertrand Fafard par contrat passé devant Ameau le 12 juillet 1660, moyennant dix sols de rente chaque an non rachetable, la dite maison, cour et jardin joignant d'une part le dit Bourgeolly et d'autre part la rue Saint-Louis, tendante de la rue Notre-Dame au fleuve*<sup>5</sup>.

Le 22 août 1668<sup>6</sup>, Jacques Le Neuf, écuyer et sieur de La Poterie, se transporte sur l'île Neuve, auparavant connue sous le nom de l'île aux Cochons. Il y vient pour faire l'arpentage et la séparation de ses terres. Le procès-verbal qu'en dresse le notaire Ameau révèle que la terre qu'y possède toujours Pierre Dizy dit Montplaisir est contiguë à celle d'Antoine Desrosiers.

Le 12 juin 1669, l'ancêtre Pierre Dizy acceptera de François Hertel de La Fresnière, seigneur en partie de L'Arbre-à-la-Croix, une terre de trois arpents de front. Le 12 novembre 1673, il agira à titre de procureur de Pierre de La Lussaudière, seigneur du chenal Tardif : il sera autorisé à régler les affaires de ce dernier et à donner des concessions à ceux qui le demanderont. Au début de l'année 1676, on verra Pierre Dizy concéder des terres.

Le 21 juillet de la même année, Pierre Dizy, lieutenant du roi, et sa femme Marie Drouillard vendront leur emplacement de Trois-Rivières au gouverneur René Gauthier de Varennes (not. Jean Cusson).

Le recensement de 1681 démontre que la famille Dizy occupe une place enviable dans la petite communauté de Champlain. Six enfants vivent maintenant sous le toit paternel : Michel, Charles, Joseph, Anne-Céleste, Élisabeth et Pierre; l'aîné a 19 ans et le benjamin vient tout juste d'atteindre l'âge de raison. Parmi les biens de l'ancêtre, le recenseur note quatre fusils, quatre pistolets, six bêtes à cornes et 18 arpents de valeur. Pierre Dizy et son voisin Antoine Desrosiers possèdent l'arsenal le plus important de la paroisse.

Les greffes de Romain Becquet et surtout d'Antoine Adhémar recèlent plusieurs autres transactions aux noms de Pierre Dizy et de Marie Drouillard.

#### DÉCÈS

Pierre Dizy sera inhumé à Champlain le 13 juin 1698, à l'âge de 64 ans. Malgré sa situation enviable, il n'avait pas eu le temps de rembourser toutes ses dettes. Le 10 juillet 1700, sa veuve reconnaîtra devoir à l'intendant Jean Bochart de Champigny la somme de 867 livres 8 sols et 10 deniers, soit le solde des 2 207 livres que son mari lui avait empruntées (not. royal Daniel Normandin). Marie Drouillard est décédée à son tour le 17 février 1719. Le 1<sup>er</sup> mars de cette année-là, ses héritiers tiendront une grande réunion de famille pour procéder à l'inventaire des biens.

#### HÉRITIERS

À l'exemple de leur père qui a toujours déployé une activité débordante et occupé des postes de premier plan, les fils de Pierre Dizy ont aussi été des figures dominantes dans leur communauté. Quant aux filles, elles ont contracté des mariages avec des jeunes gens de qualité, même si leur vie conjugale a parfois connu des hauts et des bas.

Pierre Dizy et Marie Drouillard ont eu quatre fils et trois filles :

- Michel-Ignace (1661-1728) marié en 1690 à Marie-Jeanne Beaudoin. Il a voyagé dans l'Ouest. Avec son frère Charles et son futur beau-père René Beaudoin, il aurait accompagné Cavelier de La Salle et obtenu une concession au fort Saint-Louis de Miami le 1<sup>er</sup> décembre 1682. Plus tard, il sera lieutenant de milice et juge seigneurial à Champlain.
- Marguerite (1663-1730) mariée en 1677 à Jean Desbrieux de Cognac, soldat de la compagnie de La Mothe et coureur des bois. En l'absence de son mari, Marguerite connut une aventure amoureuse avec le capitaine réformé de la Marine François

<sup>4</sup> Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, 1935-1936, p. 139.

<sup>5</sup> ROY, Pierre-Georges. *Papier terrier*, p. 362-363.

<sup>6</sup> ROY, Pierre-Georges. *Inventaire des concessions en fief et seigneuries, fois et hommages*, 5, p.188-190.

Desjordy Moreau de Cabanac. Devenue veuve en 1699, elle occupa diverses tâches dont celle de chirurgienne. Vers 1704, elle aurait eu un conflit avec le curé Michel-Philibert Boy à Batiscan.

- Charles (1664-1691) baptisé à Trois-Rivières; il fut voyageur dans l'Ouest, entre autres avec son frère aîné; on ne lui connaît pas d'alliance.
- Joseph (1667 - ?) on ne connaît pas sa destinée.
- Anne-Céleste (1669-1718) mariée en 1691 à François Aubuchon, fils de Jacques Aubuchon et Madeleine Poisson; l'acte indique que son père est procureur et capitaine à Champlain; remariée en 1705 à Michel de Billy.
- Élisabeth (1672-1703) mariée en 1687 à Jacques-François Hamelin de Bourgchemin et de L'Hermitière, enseigne et lieutenant de marine puis commandant successivement à Contrecoeur et au fort Saint-François-du-Lac. Jacques-François serait passé en France vers 1695 après avoir été dénoncé au gouverneur Frontenac par M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier. Frontenac lui accordera quand même une concession sur la rivière Yamaska le 22 juin 1695. Il serait décédé là-bas vers 1697. Élisabeth héritera du quart de la seigneurie du Bourgchemin. Elle se remariera en 1698 avec Alexis Le Guay, un marchand de Montréal.
- Pierre (1674-1761) marié en 1700 à Madeleine Beaudoin, veuve de François Lucas dit Dontigny. Père d'une famille nombreuse, jouissant d'une fortune enviable, Pierre paraît avoir nourri quelques ambitions sociales. Il a été cultivateur, juge seigneurial, commandant de milice du gouvernement de Trois-Rivières, avec le grade de major puis de colonel (1717-1728). C'est lui qui prendra la succession de son père sur la terre familiale.

#### L'ÎLE-DUPAS

Le premier de la lignée des Dizy à s'installer à La Visitation-de-l'Île-Dupas aurait été **Ignace Dizy**, fils de Michel-Ignace et Marie-Jeanne Beaudoin. Ayant épousé Marie-Anne Brisset le 9 février 1720, il est vraisemblable qu'il ait reçu en cette occasion une terre de son beau-père Jacques Brisset, coseigneur de l'île. Ce dernier lui concédera par après une autre terre située cette fois au lieu-dit le Chicot. L'acte du notaire Puppéroux de Lafosse, daté du 27 février 1728, rapporte que la concession a plutôt été faite par Jacques Brisset à *Ignace Dizy de l'Île Dupas*. Ignace et sa femme devaient vivre sur l'île plus tôt puisque sa fille Geneviève aurait été baptisée à Sorel le 28 septembre 1724. Il est arrivé, à cette époque, que les paroisses de Sorel et des îles aient été desservies par le même curé.

Deux siècles plus tard, soit le 24 avril 1906, c'est à l'église de La Visitation-de-l'Île-Dupas qu'on baptisera le septième enfant de Louis-Joseph Désy et Amanda Bibeau : **Marie Annette Julienne Désy**. Son parrain et sa marraine étaient Stanislas Sylvestre et Mathilda Désy.



Parents de l'auteur : Rémi FARLY et Julienne DÉSY, en 1925.

Julienne recevra à La Visitation-de-l'Île-Dupas une éducation de qualité sous la douce férule de ses parents et des bonnes sœurs qui lui enseigneront même le piano; elle aura cependant peu de chance de le pratiquer après son mariage, le 18 février 1925 en la paroisse de La Visitation-de-l'Île-Dupas avec **Rémi Farly**, fils mineur de Joseph E. Farly et Marie-Louise Valois. Ils s'établiront à l'île Saint-Ignace-de-Loyola pour fonder leur famille. Julienne a rendu l'âme le 11 mars 1999 alors qu'elle résidait au Centre d'accueil de Berthierville.

NDLR : La paroisse de La Visitation-de-l'Île-Dupas a été fondée en 1704. L'église actuelle (ci-contre) date de 1852. Il s'agit de la plus ancienne paroisse du territoire de Lanaudière. Les premiers habitants s'y installèrent en 1699. Jusqu'en 1938, on ne pouvait y accéder qu'en barque ou chaland et par pont de glace en hiver.

Source : [www.rootsweb.ancestry.com/~qclanau/regions\\_pastorales\\_Autray.htm](http://www.rootsweb.ancestry.com/~qclanau/regions_pastorales_Autray.htm)





# ABRAHAM AUBRY ET MARIE LOYER

Jean Fortin (6117)

Après avoir fait carrière comme bibliothécaire à l'Assemblée nationale du Québec, Jean Fortin prend sa retraite en 2005. Il entreprend des recherches en généalogie en 2007, mais il s'intéressait déjà à l'histoire depuis son adolescence. Jean Fortin est titulaire d'une licence en histoire (1970) et d'une maîtrise en bibliothéconomie (1972) de l'Université de Montréal. Ses champs de recherche portent sur l'origine de ses grands-parents : Aubry dit Thècle, Calestagne, Fortin et Meunier dit Lapierre.

## Résumé

Abraham Aubry a côtoyé les Patriotes de 1837-1838. L'auteur continue l'histoire familiale de cet ancêtre et de son second mariage avec Marie Loyer. Il fait une belle description des mœurs du temps et présente la descendance immédiate de cet Abraham Aubry : les enfants issus de ses deux mariages.

Le 7 octobre 1856, Abraham Aubry, tanneur, veuf d'Arthémise Beauchamp, épouse dans la paroisse de Sainte-Scholastique Marie Loyer, fille majeure de feu Joseph Loyer et Marie Louise Graton. C'est Vincent Plinguet, prêtre et curé de la paroisse, qui officie<sup>1</sup>. La nouvelle épouse avait été baptisée le 26 juin 1824 dans la paroisse de Sainte-Thérèse-d'Avila, à Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne.

Dans l'enregistrement du baptême de Marie Loyer, il est écrit qu'elle est née ce jour de Joseph Logue [c.-à-d. Loyer] cultivateur et de M. [Marie] Louise Graton de cette paroisse<sup>2</sup>. Le contrat de mariage unissant Abraham Aubry et Marie Loyer est signé le 2 octobre 1856 devant M<sup>e</sup> Antoine Fortier, notaire. Il est passé et signé au domicile de messire Vincent Plinguet, le curé, là où demeure également Marie Loyer.

## LE CONTRAT DE MARIAGE<sup>3</sup>

À 32 ans, Marie Loyer devient la belle-mère des quatre enfants mineurs issus de l'union de son époux avec la défunte Arthémise Beauchamp, soit Philomène, Joseph, Ferdinand et Hubert Aubry nés respectivement en 1837, 1838, 1845 et 1847. Abraham Aubry et Arthémise Beauchamp ont eu d'autres enfants, mais ils n'ont pas survécu. Le couple Aubry-Loyer vivra en communauté de biens selon les usages de la Coutume de Paris alors en vigueur dans le Bas-Canada. On y retrouve des clauses habituelles :

- Il y aura communauté de biens entre les futurs époux conformément à la coutume de Paris suivie en ce pays sauf les modifications ci-après.
- Les dettes et charges antérieures au mariage seront payées et acquittées séparément par celui qui les aura créées ou du chef duquel elles seront provenues sans que l'autre époux et sa part dans la communauté en soient aucunement tenus.

La future épouse apporte peu :

Les biens de la future épouse se composent

*1<sup>o</sup> d'une somme de douze livres [dix chelins] cours actuel dont le dit feu Joseph Loyer son père lui a fait don en avancement d'hoirie et dont Gédéon Loyer son frère lui est comptable en vertu d'acte authentique, et*

*2<sup>o</sup> d'une somme de six livres quinze chelins du dit cours qu'elle déclare posséder en bonnes dettes actives. Tous lesquels biens demeureront propres à la future épouse à elle et aux siens.*

Mais la prospérité de la nouvelle famille repose avant tout sur les avoirs de l'époux. Vingt ans après les pertes que lui a causées la répression de la Rébellion de décembre 1837, le couple Abraham Aubry et Arthémise Beauchamp s'était constitué un patrimoine. Abraham Aubry est légataire en propriété de feu son épouse, selon le testament solennel de celle-ci reçu par M<sup>e</sup> Augustin MacKay, notaire, le 21 août 1854. Abraham est un commerçant qui emprunte, certes, pour faire des affaires, mais qui a également des biens mobiliers et immobiliers ainsi que des créances :

- Les biens du futur époux sont constatés par l'état qu'il en a fait faire, demeuré annexé à ces présentes, après avoir été approuvé des parties et signé ne varetur desdites parties et des notaires soussignés.

L'inventaire après décès de la première épouse est établi le 2 octobre 1856 par Pierre Valois, écuyer et maître tanneur, et Gédéon Biroleau dit Lafleur, écuyer médecin, deux priseurs choisis d'un commun accord par les futurs époux. Le contrat de mariage Aubry-Beauchamp prévoyait aussi des dispositions pour la transmission du patrimoine familial à la génération suivante :

- Le futur époux fait don à la future épouse qui l'accepte si elle lui survit de tous les biens meubles et immeubles généralement quelconques qu'il possèdera au jour de son décès sans aucune exception ni réserve pour par elle en jouir en usufruit seulement sa vie durant, et à la charge de faire un bon et fidèle inventaire et des entretiens et réparations usufruitaires, mais au cas d'enfants nés ou à naître de ce mariage lui survivant, cette donation sera nulle, à moins que tous les enfants qui auront survécu ou décèdent en minorité ou avant leur mariage, car alors la dite donation reprendra sa valeur et vaudra comme s'il n'y avait pas eu d'enfants.

<sup>1</sup> Sainte-Scholastique, Deux-Montagnes, 1856, f. 26r, m. 19.

<sup>2</sup> Sainte-Thérèse d'Avila, Sainte-Thérèse, Terrebonne, 1824, f. 13r, b. 87.

<sup>3</sup> Minutier Fortier, A., 2 octobre 1856.

- Dans tous les cas cette donation en usufruit en faveur de la future épouse ne vaudra que tant qu'elle demeurera en viduité et cessera qu'elle convolera en un autre mariage.

#### L'ANNEXE AU CONTRAT DE MARIAGE<sup>4</sup>

Le contrat unissant légalement Abraham Aubry à Marie Loyer contient 6 pages d'écritures; son annexe en comprend 20. Nous n'en mentionnerons que quelques extraits. L'annexe fait état des meubles et immeubles appartenant à Abraham Aubry dit Thècle, tanneur de la paroisse de Sainte-Scholastique.

On y trouve aussi une description bâtiment par bâtiment, pièce par pièce, de tout le mobilier et les effets qu'ils contiennent, « les animaux mêmes ». La valeur des biens entreposés dans ces divers bâtiments s'élève à 77 livres 10 chelins 1 denier. En deniers comptants, le futur époux possède 5 livres, 8 chelins et 9 deniers. Pour du cuir qu'Abraham Aubry leur a vendu, 13 personnes lui doivent 5 livres, 13 chelins et 10 deniers. L'annexe fournit les noms de ceux avec qui il est en compte.

L'annexe fait état de ses biens immobiliers et situe leur emplacement :

*Un emplacement situé au village de S<sup>te</sup> Scholastique en la dite paroisse de S<sup>te</sup> Scholastique dans la censive de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes de forme irrégulière, et se trouvant enclavé entre la Belle-Rivière, le chemin de Roi et le pont construit vis-à-vis le terrain de Michel Laporte.*

On trouve sur cet emplacement :

- une maison bâtie pièce sur pièce de 20 pieds carrés couverte en planches et bardeaux;
- une remise de 14 pieds sur 25 pieds, entourée en planche debout, couverte en planches et bardeaux;
- une laiterie pièce sur pièce de sept pieds sur huit pieds, adjacente à la dite maison, couverte en planches et bardeaux.

Abraham est propriétaire d'un autre terrain et de ses dépendances :

*Un autre emplacement situé au même, de là contenant d'environ un demi quart d'arpent en superficie, tenant d'un bout à l'autre la dite Belle Rivière de l'autre à Jacques Lacombe père, d'un côté à Michel Laporte et de l'autre à Félix Biroleau.*

Il y a sur cet emplacement :

- une boutique de tanneur, de 16 pieds sur 20 pieds;
- une écurie de 16 pieds sur 11 bâtie pièce sur pièce, à laquelle écurie se trouve une remise y adjacente du côté est;
- un four moitié en briques et moitié en terre.

Une terre sans bâtiment complète ses avoirs immobiliers :

*Un morceau de terre à prairie situé à la cote de S<sup>t</sup> Joseph en la paroisse S<sup>t</sup> Joseph, dans ladite Seigneurie, contenant un*

*arpent de largeur sur deux arpents et vingt pieds de hauteur, tenant d'un bout à François Aubry, de l'autre à un nommé Caien, d'un autre côté à Frédéric Eugène Globensky et de l'autre à un nommé Marsan ou ses représentants, sans bâtiment depuis construit, et point cloturé, si ce n'est un bout joignant le dit Caien [...].*

L'abolition du Régime seigneurial en 1854 permet aux anciens censitaires d'acheter les terres qu'ils occupent, aux anciens seigneurs des lieux ou à ceux qui en ont acquis les droits, en payant des rentes annuelles fixes ou en payant en un seul versement la valeur de ces terres. Comme les rentes annuelles ne sont pas indexées à l'augmentation du coût de la vie, les anciens censitaires préfèrent payer des rentes plutôt que d'acheter les terres à la valeur qu'elles ont en 1854. Est-ce dans ce contexte qu'Abraham Aubry paie des rentes? Quoi qu'il en soit, voici ce que nous apprend l'annexe au contrat de mariage :

<sup>1°</sup> *Que l'emplacement ci dessus en premier lieu décrit est chargé et grevé envers Antoine Campeau, d'une rente de quinze chelins, constitué à son profit du capital de douze livres dix chelins dans la vente qu'il a faite du dit emplacement au dit Abraham Aubry;*

<sup>2°</sup> *Que l'emplacement ci dessus en second lieu décrit est chargé d'une [pour prise de] rente annuelle de dix huit chelins neuf deniers, dit cours dont trois chelins neuf deniers, au profit dudit Antoine Campeau père, et quinze chelins au profit de Jacques Lacombe père, constitué à leur profit dans la vente qu'ils ont faite du dit emplacements;*

<sup>3°</sup> *Que le morceau de terre ci-dessus en troisième lieu décrit, est chargé d'une rente annuelle de une livre cinq chelins, constitué au profit de Dame Marguerite Beauchamp en vertu d'acte authentique.*

Le futur époux a évité soigneusement le défaut de paiement des rentes. *Le dit Abraham Aubry déclare qu'il n'est point du d'arrérages de rentes sur les terrains ci-dessus mentionnés.* Abraham Aubry a emprunté 47 livres 18 chelins 4 deniers. Il doit 25 livres dudit cours à messire Vincent Plinguet, prêtre curé de la paroisse de Sainte-Scholastique, et à Abraham Aubry, fils de Louis Aubry, il doit 6 livres 5 chelins. Quant aux enfants qu'il a eus avec feu Arthémise Beauchamp, il leur doit 16 livres 13 chelins 4 deniers, somme que leur mère leur a léguée antérieurement par testament solennel en date du 21 août 1854 et dont, à titre de père, il assume la gestion.

#### LA VEUVE AUBRY

Du couple Aubry-Loyer naît une postérité. Au recensement de 1861, il est précisé, qu'avec sa famille, Abraham Aubry habite dans le district n° 11 (village de Sainte-Scholastique, district de Deux-Montagnes). Vivent avec le couple deux fils, Joseph et Hubert, nés du premier mariage d'Abraham Aubry, et Honoré, fils issu de leur propre union.

<sup>4</sup> *Ibid.*

Le chef de famille possède un cheval, une vache et trois moutons, dont la valeur est établie à 100 \$. Les recenseurs constatent que dans ce ménage, il y a en plus quatre voitures d'agrément d'une valeur globale de 40 \$. L'étendue de terre rattachée à l'habitation est répartie comme suit : 30 sur 40 pieds pour la tannerie, 35 sur 60 pieds pour les employés et la résidence. On débourse 30 \$ par mois pour le travail d'un homme. Le chiffre d'affaires de la tannerie est évalué à 1 600 \$<sup>5</sup>. Abraham Aubry décède à Sainte-Scholastique le 17 février 1865<sup>6</sup>.

En 1871, Marie Loyer, sa veuve, demeure dans le même village avec ses enfants Honoré, Délima et Abraham<sup>7</sup>. Le recensement canadien de 1881 nous apprend qu'Honoré et Abraham [fils] Aubry exercent le métier de leur père : ils sont tanneurs<sup>8</sup>.

Nous avons peut-être trouvé une trace de Marie Loyer dans le repérage par Pistard d'un *Plan indiquant certains terrains situés au village de S<sup>te</sup> Scholastique comté des Deux-Montagnes, préparé pour le tracé de la ligne de division entre les dénommés François Blondin et Moïse Dagenais*. Ce plan est daté du 11 juin 1885<sup>9</sup>. Dans le résumé de Pistard, il y a mention d'une veuve Aubry. Est-ce la seconde épouse et veuve d'Abraham Aubry, notre arrière-arrière-grand-père? Notre raison de croire qu'il est très possible qu'il s'agisse de Marie Loyer, c'est que le nom du dernier notaire inscrit dans ce résumé est celui d'Antoine Fortier. Une première lecture de ce résumé de Pistard nous avait donné l'idée de chercher sous le nom du notaire Antoine Fortier le contrat de mariage du 2 octobre 1856, liant Abraham Aubry à Marie Loyer.

<sup>5</sup> Recensement Canada Est, 1861; district Deux-Montagnes, sous-district Sainte Scholastique.

<sup>6</sup> Fonds Drouin, Sainte-Scholastique, Deux-Montagnes, 1865, f. 8v, s. 10.

<sup>7</sup> Recensement canadien, 1871, province de Québec, Deux-Montagnes, Sainte-Scholastique.

<sup>8</sup> Recensement canadien, 1881, province de Québec, Deux-Montagnes, Sainte-Scholastique.

<sup>9</sup> *Plan indiquant certains terrains situés au village de Ste Scholastique comté des Deux-Montagnes, préparé pour le tracé de la ligne de division entre François Blondin et Moïse Dagenais / J.H.L.,-Fonds Cour supérieure, district judiciaire de Montréal, greffes d'arpenteurs, Joseph-Hermyle Leclair, cartographie, CA601, S40, SS3, D18; description repérée par Pistard.*



Manoir de Belle-Rivière à Sainte-Scholastique (aujourd'hui Mirabel), avant et arrière. Source : [www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/)

**NDLR** : Arrivés en 1657 et seigneurs de Montréal, les Sulpiciens deviennent titulaires de la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes, sur la rive nord de la rivière des Prairies, en 1717. Ils s'installent dans leur domaine d'Oka dès 1721, et sa colonisation prend de l'ampleur au début des années 1780. Ainsi, en 1787, un moulin banal est bâti sur le domaine pour desservir les censitaires de plus en plus nombreux. La route pour s'y rendre est cependant longue et le moulin n'est pas aussi efficace que prévu, si bien que les censitaires vont faire moudre leur blé ailleurs. C'est dans ce contexte que les Sulpiciens font construire en 1804 un deuxième moulin, incendié en 1932, un manoir et un hangar à grain en pierre au bord de la rivière Belle-Rivière, sur le domaine du même nom. Dans son état actuel, le manoir illustre davantage l'architecture résidentielle des années 1830-1850.

Le domaine est vendu en 1876. Cependant, les Sulpiciens se réservent les meubles et les objets mobiliers contenus dans le manoir ainsi que le droit d'y séjourner chaque année pour percevoir les cens, pratique qui perdure même après l'abolition du régime seigneurial en 1854. Les Sulpiciens quittent définitivement les lieux en 1911. En 1961, le propriétaire restaure le manoir et le hangar.

Le domaine et le manoir de Belle-Rivière sont classés en 1963. Le manoir est sauvé de justesse de la démolition lors de l'aménagement de la zone aéroportuaire de Mirabel, au début des années 1970. Il était la propriété du Cégep de Saint-Jérôme en 2005.

À la page 105, une photo représente l'intérieur du XIX<sup>e</sup> siècle.

## CINQUIÈME GÉNÉRATION DE AUBRY

### *Premières nocés*

Abraham **AUBRY DIT THÈCLE**, 1810-08-26 – 1865-02-17  
(fils de Pierre Aubry dit Thècle et Marguerite Lavoie)

et

Arthémise **BEAUCHAMP**, 1817-02-09 – 1855-04-03  
(fille de Jacques Beauchamp et Marguerite Baulne)

Contrat notaire Stephen MacKay, père, 23 janvier 1836  
Saint-Eustache, Deux-Montagnes, le 1<sup>er</sup> février 1836

#### **Enfants du couple**

- |   |   |  |
|---|---|--|
| 1 Philomène<br>( 1837-02-19 – 1861-07-09)             | 1859-05-02<br>Sainte-Scholastique, Mirabel, Deux-Montagnes<br>Postérité | Honoré Devoyaux<br>(Joseph; Adélaïde Hamelin)                                      |
| 2 Joseph Abraham<br>(1838-09-23 – 1909-12-09)         | 1862-01-28<br>Saint-Jérôme, Terrebonne<br>Postérité                     | Joséphine Villeneuve<br>(1844-01-17 – 1893-11-08)<br>(François; Luce Lajeunesse)   |
| 3 Marceline (1840-10-06 – 1855-03-24, âgée de 14 ans) | 1895-01-15<br>L'Immaculée-Conception, La Conception                     | Philomène Gauthier<br>(1840-02-24 – 1910-07-18)<br>(veuve de Félix Therrien, 1893) |
| 4 Marie (1842-06-29 – ?)                              |   |  |
| 5 Ludger (1844-03-08 – 1844-07-27)                    |   |  |
| 6 Raphaël (1844-03-08 – 1844-07-21)                   |   |  |
| 7 Marie Louise (1845-03-26 – 1845-08-06)              |   |  |
| 8 Ferdinand (1846-06-05 – ?)                          |   |  |
| 9 Hubert<br>(1848-03-09 – 1900-07-22)                 | 1868-09-21<br>St. Andrew, St. Andrew's West, Stormont, Ont.             | Émilie Larocque  |
| 10 Alphonsine (1851-01-03 – 1851-00-00)*              |   |  |

### *Secondes nocés*

Abraham **AUBRY DIT THÈCLE**, 1810-08-26 – 1865-02-17  
(veuf majeur d'Arthémise Beauchamp)

et

Marie **LOYER**, 1824-06-26 – ?

(fille de Joseph Loyer et Marie Louise Gratton)

Contrat notaire Fortier, Antoine, 2 octobre 1856\*\*

Sainte-Scholastique, Mirabel, Deux-Montagnes, 7 octobre 1856

#### **Enfants du couple**

- 1 Honoré (1858-10-17 – ?)
- 2 Alphonsine (1860-02-21 – 1860-02-27)
- 3 Rose-de-Lima (1861-05-19 – ?)
- 4 Abraham (1862-09-28 – ?)
- 5 Alphonsine (1864-03-05 – avant 1871 ?)\*\*\*

\* Le recensement du Canada-Est de 1851 indique qu'une « Louise » âgée d'un an serait née et décédée durant l'année 1851. Le 3 janvier 1851, nous *Beauchamp de cette paroisse*.

\*\* Selon le minutier du notaire Antoine Fortier daté du 2 octobre 1856, Marie Louise Gratton, mère de Marie Loyer, « est l'épouse actuelle de Joseph Desvoyaux [dit Laframboise] », lequel est veuf d'Adélaïde Hamelin. Joseph Desvoyaux et Marie Louise Gratton se sont épousés dans la paroisse de Saint-Augustin, comté de Deux-Montagnes, le 18 avril 1853. Honoré Desvoyaux, fils de Joseph Desvoyaux et feu Adélaïde Hamelin, épouse Arthémise Philomène Aubry, fille d'Abraham Aubry et feu Arthémise Beauchamp, dans la paroisse de Sainte-Scholastique, comté de Deux-Montagnes, le 2 mai 1859.

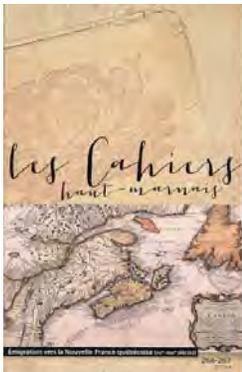
\*\*\* Cette Alphonsine Aubry ne figure plus, sept ans plus tard, dans le recensement de 1871.



Intérieur de maison ancienne, style XIX<sup>e</sup> siècle, à Sainte-Scholastique. Source : BAnQ – E6,S8,SS1,SSS372,D1592.

## NOS MEMBRES PUBLIENT

**BELLEAU, ROMAIN. *L'ÉMIGRATION CHAMPENOISE HAUT-MARNAISE VERS LA NOUVELLE-FRANCE (1608 À 1763)*, ÉD. LES CAHIERS HAUT-MARNAIS, CHAUMONT, FRANCE, 500 P.**



Les recherches de Romain Belleau sur l'émigration champenoise vers la Nouvelle-France lui ont valu en 2011 le premier prix Jean-Gabriel Gigot décerné par *Les Cahiers haut-marnais*. Le livre comporte trois parties : analyse générale de cette émigration, synthèse en quelques tableaux (âge à l'arrivée, apparemment, mariage, décès...) et une dernière partie présentant pour chaque migrant sa filiation, les renseignements sur sa famille en France, les actes trouvés, surtout notariés, se rapportant à sa famille ou à lui-même avant son départ, et un aperçu de son histoire en Nouvelle-France. Le livre s'adresse aux Français pour découvrir un mouvement migratoire inconnu, comme aux Québécois, pour jeter un éclairage sur une partie de l'histoire familiale de ces migrants avant leur départ pour la colonie.

Le livre peut être commandé par courrier à l'adresse suivante : Cahiers haut-marnais, B. P. 2039, 52902 Chaumont Cedex 9, France. Son prix est de 15 € (plus frais de poste).

On peut joindre l'auteur à [belleau.romain@gmail.com](mailto:belleau.romain@gmail.com)

**BELLEAU, IRÈNE. *BLAISE BELLEAU DIT LAROSE ET HÉLÈNE CALAIS ET LA LIGNÉE DE LEURS FILS : GUILLAUME, JEAN-BAPTISTE, PIERRE-IGNACE*, EN 3 VOLUMES, QUÉBEC, 2013, 500 P.**

Ces 3 livres sont disponibles chez l'auteure à l'adresse suivante :

368-1290, rue des Pionniers

L'Ancienne-Lorette, QC G2E 6L7

[belleau@videotron.ca](mailto:belleau@videotron.ca)

aux coûts suivants :

Blaise Belleau et Guillaume Belleau dit Larose : 20 \$ CAN + poste 5 \$

Blaise Belleau et Jean-Baptiste Belleau dit Larose : 30 \$ CAN + poste 8 \$

Blaise Belleau et Pierre Ignace Belleau dit Larose : 40 \$ CAN + poste 12 \$





# MIGRATION EUROPÉENNE VERS LE QUÉBEC, DU TRAITÉ DE PARIS À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE 1763-1789

Marcel Fournier (2615)

Né à Sherbrooke au Québec en 1946, Marcel Fournier réside à Longueuil, en Montérégie. Historien, auteur, conférencier, généalogiste émérite, il s'intéresse à l'histoire depuis 1970 et plus particulièrement à l'origine de nos ancêtres. Il est l'auteur d'une vingtaine de publications et d'une cinquantaine d'articles en histoire et en généalogie publiés dans différentes revues du Québec et de la France. Il a été président de la Société généalogique canadienne-française de Montréal. Il a dirigé le Projet Montcalm sur les soldats de la Guerre de Sept Ans, publication honorée par le prix Robert-Prévost en 2011. Il est le coordonnateur du Fichier *Origine*. Il a été élu membre titulaire de l'Académie internationale de généalogie (AIG) à San Marino, en juin 2001. Il préside le Comité de commémoration de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs. En juin 2010, Marcel Fournier a été nommé officier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République Française. Il a aussi reçu le prix des Dix, de la Société des Dix, en 2012.

## Résumé

L'auteur divise en deux périodes l'apport de population européenne au Québec après 1763 : avant et après la Révolution américaine qui culmine en 1776, et ce, jusqu'à la Révolution française de 1789. D'un point de vue démographique, le Traité de Paris de 1763 ne se révèle pas si désastreux. Les mouvements de population, qui s'accroissent à compter de 1755 par l'établissement de nombreux militaires français, l'arrivée des réfugiés acadiens et l'accroissement naturel de la population ont largement comblé l'écart résultant de l'exode des quelque 4 000 Canadiens repassés en France après la Conquête. Le groupe principal de nouveaux arrivants demeure toutefois les immigrants d'origine européenne en provenance des États-Unis, environ 2 000 loyalistes américains. À cela s'ajoutent les quelque 800 mercenaires allemands des troupes britanniques qui ont fait souche au Québec. L'apport des Anglo-Saxons et des Allemands, durant les premières décennies qui ont suivi la Conquête, a peu bouleversé l'équilibre démographique du pays qui est demeuré francophone jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

\* Cet article est tiré en partie de la conférence présentée par l'auteur lors du colloque sur les traités de Paris (1763 et 1783) tenu aux Archives de France à Paris, en novembre 2013.

## MODIFICATION DES FRONTIÈRES À L'ORIGINE

Le traité de Paris signé entre la France et la Grande-Bretagne le 10 février 1763 modifie considérablement les anciennes frontières de l'Amérique du Nord. Des immenses territoires possédés par la France avant la Conquête, il ne reste plus que les petites îles de Saint-Pierre et de Miquelon, situées au sud de Terre-Neuve, qui demeurent sous la souveraineté du royaume de France. En 1763, la Nouvelle-France devient *the Province of Québec*<sup>1</sup>. Son territoire s'étend de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent, depuis la Nouvelle-Écosse – l'ancien territoire de l'Acadie – jusqu'à l'ouest de la rivière des Outaouais. Le territoire est administré par un gouverneur qui réside à Québec.

En 1774, l'Acte de Québec étend le territoire de la province jusqu'au Labrador à l'est, et aux territoires situés à l'ouest et au sud des Grands Lacs, soit à la frontière de la Louisiane espagnole dans la limite occidentale. La population de la province est alors de 90 000 habitants.

## CONTEXTE HISTORIQUE

La guerre de Sept Ans se termine par la capitulation de la Nouvelle-France signée à Montréal le 8 septembre 1760. Les troupes françaises rentrent en France quelques semaines plus tard sur des navires affrétés par le gouvernement britannique. Pendant un peu plus de deux ans, les Canadiens sont soumis à un régime militaire en attendant que soit réglé le sort de la Nouvelle-France lors des négociations entre les deux belligérants. Le 10 février 1763<sup>2</sup>, le sort en est jeté, la Nouvelle-France devient une colonie britannique.

L'article 4 du Traité de Paris prévoit que les Canadiens et les Français, encore au pays mais désireux de regagner la France, ont 18 mois pour le faire. De plus, l'article 5 du Traité édicte que les Français peuvent continuer à faire librement la pêche sur les côtes de Terre-Neuve et dans le golfe du Saint-Laurent. Enfin, l'article 6 cède à la France les îles de Saint-Pierre et de Miquelon. Ces articles du Traité permettent à des Canadiens de rentrer en France et, dans une moindre

<sup>1</sup> La Proclamation royale adoptée le 7 octobre 1763 par le Parlement britannique définit l'organisation de la province de Québec à la suite de la signature du Traité de Paris.

<sup>2</sup> Le Traité de Paris contient 27 articles et deux mentions séparées. Les articles 4, 5 et 6 sont les plus importants concernant le Canada et les Canadiens.

mesure, à des Canadiens qui sont passés en France lors de la Conquête de revenir au pays.

La paix relative qui règne entre la France et l'Angleterre depuis 1763 se maintient jusqu'au 6 février 1778 lorsque la France déclare la guerre aux Anglais, en même temps qu'elle signe un traité d'alliance avec les Américains.

### L'APPORT DES FRANÇAIS AU QUÉBEC<sup>3</sup>

Entre 1763 et 1769, seulement 18 Français arrivent au Québec dont quelques-uns de religion protestante. Leur nombre augmente légèrement entre 1770 et 1775 pour atteindre 51 individus, dont un bon nombre de Français d'abord établis en Acadie et qui choisissent maintenant la baie des Chaleurs en Gaspésie. La plupart des Français établis au Québec au cours de cette période ont transité par l'Angleterre, les îles Jersey et Guernesey, les îles Saint-Pierre et Miquelon ou par la Nouvelle-Angleterre dans une moindre mesure. Près de 65 % des migrants sont originaires de régions contiguës à l'océan Atlantique. La Gironde en Aquitaine, l'Ille-et-Vilaine en Bretagne et la Manche en Normandie sont les départements d'où proviennent le plus de migrants. Outre les Français arrivés au cours de cette période, on voit l'arrivée de Suisses protestants qui servent souvent d'intermédiaires entre les nouveaux dirigeants britanniques et la population locale.

### L'APPORT DES ANGLO-SAXONS AU QUÉBEC

La guerre de Sept Ans a amené sur les rives du Saint-Laurent des milliers de soldats des troupes britanniques pour combattre les troupes françaises. Les militaires anglo-saxons sont d'origines diverses; on y trouve des Anglais, des Écossais, des Irlandais et des Anglo-Américains. En septembre 1760, au lendemain de la capitulation de la Nouvelle-France, un régime militaire est instauré en attendant la fin des négociations entre Britanniques et Français. En raison de cette situation conjoncturelle, plusieurs soldats britanniques demeurent dans la colonie pour assurer le maintien de la paix.

Dès octobre 1760, les premiers civils anglo-saxons arrivent au Canada pour administrer le pays et faire du commerce. Parmi ceux-ci, on trouve un bon nombre d'individus en provenance des colonies de la Nouvelle-Angleterre qui voient dans la Conquête de grandes opportunités pour le négoce qui dorénavant se fait avec les colonies américaines et la Grande-Bretagne. Entre 1760 et 1763, les Anglais qui s'établissent au pays le font par bail de location puisqu'aucune acquisition de propriété ne peut être envisagée avant que le sort de la

Nouvelle-France n'ait été réglé<sup>4</sup>. À compter de 1763, plusieurs officiers anglo-saxons acquièrent des seigneuries délaissées par les Français tandis que d'autres s'en font concéder par le gouverneur militaire James Murray.



James Murray, gouverneur militaire de Québec.  
Source : [http://fr.wikipedia.org/wiki/La\\_Nouvelle-France\\_sous\\_le\\_r%C3%A9gime\\_militaire](http://fr.wikipedia.org/wiki/La_Nouvelle-France_sous_le_r%C3%A9gime_militaire)

**Tableau 1**  
**Les Anglo-protestants au Québec 1760-1765**

Pays anglo-saxons	Nombre
Angleterre	61
Écosse	52
Irlande	42
Nouvelle-Angleterre	11
Autres (Pays-de-Galles, île Jersey, etc.)	8
Anglais d'origine indéterminée	405
<b>Total</b>	<b>579</b>

Le tableau 1 indique la présence et l'origine de 579 civils anglo-protestants adultes vivant dans la province de Québec entre les années 1760 et 1765. À ce nombre, on doit ajouter 126 enfants nés à Montréal au cours de la même période<sup>5</sup>. En 1765, la population anglo-protestante de la province de Québec ne devait pas dépasser 750 civils, selon nos estimations.

En 1760, le pasteur John Ogilvie (New York, 1724 – New York, 1774) devient le premier ministre de l'Église

<sup>3</sup> FOURNIER, Marcel. *Les Français au Québec 1765-1865. Un mouvement migratoire méconnu*, Sillery, Septentrion, 1995, p. 24-25.

<sup>4</sup> *Parchemin, base de données notariales du Québec*, sous la direction de Normand Robert et Hélène Lafortune. Entre le 19 octobre 1760 et le 10 février 1763, les actes notariés contractés par des Anglais concernent uniquement des locations de maisons. Ce n'est qu'à partir de 1763 que l'on trouve des ventes de propriétés, dont plusieurs seigneuries appartenant à des Français et à des Canadiens.

<sup>5</sup> *Garrison Registrar of baptisms (protestants), of Montreal 1760-1764*, Ottawa, BAC, MG-8-G (64).

d'Angleterre à œuvrer au Québec. Comme il n'existait pas d'église anglicane à Montréal, Ogilvie célébrait les offices dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Il a présidé à plusieurs mariages entre 1760 et 1764 dont ceux des frères Samuel et Francis McKay, deux officiers de l'armée britannique qui épousèrent des Canadiennes.

Entre 1760 et 1766, on n'a qu'une idée très approximative des mariages célébrés par les pasteurs qui accompagnent les troupes anglaises. Le nombre de mariages ne devrait toutefois pas dépasser une quinzaine.

Pour la période subséquente, soit celle de 1766 à 1775, les registres protestants de Montréal, Québec et Trois-Rivières contiennent les enregistrements de mariages de 192 Anglo-protestants en plus des quelques mariages célébrés par des aumôniers militaires. Les mariages mixtes, dénoncés par l'Église catholique, sont tout de même contractés devant des prêtres catholiques et des pasteurs protestants. Entre 1760 et 1775, 165 de ces unions ont été enregistrées dont 92 devant un pasteur protestant et 73 devant un prêtre catholique.

**Tableau 2**  
**Mariages des Anglo-Saxons au Québec 1760-1775**

Ce tableau a été compilé à partir du registre Garrison, des registres des paroisses catholiques du Québec et des registres des églises protestantes du Québec, pour la période 1760-1775.

Année	Mariages catholiques	Mariages protestants				Grand total	Mariages avec des Canadiennes
	Province de Québec	Montréal et région	Québec et région	Trois-Rivières	Total		
1760	1	1	0	0	1	2	1
1761	2	2	0	0	2	4	3
1762	2	2	0	0	2	4	4
1763	8	4	0	0	4	12	12
1764	13	0	2	1	3	16	16
1765	6	3	0	0	3	9	9
1766	3	4	0	0	4	7	6
1767	2	20	0	1	21	23	10
1768	5	12	8	0	20	25	14
1769	3	11	12	4	27	30	11
1770	3	19	4	2	25	28	15
1771	3	18	5	3	26	29	16
1772	7	16	8	2	26	33	13
1773	2	5	7	2	14	16	7
1774	4	5	6	8	19	23	15
1775	9	5	8	1	14	23	13
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>127</b>	<b>60</b>	<b>24</b>	<b>211</b>	<b>284</b>	<b>165</b>

Le tableau 2 répartit les 284 mariages inscrits dans les registres catholiques et protestants du Québec. Les mariages protestants de la période de 1760 à 1765 concernent principalement des mariages mixtes célébrés par des pasteurs militaires. Les données du tableau ne tiennent pas compte de quelque 220 unions d'Anglo-protestants présents au Québec mais célébrés en Grande-Bretagne ou en Nouvelle-Angleterre avant 1765. Les mariages catholiques des Anglo-Saxons concernent surtout des Écossais et des Irlandais qui épousent des Canadiennes dans une proportion de 58 %.

À la veille de la guerre de l'Indépendance américaine, en 1775, la population civile anglo-protestante de la province de Québec ne devait pas dépasser 1 800 personnes, selon nos estimations.

**CONCLUSION POUR LA PÉRIODE 1763-1775**

Le traité de Paris a considérablement transformé la géographie de l'Amérique du Nord. La Nouvelle-France disparaît et devient la province de Québec par l'adoption de la Proclamation royale le 7 octobre 1763. Si, du point de vue politique et économique, l'abandon de la

Nouvelle-France par la mère-patrie a été catastrophique pour les Canadiens, du point de vue démographique, la Conquête n'aura pas été aussi désastreuse qu'on l'aurait cru. Les mouvements de population qui s'accroissent à compter de 1755 par l'établissement de nombreux militaires français, l'arrivée des réfugiés acadiens et l'accroissement naturel de la population, ont largement comblé l'écart résultant de l'exode des quelque 4 000 Canadiens repassés en France après la Conquête. L'arrivée de quelques centaines d'Anglo-protestants n'a pas modifié l'état de la population, bien que ceux-ci fassent partie de la nouvelle classe dirigeante du pays.

#### L'IMMIGRATION EUROPÉENNE, DE LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE 1776-1789

Le Traité de Paris de 1783 qui met fin à la guerre de l'Indépendance américaine occasionne de nouvelles modifications des frontières de la province de Québec. Tous les territoires situés au sud des lacs Érié, Ontario et Supérieur deviennent l'espace géographique de la nouvelle république des États-Unis d'Amérique. La province de Québec conserve son territoire au nord du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs. La ville de Détroit, qui devait être cédée aux États-Unis en 1783, ne le sera qu'en 1786<sup>6</sup>. En 1790, la population de la province de Québec est de 161 311 habitants.

#### CONTEXTE HISTORIQUE

Depuis la fin de la guerre de Sept Ans, toute la partie est de l'Amérique du Nord constitue une colonie britannique, comprenant les colonies de la Nouvelle-Angleterre et le Canada. À compter de 1774, les impôts exigés des commerçants américains suscitent le mécontentement dans les villes de la Nouvelle-Angleterre, ce qui se traduit par une rupture des relations entre les insurgés américains<sup>7</sup> et les autorités britanniques. Le 4 juillet 1776, les représentants des 13 colonies de la Nouvelle-Angleterre déclarent leur indépendance.

La guerre de l'Indépendance américaine débute en 1775 et se termine en 1783 par la signature du Traité de Paris. Pendant ce conflit, les Britanniques peuvent compter sur 50 000 soldats auxquels se sont ajoutés 30 000 mercenaires allemands. Du côté des insurgés, au début du conflit, les troupes comptent à peine 5 000 hommes, surtout des miliciens. Au plus fort du conflit,

<sup>6</sup> Le Traité de Paris de 1783 transmet le Michigan aux États-Unis, mais ce ne fut qu'en 1786 que les Américains occupèrent Détroit. Le Congrès rattacha d'abord cette région au Territoire du Nord-Ouest puis, en 1805, l'érigea en territoire distinct qui prit le nom de Michigan.

<sup>7</sup> Le terme « insurgé » (*insurgents* ou *Patriots*) désigne les rebelles des colonies de la Nouvelle-Angleterre jusqu'à la signature du Traité de Paris (1783), à partir duquel les habitants prendront officiellement le nom d'Américains.

soit au début des années 1780, le général George Washington pouvait compter sur 17 000 hommes.

Ce n'est qu'en 1778 que la France s'engage dans la guerre de l'Indépendance américaine par la fourniture de matériel militaire et d'une aide en faveur des insurgés. En 1780, le corps expéditionnaire de Rochambeau, fort de 6 000 hommes, débarque à Newport pour se joindre à l'armée de Washington. Le comte de Rochambeau et le marquis de La Fayette sont chargés des opérations en Virginie. Ils participent à la bataille de Yorktown en septembre et octobre 1781. La défaite des troupes britanniques à Yorktown annonce la fin de la guerre et le début des négociations qui mèneront à la signature du Traité de Paris le 3 septembre 1783 reconnaissant l'indépendance des États-Unis d'Amérique.



Gilbert du Motier, marquis de La Fayette, en uniforme de lieutenant-général, en 1791. Portrait de Joseph-Désiré Court. Source : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Gilbert\\_du\\_Motier\\_de\\_La\\_Fayette](http://fr.wikipedia.org/wiki/Gilbert_du_Motier_de_La_Fayette)

#### L'APPORT DES FRANÇAIS AU QUÉBEC

Au cours de la période qui va de 1776 à 1790, 128 Français arrivent dans la province de Québec dont seulement sept femmes<sup>8</sup>. De ce nombre, 64 militaires français, qui ont participé à la guerre de l'Indépendance américaine depuis 1780, arrivent au pays peu de temps après la signature de la paix de 1783. Ils sont dans deux camps différents. Quarante-trois sont des Français faisant partie des mercenaires allemands à la solde des Britanniques, tandis que 21 sont des combattants des armées de La Fayette et de Rochambeau ou des Français déjà présents en Nouvelle-Angleterre qui se sont enrôlés

<sup>8</sup> FOURNIER, Marcel. *Les Français au Québec*, op. cit., p. 27-32.

dans l'armée des insurgés. Bien que ces Français aient été dans des camps opposés, on ne peut établir qu'ils ont combattu l'un contre l'autre pendant ce conflit.

#### L'APPORT DÉMOGRAPHIQUE DES AUTRES GROUPES ETHNIQUES

Au début des années 1780, mais surtout à partir de 1783, la province de Québec subit un choc démographique important par l'arrivée de loyalistes américains, de soldats des troupes britanniques et de mercenaires allemands qui ont combattu les troupes de Washington lors de la guerre de l'Indépendance américaine. L'arrivée de quelque 10 000 nouveaux venus sur un territoire majoritairement francophone modifie le comportement linguistique et religieux du pays bien que la majorité des loyalistes s'établiront sur un territoire peu peuplé par les francophones, qui deviendra quelques années plus tard le Haut-Canada.



Page couverture du Traité de Paris de 1763.  
Source : <http://fr.maieutopedia.org/wiki/Europe>

## Traité de Paris (1763)

Le 10 février 1763

[www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/cndtraite\\_Paris\\_1763.htm](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/cndtraite_Paris_1763.htm)

### LES ARTICLES CRUCIAUX DU TRAITÉ DE PARIS

#### ARTICLE 4

Sa Majesté Très Chretienne renonce à toutes les Pretensions, qu'Elle a formées autrefois, ou pû former, à la Nouvelle Ecosse, ou l'Acadie, en toutes ses Parties, & la garantit toute entiere, & avec toutes ses Dependances, au Roy de la Grande Bretagne. De plus, Sa Majesté Très Chretienne cede & garantit à Sa dite Majesté Britannique, en toute Propriété, le Canada avec toutes ses Dependances, ainsi que l'Isle du Cap Breton, & toutes les autres Isles, & Côtes, dans le Golphe & Fleuve S<sup>t</sup> Laurent, & generalement tout ce qui depend des dits Pays, Terres, Isles, & Côtes, avec la Souveraineté, Propriété, Possession, & tous Droits acquis par Traité, ou autrement, que le Roy Très Chretien et la

Couronne de France ont eus jusqu'à present sur les dits Pays, Isles, Terres, Lieux, Côtes, & leurs Habitans, ainsi que le Roy Très Chretien cede & transporte le tout au dit Roy & à la Couronne de la Grande Bretagne, & cela de la Maniere & de la Forme la plus ample, sans Restriction, & sans qu'il soit libre de revenir sous aucun Pretexte contre cette Cession & Garantie, ni de troubler la Grande Bretagne dans les Possessions sus-mentionnées. De son Coté Sa Majesté Britannique convient d'accorder aux Habitans du Canada la Liberté de la Religion Catholique; En Consequence Elle donnera les Ordres les plus precis & les plus effectifs, pour que ses nouveaux Sujets Catholiques Romains puissent professer le Culte de leur Religion selon le Rit de l'Eglise Romaine, en tant que le permettent les Loix de la Grande Bretagne.-Sa Majesté Britannique convient en outre, que les Habitans François ou autres, qui auroient été Sujets du Roy Très Chretien en Canada, pourront se retirer en toute Sûreté & Liberté, où bon leur semblera, et pourront vendre leurs Biens, pourvû que ce soit à des Sujets de Sa Majesté Britannique, & transporter leurs Effets, ainsi que leurs Personnes, sans être genés dans leur Emigration, sous quelque Pretexte que ce puisse être, hors celui de Dettes ou de Procés criminel; Le Terme limité pour cette Emigration sera fixé à l'Espace de dix huit Mois, à compter du Jour de l'Echange des Ratifications du present Traité.

#### ARTICLE 5

Les Sujets de la France auront la Liberté de la Pêche, & de la Secherie, sur une Partie des Côtes de l'Isle de Terre-Neuve, telle qu'elle est spécifiée par l'[Article 13. du Traité d'Utrecht](#), lequel Article est renouvelé & confirmé par le present Traité, (à l'Exception de ce qui regarde l'Isle du Cap Breton, ainsi que les autres Isles & Côtes dans L'Embouchure et dans le Golphe S<sup>t</sup> Laurent;) Et Sa Majesté Britannique consent de laisser aux Sujets du Roy Très Chretien la Liberté de pêcher dans le Golphe S<sup>t</sup> Laurent, à Condition que les Sujets de la France n'exercent la dite Pêche, qu'à la Distance de trois Lieues de toutes les Côtes appartenantes à la Grande Bretagne, soit celles du Continent, soit celles des Isles situées dans le dit Golphe S<sup>t</sup> Laurent. Et pour ce qui concerne la Pêche sur les Côtes de l'Isle du Cap Breton hors du dit Golphe, il ne sera pas permis aux Sujets du Roy Très Chretien d'exercer la dite Pêche, qu'à la Distance de quinze Lieues des Côtes de l'Isle du Cap Breton; Et la Pêche sur les Côtes de la Nouvelle Ecosse, ou Acadie, et par tout ailleurs, hors du dit Golphe, restera sur le Pied des Traités antierieurs.

#### ARTICLE 6

Le Roy de la Grande Bretagne cede les Isles de S<sup>t</sup> Pierre & de Miquelon, en toute Propriété, à Sa Majesté Très Chretienne, pour servir d'Abri aux Pêcheurs François; Et Sa dite Majesté Très Chretienne s'oblige à ne point fortifier les dites Isles, à n'y établir que des Batimens civils pour la Commodité de la Pêche, & à n'y entretenir qu'une Garde de cinquante Hommes pour la Police.

#### LES MERCENAIRES ALLEMANDS

Entre 1776 à 1783, le roi George III d'Angleterre, qui était lui-même d'ascendance allemande, envoya plusieurs régiments en Amérique mais, faute de recrues, il dut se résoudre à faire appel à sa parenté du Saint-Empire allemand et de Prusse pour lui fournir des troupes supplémentaires<sup>9</sup>. C'est ainsi que, sur une

<sup>9</sup> RITCHOT, Dominique. *Les troupes allemandes et leur établissement au Canada 1776-1783*, Longueuil, Institut généalogique Drouin, 2011, 314 p.

période de huit ans, 30 000 soldats des principautés de Braunschweig, Hesse-Hanau, Hesse-Kassel, Anhalt-Zerbst, Waldeck et Ansbach-Bayreuth ont traversé l'Atlantique pour combattre les révolutionnaires américains.

Ces soldats dûment incorporés et entraînés, qu'on désigne souvent sous le terme de *mercenaires*, faisaient partie des troupes régulières. Ils n'étaient donc pas des volontaires en quête de sensations fortes et d'aventure, mais bien des membres à part entière des forces militaires. Cependant, des unités spéciales, appelées Jäger (chasseurs), furent aussi levées. Celles-ci étaient composées de volontaires aguerris aux rudes conditions climatiques et prirent part aux escarmouches entre les forces révolutionnaires et les troupes régulières. Bien que ces troupes aient été constituées en grande partie de citoyens d'origine allemande, on retrouve aussi dans leurs rangs de nombreux Italiens, Autrichiens, Danois, Hongrois, Suisses et Polonais, ainsi que des Français et des Néerlandais.

Près de 30 000 soldats et officiers allemands ont pris le chemin de l'Amérique lors de la guerre de l'Indépendance américaine. Une bonne partie des troupes qui ont participé aux combats étaient cantonnées du côté américain de la frontière. On estime à près de 10 000 ceux qui furent stationnés au Canada. À la fin des hostilités, la Couronne britannique en rapatria un grand nombre, mais offrit la possibilité à ceux qui le désiraient de demeurer sur le nouveau continent. Des recherches récentes démontrent qu'environ 800 sont demeurés au Québec, les autres ayant fait souche dans les provinces maritimes (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard) ainsi qu'en Ontario.

**Tableau 3<sup>10</sup>**

**Origine des mercenaires allemands établis au Québec**

Pays d'origine	Mariages hors Québec	Mariages au Québec		Total
		catholiques	protestants	
Allemagne	69	391	215	675
France	0	22	3	25
Suisse	0	7	3	10
Autres	0	16	3	19
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>436</b>	<b>224</b>	<b>729</b>

Le tableau 3 indique que des 729 mariages connus de mercenaires allemands, 660 ont été célébrés au Québec et 69 hors Québec, en Allemagne et aux États-Unis. Les mercenaires allemands de religion catholique ont épousé 354 Canadiennes tandis que les mercenaires protestants ont épousé 164 Canadiennes.

<sup>10</sup> FOURNIER, Marcel. *Base de données des pionniers...*, op. cit.

**LES LOYALISTES AMÉRICAINS**

Avant 1780, la population anglophone du Québec n'atteint que 2 000 personnes, principalement composée d'administrateurs, de marchands et de bourgeois qui font partie de la classe dirigeante du pays.

L'indépendance des États-Unis d'Amérique, entérinée par la signature du Traité de Paris en 1783, amène entre 35 000 et 40 000 loyalistes, les habitants des colonies de la Nouvelle-Angleterre restés fidèles à la Couronne britannique, à s'exiler au Canada. En plus des loyalistes américains, des soldats et des miliciens britanniques, des collaborateurs de l'armée britannique ainsi que des prisonniers de droit commun sont expulsés vers le Canada.

La Nouvelle-Écosse reçoit 21 000 loyalistes, le Nouveau-Brunswick, 14 000, et la province de Québec 8 000 dont 6 000 s'établiront sur le territoire qui, en 1791, deviendra le Haut-Canada. Au Québec, l'arrivée des loyalistes américains, surtout en provenance du Vermont, a peu modifié la composition démographique. Quelque 2 000 loyalistes se sont établis dans la vallée du Saint-Laurent, principalement dans la baie des Chaleurs, les Cantons de l'Est et au nord du lac Champlain à la frontière des deux pays.

Ces nouveaux sujets permettent à la communauté anglo-saxonne du Québec d'atteindre une population maximale de 4 000 personnes à la fin de la décennie 1780. Les mariages célébrés par les pasteurs protestants, les prêtres catholiques et les aumôniers militaires donnent une bonne indication de l'arrivée des nouveaux sujets britanniques dans la province de Québec entre 1775 et 1790.

**Tableau 4** (page suivante)

**Mariages des Anglo-Saxons au Québec 1776-1790**

Ce tableau a été compilé à partir des registres des paroisses catholiques du Québec et des registres des églises protestantes du Québec pour la période 1776-1790.

Le tableau 4 établit à 959 les mariages d'Anglo-Saxons dans la province de Québec entre 1776 et 1790, dont 873 mariages devant des pasteurs protestants. Les mercenaires allemands ne sont pas inclus dans ce tableau. Lors des mariages catholiques, les conjointes des Anglo-Saxons sont presque toutes des Canadiennes. À compter de la décennie 1770, plusieurs soldats et officiers des troupes britanniques ont pris épouse au Québec. Les mariages ont été inscrits dans les registres d'état civil du Québec, tandis que certains ont été célébrés par des aumôniers militaires et n'ont pas été enregistrés. On constate que 31 % des Anglo-Saxons ont épousé des Canadiennes par rapport à 58 % pour la période de 1760-1770.

**CONCLUSION POUR LA PÉRIODE 1776-1789**

L'arrivée de nouveaux immigrants à la suite de la guerre de l'Indépendance américaine a peu modifié

Année	Mariages catholiques		Mariages protestants				Grand total	Mariages avec des Canadiennes	
	Province de Québec	de	Montréal et région	Québec et région	Trois-Rivières	Sorel			Total
1776	2		12	21	0	0	33	35	6
1777	6		22	24	2	0	48	54	26
1778	8		25	10	3	0	38	46	16
1779	5		31	21	1	0	53	58	13
1780	2		26	21	3	0	50	52	12
1781	7		20	7	8	0	35	42	13
1782	9		20	17	4	1	42	51	13
1783	7		31	32	2	0	65	72	47
1784	11		79	26	8	3	116	127	23
1785	4		39	28	2	5	74	78	24
1786	5		36	31	3	2	72	77	21
1787	4		36	24	6	4	70	74	24
1788	5		34	18	1	15	68	73	18
1789	5		29	18	0	7	54	59	16
1790	6		27	15	3	10	55	61	26
<b>Total</b>	<b>86</b>		<b>467</b>	<b>313</b>	<b>46</b>	<b>47</b>	<b>873</b>	<b>959</b>	<b>298</b>

l'état de la population canadienne qui atteignait alors 160 000 habitants en 1790. Les 800 mercenaires allemands établis au Québec se sont assez bien intégrés à la communauté française en épousant des Canadiennes et ce, dans une proportion de 70 %. Quant aux 2 000 loyalistes américains établis dans certaines parties de la province, ils ont eu peu d'influence sur la population canadienne de langue française, si ce n'est les quelque 300 mariages mixtes célébrés entre Anglo-Saxons et Canadiennes. Outre les villes de Québec et de Montréal, les Anglophones vivaient souvent en communauté fermée dans différentes régions du Québec.

#### CONCLUSION GÉNÉRALE

À la veille de la Révolution française, la population civile de la province de Québec atteint 160 000 habitants. Entre 1760 et 1790, les étrangers représentent quelque 3 500 individus, soit à peine 2 % de la population francophone. Comme la compilation concernant l'arrivée des immigrants étrangers au pays est assez difficile à établir faute de données précises, les mariages demeurent le meilleur indice de l'établissement d'étrangers au pays. Les migrants établis par mariage au Québec sont presque tous des hommes provenant des armées britanniques ou des mercenaires allemands. Les 1 518 unions célébrées au

Québec entre 1760 et 1790, ajoutées aux 289 unions contractées hors du Québec, totalisent 1 807 unions dont 463 ont été scellées avec des Canadiennes.

L'apport des Anglo-Saxons et des Allemands, durant les premières décennies qui ont suivi la Conquête, a peu bouleversé l'équilibre démographique du pays qui est demeuré francophone jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les descendants des Campbell, des Handfield, des Harrison, des MacKay et des Ross se sont intégrés à la communauté francophone tout comme les Ékemberg, Koch, Schneider, Tresler ou Wilhelmy qui sont d'ascendance germanique.

Il faudra attendre la fin des guerres napoléoniennes, en 1815, pour voir arriver massivement des ressortissants des îles britanniques qui vont davantage modifier l'équilibre linguistique de la population du Québec.



Porte-étendard, Régiment-dragonnier du Brunswick du prince Ludwig, 1776-1777, reconstitution par Gerald A. Embelton. Dominique RITCHOT, *Les troupes allemandes et leur établissement au Canada 1776-1783*, p. 2.



# DÉSIRÉ LAFLEUR, MON GRAND-PÈRE

Gilbert Forest (6878)

Né à Marieville le 2 mai 1933, Gilbert Forest est le fils de Lionel Forest et Irma Lafleur. Après l'école primaire à Marieville, il poursuit des études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et au Collège Sainte-Marie à Montréal. Il obtient un brevet d'enseignement de l'École normale Jacques-Cartier, à Montréal, et une maîtrise en langue française de l'Université de Montréal (1961). Dans son expérience de travail, mentionnons l'enseignement, le journalisme, le secrétariat et une carrière de conseiller littéraire à la Société Radio-Canada. Retraité depuis 1988, il a publié le *Dictionnaire de la famille Forest* (à la Société de généalogie de Lanaudière), en 1993, et le *Dictionnaire des citations québécoises (DCQ)*, aux Éditions Québec-Amérique en 1994. Il consacre son temps libre à la recherche en généalogie et à la lecture.

## Résumé

L'auteur publie ce petit essai en hommage à son grand-père Lafleur, d'ascendance Sévigné. Les détails nombreux sont tirés de carnets de famille. Il nous fait aussi profiter d'une excellente photo ancienne. Mais il laisse de grandes interrogations sur les Barbin et les Sévigny dit Lafleur. À la fin du texte, il présente la lignée d'Irma Lafleur, sa mère. L'auteur se plaint à penser qu'un lien pourrait être établi avec la comtesse de Sévigné.

Quand mon grand-père maternel est décédé, le 29 octobre 1942, je n'avais pas encore 10 ans. J'ai donc peu de souvenirs de lui. Nous demeurions à Marieville et lui à Montréal. Les transports à l'époque n'avaient pas l'allure qu'ils ont aujourd'hui. Je le revois cependant, assis sur la galerie, chez nous, en train de terminer l'assemblage d'un bateau dans une bouteille. Je me rappelle mon admiration pour une telle habileté.

Grand-papa Désiré s'intéressait naturellement aux bateaux, car ses deux frères, Joseph et Donat, sauf erreur, étaient pilotes du Saint-Laurent. Il avait vécu près du fleuve pendant environ 30 ans avant de s'établir à Montréal comme tailleur, dans la fourrure. Né à Sainte-Croix de Lotbinière le 25 août 1875, fils de Lazare Lafleur et Anna Lamontagne, il épouse le 18 novembre 1899, à 24 ans, Mary-Jane Barbin; elle était née aussi à Sainte-Croix le 10 novembre 1877, fille d'Achille Barbin et Philomène Mailloux. Mary-Jane et Désiré auront 13 enfants, dont 10 sont identifiés sur la photo. Les trois autres sont décédés en bas âge.

Désiré avait une sœur, Alphéda, mariée à un dénommé Bergeron. Elle est décédée aux États-Unis. Il avait aussi deux frères : Joseph, qui eut plusieurs enfants (dont Marcel Lafleur), et Donat, marié à Blanche Garneau et, à ma connaissance, sans descendance.

Désiré Lafleur s'établit à Montréal entre 1905 et 1907, car sa fille Yvette naîtra le 27 février 1907 à Montréal, dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, alors que la précédente, Iona, était née à Sainte-Croix le 29 décembre 1904. C'est dans la métropole que mon père, Lionel Forest, rencontra Irma Lafleur, la fille aînée de Désiré, et qu'ils se marieront le 26 juin 1928, à l'église de Saint-Denis à Montréal.

Coïncidences : Désiré Lafleur est décédé le 29 octobre 1942. Irma, sa fille aînée, ma mère, est aussi décédée un

29 octobre, 30 ans plus tard. Et Lucie Rondeau, son arrière-petite-fille (fille de Léna Forest et Claude Rondeau, de Marieville), est née un 29 octobre aussi, mais en 1951.

## LA FAMILLE BARBIN

Ma grand-mère, Marie-Jeanne (ou Mary-Jane) Barbin épouse Désiré Lafleur. Son père, Achille Barbin, avait épousé Philomène Mailloux à Sainte-Croix le 5 avril 1875, fille d'Augustin Mailloux et Marguerite Desrochers.

Je transcris ci-après des renseignements qui proviennent d'un carnet manuscrit rédigé par ma mère. Je n'ai pas étudié en profondeur cette lignée, mais si quelqu'un a des renseignements à me fournir, il me ferait plaisir de tracer la lignée ascendante. Les liens restent à établir entre ces individus.

*Achille Barbin est né le dimanche 25 septembre 1831 à 11 h 15 du soir. Il est décédé le 30 septembre 1911 à 9 heures du matin, à l'âge de 80 ans.*

*Philomène Mailloux est née le mardi 4 mars 1841. Mariée à Achille Barbin le 5 avril 1875 à l'âge de 34 ans. Administrée (sic) mardi matin le 24 août 1926 à 7 h 30. Décédée à Montréal le vendredi 27 avril 1926 à 1 h 20 du matin à l'âge de 85 ans. Enterrée à Sainte-Croix de Lotbinière, le lundi 30 août à 8 heures.*

*Mary-Jane Barbin est née le lundi 10 septembre 1877 à Sainte-Croix. Mariée le 18 septembre 1899 à Sainte-Croix à J.-Désiré Lafleur. Décédée le dimanche 9 décembre 1962 à 21 h 15, paroisse de Sainte-Cécile de Montréal, âgée de 85 ans.*

*Thomas Barbin (beau-frère de Désiré Lafleur) est né le dimanche 9 novembre 1879 à Sainte-Croix. Marié le 22 mai 1906 à Alvine Barbin, de Québec. Décédé à Montréal le 5 avril 1946 à l'âge de 66 ans 4 mois.*

*Pierre Barbin est né le jeudi 2 décembre 1880 à Sainte-Croix (aussi beau-frère de Désiré?).*

*Auguste Barbin est né le samedi 13 octobre 1883 à Sainte-Croix (aussi beau-frère de Désiré?).*

Comme vous voyez, beaucoup d'incertitudes demeurent à la lecture de ce carnet manuscrit rédigé par ma mère. J'ai également en main un exemplaire du livre de Gervais E. Reed intitulé *Claude Barbin, libraire de Paris sous le règne de Louis XIV*, Genève, Librairie Droz, 1974. Ce livre m'avait

été recommandé au début des années 1980 par M. René Barbin, alors chef du Service des émissions religieuses de Radio-Canada. Il croyait que les Barbin d'ici pouvaient se rattacher à lui. Je poursuis mes recherches...



Photographie de la famille de Désiré Lafleur et Mary-Jane Barbin, prise le 26 décembre 1924. Photo fournie par l'auteur. Sur cette photo, Désiré Lafleur a 49 ans et 4 mois et son épouse, 47 ans et 3 mois. Les enfants : 1- Irma, née le 26 juin 1900, marié à Lionel Forest, mère de l'auteur; 2- Yolande, née le 29 octobre 1901; 3- Isabelle, née le 21 novembre 1902; 4- Yvette, née le 27 février 1907, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame; 5- Aquilin, né le 7 juin 1908; 6- Bertin, né le 8 octobre 1909; 7- Idola, née le 15 avril 1912; 8- Lionel, né le 3 juillet 1913, cardiologue à Montréal et fondateur des *Amis de Nelligan*; 9- Marie-Jeanne, née le 16 novembre 1914; 10- Yves, né le 20 août 1916.

#### LIGNÉE ASCENDANTE D'IRMA LAFLEUR

Irma Lafleur	1928-06-26	Lionel Forest
	Saint-Denis de Montréal	
Joseph-Désiré Lafleur	1899-09-18	Mary-Jane Barbin
	Sainte-Croix	
Lazare Lafleur	1874-11-24	Anna (Marie-Anne) Lamontagne.
décès le 24 septembre 1916 (66 ans)	Sainte-Croix	décès à Nashua, N.H., le 12 mai 1934 (78 ans)
Augustin Sévigny (Lafleur)	1840-02-25	Flavie Charest (Charrette)
	Saint-Antoine-de-Tilly	
Pierre Sévigny-Lafleur	1800-02-03	Marie Daigle
	Saint-Antoine-de-Tilly	
Pierre Sévigny-Lafleur	1775-02-20	Marie-Geneviève Choret (Chauret)
	Saint-Antoine-de-Tilly	(Joseph; M.-Ange Grenier)
Jean-François Sévigny	1743-11-11	Marie-Anne Croteau
	Saint-Antoine-de-Tilly	(Nicolas; Catherine Mesny)
Julien-Charles Sévigné-Lafleur*	1695-04-18	Marguerite Rognon – Laroche
	Pointe-aux-Trembles (Neuville)	(Michel; Marguerite Lamain)
Gilles Sévigné		Gillette de Foy**

\* Originaire de Saint-Germain de Rennes, autrefois en Bretagne, aujourd'hui rattaché au département de l'Ille-et-Vilaine, France; son acte de mariage est dans les archives de Pointe-aux-Trembles de Québec (Neuville); contrat de mariage chez le notaire Louis Chambalon le 9 avril 1695; ils passèrent leur vie entière à Pointe-aux-Trembles de Québec et eurent 10 enfants, 6 garçons et 4 filles; leurs descendants se retrouvent surtout dans les régions de Trois-Rivières, Lotbinière, Nicolet et Arthabaska.

\*\* Originaire de Saint-Germain de Rennes, en Bretagne.



## DE DESCHAMBAULT AU WISCONSIN PUIS AU MINNESOTA : RECONSTITUTION D'UNE CHAÎNE MIGRATOIRE (1850-1900) – 2<sup>e</sup> PARTIE

André LaRose (6820)

Historien de formation, traducteur et réviseur de métier et généalogiste à ses heures, André LaRose, de Gatineau, renoue depuis quelque temps avec l'histoire et la généalogie. Appelé à contextualiser les mémoires de Charles Napoléon Morin (1849-1922), charpentier de Deschambault qui a vécu la deuxième moitié de sa vie à Argyle, au Minnesota, l'auteur s'est intéressé à la généalogie de la famille Morin. Surpris d'apprendre que George Morin, l'un des frères de Charles Napoléon, s'était marié à Somerset, au Wisconsin, il pousse ici plus loin l'enquête et met au jour un pan de l'histoire de quelques familles de Deschambault qui ont émigré aux États-Unis.

### Résumé

L'auteur jette la lumière sur un courant migratoire reliant Deschambault, dans la région de Portneuf, à Somerset (Wisconsin) et à Argyle (Minnesota). Il se penche sur l'histoire de plus de 90 personnes issues de 17 familles, réparties sur trois générations, qui ont quitté leur terre natale entre 1850 et 1890. Celles-ci ont pour nom Bédard, Bélisle, Bouillé, Cloutier, Darveau, Dufresne, Germain, Hardy, Marcotte, Morin, Morissette, Paquin, Perreault, Petit, Proulx, St-Amant et Tremblay, comme en témoigne la liste en annexe. Dans la première partie de l'article (*L'Ancêtre*, numéro 304, volume 40, automne 2013, p. 27-34), l'auteur présente les personnes qui ont quitté Deschambault pour s'établir dans ces deux localités rurales du Midwest des États-Unis; il précise à quel moment et dans quelles circonstances elles l'ont fait et explique le lien entre Somerset et Argyle. Cette fois, il s'attache aux caractéristiques des migrants (sexe, âge, état matrimonial, tendance à l'endogamie et consanguinité, profession) et à celles de leur migration (mode de transport et motivation) et tente de comprendre pourquoi certains ont choisi Argyle. L'auteur respecte la graphie des documents consultés.

### CARACTÉRISTIQUES DES MIGRANTS ET DE LEUR MIGRATION

Dans les familles que nous avons observées, la migration aux États-Unis ne se fait pas au hasard; c'est une affaire de famille, une stratégie familiale, devrions-nous dire, stratégie qui se met probablement en place progressivement, au rythme des départs successifs<sup>52</sup>.

Chez les Germain, les Bélisle et les Proulx, l'initiative paraît venir des hommes, puisque ce sont des hommes qui émigrent en premier (David Germain, Augustin Bélisle, Albert Proulx et George Morin). La femme qui émigre est une femme mariée qui accompagne son mari (les sœurs Rivard, Josephite Morin, Élise Bélisle et autres), une fille mineure qui suit ses parents (les filles de Zéphirin Germain ou celles de Jean Baptiste Noël Perreault, par exemple) ou son oncle (Arthémise Hardy), ou encore une veuve qui va retrouver ses enfants (Angèle Côté). Dans quelle mesure les femmes mariées ont-elles eu voix au chapitre quand s'est prise la décision de quitter Deschambault? Nous l'ignorons. Signalons cependant que, d'après l'historien Yves Frenette, la décision de partir se prend en famille et que les femmes sont souvent les instigatrices de la migration<sup>53</sup>.

### ÂGE ET ÉTAT MATRIMONIAL

Dans les familles à l'étude, on émigre à tout âge. Le plus souvent, cependant, ceux qui, en définitive, ouvrent la voie à d'autres membres de leur famille ont 20 ans. David Germain, qui s'installe à Somerset à 28 ans, est déjà âgé comparativement à Augustin Bélisle, à Albert Proulx et à George Morin, qui ont tout juste 20 ans à leur arrivée à cet endroit. Mais qui sait, peut-être ce David Germain a-t-il déjà alors tout un passé de migrant derrière lui; peut-être a-t-il travaillé pour la Compagnie de la Baie d'Hudson, dans les chantiers ou ailleurs avant de se porter acquéreur d'un *homestead* (lot de colonisation) au Wisconsin. Si David Germain entraîne dans son sillage son frère Isidore, de dix ans son aîné, les premiers à suivre les précurseurs sont la plupart du temps eux aussi dans la vingtaine; ainsi, Joseph Bélisle a 21 ou 22 ans à son arrivée à Somerset et son frère Olivier, autour de 27; Isidore Bélisle émigre lui aussi à 27 ans, mais à Stillwater; quant à leur frère Honoré (Henry), il n'a apparemment que 16 ans à son départ pour les États-Unis. Isidore Cloutier aurait émigré à 22 ans et Damase Morissette à 24 ans, semble-t-il, mais Joseph Samuel Paquin n'avait peut-être même pas 20 ans. Du côté des Proulx, Eustase a 25 ans; François Xavier en a probablement 27, Clovis est au début de la vingtaine et les autres sont plus jeunes encore. Chez les Morin, Joseph Élisée a vraisemblablement 22 ans et son frère Hercule, 27 ans. Les frères et sœurs aînés emboîtent le pas à leurs cadets; ils s'assurent qu'on leur a préparé le terrain parce que, sauf exception (Charles Napoléon Morin), ils arrivent avec conjoint et enfants. Pour

<sup>52</sup> Sur le rôle central de la famille et de la parenté dans le processus migratoire, voir FRENETTE, *Brève histoire des Canadiens français*, p. 93-97. Sur la problématique de la mobilité géographique des Canadiens français, voir Bruno RAMIREZ, « Émigration et développement dans un comté rural du Québec » [Berthier], dans *Par monts et par vaux: Migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique*, Montréal, Boréal, 1991, p. 25-53, et Gérard BOUCHARD, « Les coordonnées spatiales: sédentarité et réallocation », dans *Quelques Arpents d'Amérique: population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971*, Montréal, Boréal, 1996, p. 236-255.

<sup>53</sup> FRENETTE, *Brève histoire des Canadiens français*, p. 95.

Zéphirin Germain, 45 ans, et sa femme, Josephte Morin, 37 ans, le départ de Deschambault pour Somerset avec huit enfants, dont un bébé de moins de un an, a dû être toute une aventure. Les parents âgés (Alexandre Bélisle et Élisabeth Gosselin; Angèle Côté) sont sans doute les derniers à quitter le sol natal. Quant aux enfants mineurs, ils n'ont pas le choix : ils accompagnent leurs parents<sup>54</sup>.

Parler de l'âge des gens, c'est aussi, indirectement, évoquer leur état matrimonial. Dans les familles étudiées, les hommes qui partent en premier — David Germain, Augustin Bélisle, Isidore Cloutier, Damase et Ferdinand Morissette, Albert Proulx, George Morin ainsi que Joseph Samuel et Ludger Paquin — sont célibataires; vient ensuite le tour des jeunes mariés, avec ou sans enfants, puis celui des couples plus avancés en âge et de leurs enfants. Quand ils émigrent, les parents âgés ferment la marche. Tel est le schéma général qui semble se dégager. Fait à signaler, Isidore et David Germain n'étaient pas particulièrement jeunes au moment de leur mariage. Le premier avait 39 ans, et le second, 29. On peut donc penser qu'ils ont vu du pays avant de se marier, ce qui a pu les prédisposer à migrer. C'est en tout cas ce qui s'est produit dans le cas de Charles Napoléon Morin, qui, après avoir roulé sa bosse un peu partout en Amérique du Nord, arrive à Argyle à 34 ans, en 1884, et s'y marie en 1887<sup>55</sup>.

#### ENDO GAMIE ET CONSANGUINITÉ

Autre caractéristique à signaler : la tendance à l'endogamie — entendons par là le mariage entre conjoints issus d'un petit nombre de familles de Deschambault ou dont les parents émigrés à Somerset ou à Argyle sont originaires de cet endroit. Il s'agit d'un phénomène que l'on observe à la fois chez les migrants et chez leurs enfants nés aux États-Unis et qui a pour effet de renforcer les liens entre les familles. Trait marquant chez les Canadiens français, celui-ci est attribuable à l'expansion de la population en tache d'huile<sup>56</sup>.

Augustin Bélisle est entré dans la famille Germain en épousant Éléonore (Lenore), fille de Zéphirin Germain et

Josephte Morin, le 29 juillet 1859 à Hudson au Wisconsin. Son frère Henry, lui, a épousé Marie Anne Germain, fille de David et Anne Rivard, le 16 février 1874 à Somerset<sup>57</sup>. Albert Proulx et George Morin sont pour leur part entrés dans la famille Bélisle en épousant deux des trois filles Perreault, les filles d'Élise Bélisle et feu Jean Baptiste Noël Perreault : Albert a épousé Léda le 5 février 1878 à Somerset, alors que George a épousé Lina le 4 mars de la même année au même endroit<sup>58</sup>. Olivier Perreault, le frère aîné de Léda et de Lina, a quant à lui épousé sa cousine germaine, Mélina Bélisle, une des filles d'Olivier Bélisle et Sophie Paquin, le 30 juillet 1883 à Stillwater<sup>59</sup>. Et le benjamin de la famille, Joseph Perreault, est entré à son tour dans la famille Proulx en épousant Marie Olive Bédard, fille d'Euphémie Proulx et Jean Baptiste Alphonse Bédard, le 19 octobre 1891 à Argyle au Minnesota; du coup, son beau-frère Albert Proulx est devenu son oncle par alliance<sup>60</sup>.

La génération des enfants nés aux États-Unis a aussi pratiqué l'endogamie, mais de façon moins prononcée. L'exemple le plus frappant vient de la famille de Damase Cloutier, dont trois fils ont épousé les trois sœurs, trois filles d'Isidore Bélisle<sup>61</sup>. Dans la famille d'Isidore Cloutier, trois enfants sur 15 pratiquent l'endogamie : Joseph Pete se marie à Emma Belisle, fille d'Alfred et Alvina Laveau; sa sœur Zoé épouse Joseph Zéphirin Petit, son cousin germain, originaire de Deschambault; quant à leur demi-sœur Louise Mary, elle épouse Joseph Germain, fils d'Onésime et petit-fils de Zéphirin Germain<sup>62</sup>. Une fille d'Albert Proulx, d'Argyle, a aussi épousé Arthur Montpetit, de Somerset, un autre petit-fils de ce Zéphirin Germain<sup>63</sup>. Chez les Paquin, on relève deux mariages endogames parmi les 13 enfants survivants de Joseph Gédéon et Caroline Dufresne : Édèce se marie à Edward Germain, fils de Zéphire et petit-fils de Zéphirin, tandis que sa sœur Adèle prend pour époux William Cloutier, fils de Damase<sup>64</sup>. Louise Morissette, une des filles de Ferdinand Charles, va pour sa part unir sa destinée à celle de William Belisle, fils de Fleury<sup>65</sup>. Enfin, une des sœurs de William, Mary Belisle, se marie vers 1907, à St. Paul au Minnesota, à Frances Breault, fils d'Hormidas et Hermine Germain, l'un des petits-fils d'Isidore Germain<sup>66</sup>.

<sup>54</sup> Il est facile de trouver la date de naissance des émigrants susmentionnés dans l'*Index Généalogique* de l'abbé Proulx. Pour ce qui est de l'année d'émigration aux États-Unis, il faut s'en remettre à ce qu'en disent les émigrants eux-mêmes aux agents recenseurs de 1895, de 1900 et de 1910 et les Belisle dans *Somerset: 125 Families*. Malheureusement, les manuscrits du recensement des États-Unis de 1890 n'existent plus. Or, il n'y a pas toujours concordance entre ces diverses sources, et l'année inscrite par l'agent recenseur n'est pas toujours la bonne. Les données sur l'année d'émigration sont donc sujettes à caution.

<sup>55</sup> Charles Napoléon MORIN, *Mémoires* (manuscrit, collection privée; communication de M<sup>me</sup> France Martineau, professeure à l'Université d'Ottawa), Ms 1, p. 126-127.

<sup>56</sup> FRENETTE, *Brève histoire*, p. 93. Voir aussi Serge GAGNON, « L'endogamie familiale : les cousins germains », dans *Mariage et famille au temps de Papineau*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 41-87.

<sup>57</sup> BELISLE et autres, *Somerset: 125 Families*, p. 130, 139 et 152.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 604 et 706.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 144.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 144 et 684.

<sup>61</sup> Octave Cloutier a épousé Melina Belisle le 31 mai 1887; son frère Narcisse a épousé Marie Belisle le 25 juin 1889; leur frère Alphonse a épousé Emerance Belisle le 25 juin 1894. Les trois mariages ont eu lieu à l'église Sainte-Anne de Somerset. BELISLE et autres, *Somerset: 125 Families*, p. 289.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 295.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 597, 601 et 706.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 618.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 609.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 146 et 223.

Il y a aussi des mariages consanguins. Le couple Petit-Cloutier mentionné plus haut se marie le 24 octobre 1884 à New Richmond, non loin de Somerset<sup>67</sup>. Chez les Belisle, Henry Celestine Silista, fils d'Augustin et Lenore Germain, de Somerset, épouse à Argyle, le 13 octobre 1903, Louise Proulx, fille d'Albert Proulx et Léda Perreault, cette dernière étant la cousine germaine du jeune marié; celui-ci ramène ensuite sa femme à Somerset<sup>68</sup>. Ferdinand Belisle, frère du précédent, prend pour épouse sa cousine germaine, Joséphine Germain, fille de Damase et Cordelina Roy et petite-fille de Zéphirin Germain, le 12 juillet 1904 à Somerset<sup>69</sup>. Albert Proulx II, fils d'Albert et Léda Perreault, épouse pour sa part sa petite-cousine Delphine Lemire, fille de Frank Lemire et d'Amanda Belisle et petite-fille d'Isidore Bélisle, le 9 janvier 1912 à Somerset; le couple s'établit à cet endroit deux ans plus tard<sup>70</sup>. On voit donc que les anciens habitants de Deschambault, émigrés à Argyle, n'ont pas coupé les liens avec leurs parents et anciens concitoyens restés à Somerset.

#### D'UN MILIEU RURAL À L'AUTRE

Contrairement à l'émigration en Nouvelle-Angleterre, qui est surtout une émigration de la campagne à la ville et de la terre à l'usine, l'émigration au Wisconsin et au Minnesota est une émigration d'un milieu rural à un autre. À Deschambault et à Grondines, les familles étudiées vivaient de l'agriculture ou de métiers qui s'exercent à la campagne (forgeron, charpentier); elles continueront de le faire dans le Midwest américain. Certains de leurs membres sont dans l'agriculture et le resteront, soit au même endroit, soit en divers endroits. D'autres partagent leur temps entre l'agriculture et une activité complémentaire (la forge, la vente de chevaux et, sans doute aussi, le métier de bûcheron). Il y en a qui font des allers et retours entre l'agriculture et d'autres activités. D'autres enfin pratiquent d'abord l'agriculture mais finissent par se tourner vers autre chose, notamment le métier de charpentier.

Les trois frères Germain étaient agriculteurs au Canada et ils le seront aussi au Wisconsin; sans doute y ont-ils connu un certain succès puisqu'ils n'iront pas s'établir à Argyle<sup>71</sup>. Chez les Bélisle, le portrait est plus

contrasté : certains restent fidèles à l'agriculture et s'établissent à Somerset, d'autres non. Augustin Bélisle, qui a eu jusqu'à 300 acres (121,4 ha) de terre au nord de Somerset, où il cultivait les céréales et le foin et faisait paître vaches et chevaux, n'a sans doute pas éprouvé le besoin de déménager au Minnesota; son frère Joseph, qui a ajouté la vente et la location de chevaux à l'agriculture, non plus. Leurs frères ont eu une expérience de travail plus diversifiée, pour ne pas dire plus mouvementée. Olivier a surtout été charpentier à Stillwater, mais il a d'abord été cultivateur et même marchand au Massachusetts. Alfred a surtout été cultivateur à Deschambault, puis aux environs de Somerset et à Argyle pendant quelques années. Il a



Église de Saint-Joseph à Deschambault, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Source : BAnQ-1953922.

ensuite séjourné deux ans à Ishpeming, au Michigan, où il a travaillé dans les scieries ou les mines, avant de revenir cultiver la terre à Somerset. Henry a été successivement cultivateur à Somerset, à Argyle, à Ontario en Oregon, puis à Vancouver, dans l'État de Washington. Fleury a été principalement cultivateur, d'abord à Somerset, puis à Argyle et de nouveau à Somerset, non sans un court séjour à Ishpeming, lui aussi, pour travailler dans l'industrie forestière. Ceux qui ont déménagé à Argyle se sont d'abord établis sur la terre (Joseph Tremblay, Albert Proulx, George Morin) avant d'exercer leur métier — celui de forgeron, dans le cas de Tremblay, et celui de charpentier, dans celui de Proulx et de Morin. Charles Napoléon et Joseph Élisée Morin, les deux frères de George, feront de même<sup>72</sup>.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 295 et 687.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 139 et 706; *St. Rose of Lima Parish, Argyle*, p. 108.

<sup>69</sup> BELISLE et autres, *Somerset: 125 Families*, p. 139, 395 et 420.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 517 et 706; RIVARD, *Triple Centennial Jubilee Souvenir Book*, p. 98.

<sup>71</sup> BELISLE et autres, *Somerset: 125 Families*, p. 397, 405 et 420.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 133, 139, 146, 152, 156, 168, 706 et 811; *St. Rose of Lima*, p. 97-98, 108-109; « United States Census, 1880 », FamilySearch <https://familysearch.org/pal:/MM9.1.1/MZ9X-MBQ>, Albert Proulx, Marshall, Middle River, Minnesota; <https://familysearch.org/pal:/MM9.1.1/MZ9X-MBW>, George Moran [sic] et <https://familysearch.org/pal:/MM9.1.1/MZ9X-M1R>, Joseph Tremly [sic], Middle River, Marshall, Minnesota; Charles N. MORIN, *Mémoires*, Ms 1, p. 126.

Les personnes dont il a été ici question sont des Canadiens français catholiques qui émigrent au milieu des leurs, certes, mais en milieu anglais, multiethnique et multiconfessionnel. Certaines sont instruites et d'autres, non. Comment se sont-elles adaptées? À vrai dire, nous n'en savons pas grand-chose. La pratique de l'agriculture a pu en mettre un bon nombre à l'abri de l'anglicisation, l'espace d'une ou deux générations. Par ailleurs, l'attachement à la religion catholique a sans doute eu le même effet sur deux générations sinon plus, puisque c'est en français que les familles étudiées ont fait leurs dévotions. En effet, tant à Argyle qu'à Somerset, elles ont obtenu la création d'une paroisse et d'écoles catholiques de langue française. La paroisse de Sainte-Rose-de-Lima d'Argyle demeurera d'ailleurs une paroisse de langue française jusqu'en 1946<sup>73</sup>. Autre signe d'attachement à la religion : le grand nombre de vocations religieuses et sacerdotales parmi les enfants des émigrants. Du côté de Somerset, cinq filles d'Isidore Bélisle sont devenues religieuses, une fille de son frère Joseph et une fille de Joseph Gédéon Paquin également; du côté d'Argyle, deux des fils d'Albert Proulx sont entrés au séminaire (l'un est mort peu après son ordination et l'autre était encore séminariste au moment de son décès); enfin, deux filles de Clovis Proulx sont entrées en communauté, et un de leurs frères s'est fait prêtre. Au total, parmi les descendants d'Alexandre Bélisle et Élisabeth Gosselin, on comptait 32 religieuses, religieux et prêtres en 1956, répartis sur quatre générations<sup>74</sup>. On trouve également des vocations religieuses parmi les descendants des Cloutier, des Dufresne et des Germain<sup>75</sup>.

#### MODE DE TRANSPORT ET MOTIVATION

Il reste deux questions à aborder concernant l'émigration : le mode de transport et la motivation. D'abord, celle du transport. Comment ces gens se sont-ils rendus de Deschambault à Somerset? Avant 1880, par voie maritime, essentiellement. Après avoir navigué sur le fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs, les premiers ont remonté des rivières à partir du lac Michigan ou du lac Supérieur et sont parvenus à Somerset moyennant quelques portages<sup>76</sup>. Ceux qui sont venus par la suite ont pris le bateau sur le Saint-Laurent pour se rendre à

Chicago, puis ils ont emprunté le canal de l'Illinois et du Michigan reliant cette ville à la rivière Illinois depuis 1848; ils ont ensuite remonté le Mississippi et la rivière St. Croix avant de faire les dix derniers kilomètres par voie terrestre. Peut-être certains ont-ils pu traverser le Michigan en train, car Chicago a été reliée à l'est du pays dès 1852<sup>77</sup>. Quant à ceux qui sont allés s'établir à Argyle, ils s'y sont rendus en train à partir de Stillwater, en passant par St. Paul, St. Cloud et Crookston.



Carte postale ancienne montrant l'intérieur de l'église de Saint-Joseph à Deschambault. Source : BANQ-CP10176.

Deuxième question, ou plus exactement deuxième ensemble de questions : pourquoi ces gens-là ont-ils émigré? Pourquoi ne se sont-ils pas établis tout simplement dans l'arrière-pays de Portneuf, comme bien d'autres? Pourquoi sont-ils allés au Wisconsin et au Minnesota plutôt qu'en Nouvelle-Angleterre, comme la majorité des Canadiens français qui ont émigré, et pourquoi ont-ils choisi Somerset ou Argyle plutôt qu'un autre endroit? Et, comme l'écrit Yves Roby : *les migrants sont-ils poussés à quitter leur pays par des forces aveugles sur lesquelles ils n'ont aucune prise ou choisissent-ils de le faire délibérément? Comptent-ils parmi les éléments apathiques et les plus démunis de la société ou au contraire parmi les plus dynamiques?*<sup>78</sup> À vrai dire, il est difficile de répondre à ces questions faute de documentation. Nous ne connaissons pas la situation financière ni les antécédents des familles étudiées; nous ne connaissons pas non plus la situation économique propre à Deschambault dans les années 1850 à 1890. Mais les facteurs répulsifs qui ont pu inciter ces familles à partir pour le Midwest américain sont les mêmes que ceux qui en ont poussé d'autres à s'exiler en Nouvelle-Angleterre : difficulté pour les jeunes de trouver

<sup>73</sup> RIVARD, *Triple Centennial Jubilee Souvenir Book*, p. 39-61; *St. Rose of Lima*, p. 10-16.

<sup>74</sup> BELISLE et autres, *Somerset: 125 Families*, p. 154, 156, 618, 706 et 708; RIVARD, *Triple Centennial Jubilee Souvenir Book*, p. 66.

<sup>75</sup> *Ibid.*, voir par exemple, p. 62, 82 et 83, ainsi que BELISLE et autres, *Somerset: 125 Families*, p. 291, 299 et 618.

<sup>76</sup> Earl BELISLE, *The Belisle Family*, p. 11.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 14; voir aussi « Illinois and Michigan Canal », *Wikipedia*, [http://en.wikipedia.org/wiki/Illinois\\_and\\_Michigan\\_Canal](http://en.wikipedia.org/wiki/Illinois_and_Michigan_Canal).

<sup>78</sup> Yves ROBY, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1776-1930*, Sillery, Septentrion, 1990, p. 36.

des terres, endettement des cultivateurs, difficulté pour les agriculteurs du Québec de soutenir la concurrence de l'Ontario et de l'Ouest, problèmes liés aux fluctuations de la conjoncture économique<sup>79</sup>.

Cela dit, les migrants étudiés ne sont pas tous partis pour les mêmes raisons et ce n'est pas nécessairement en désespoir de cause qu'ils ont émigré. Certains — les Proulx, par exemple — ont pu choisir de s'installer sur un front pionnier parce que celui-ci leur offrait la possibilité d'établir plusieurs enfants. L'objectif, au fond, était de permettre à la famille de se reproduire à l'identique, de *fabriquer des doubles d'elle-même en aussi grand nombre que possible*, comme l'observe Gérard Bouchard au Saguenay à la même époque<sup>80</sup>. Or les gens de Deschambault pouvaient difficilement atteindre cet objectif dans une vieille paroisse comme la leur dans les années 1870 et 1880, parce que le terroir était plein.

Chose certaine, les Bélisle, les Proulx et les Morin sont tous issus de familles nombreuses; c'est dire que bien des fils savaient qu'ils n'hériteraient pas de la terre paternelle et qu'ils allaient devoir trouver autre chose pour gagner leur vie. Et « ils estimaient que la solution à leurs problèmes ne pouvait venir que d'eux-mêmes<sup>81</sup> ». Comment ont-ils eu vent des possibilités qui s'offraient à Somerset? Nous l'ignorons. Certains ont-ils eu des parents, des voisins ou des amis qui, avant 1850, ont participé à la traite des fourrures dans les pays d'en haut? Ce n'est pas impossible<sup>82</sup>. Les Bélisle, par exemple, avaient peut-être développé une sensibilité particulière à l'égard des pays d'en haut, puisque leur grand-mère, Charlotte McDougall, était la fille d'Alexander McDougall, un trafiquant de



Élise Bélisle et son deuxième mari, Joseph Tremblay, en 1911. Ce couple a joué un rôle déterminant dans la migration de Somerset à Argyle. Collection Cliff Parnell, Somerset (Wisconsin). Photo fournie par l'auteur.

fourrures et un bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, encore que celui-ci ait surtout fait carrière en Abitibi-Témiscamingue<sup>83</sup>. Quoi qu'il en soit, l'information leur est parvenue et, dans chaque famille, un premier garçon est allé au Wisconsin et les autres membres de la famille ont fini par suivre les uns après les autres dans l'espoir d'améliorer leur sort.

#### LE CHOIX D'ARGYLE

Ceux qui sont partis de Somerset pour Argyle n'auront sans doute pas eu le temps, la chance ou les moyens de s'installer véritablement à Somerset. C'est sans doute l'accessibilité de la terre à un prix avantageux qui les a attirés dans le nord-ouest du Minnesota. Et c'est probablement par les journaux qu'ils ont entendu parler des possibilités offertes par ce nouveau front pionnier. Signalons qu'il existait à l'époque des

journaux de langue française à St. Paul et à Minneapolis<sup>84</sup>. Joseph Tremblay et sa famille, Albert Proulx et sa femme ainsi que George Morin et sa femme sont-ils tous partis en même temps pour Argyle? L'un d'eux est-il allé là-bas en éclaireur et a-t-il convaincu les autres de le suivre? Nous l'ignorons. Chose certaine, ils sont parmi les premiers à s'y être établis, ils y sont restés et une bonne partie de leurs descendants aussi.

En choisissant de s'établir à Argyle, les Tremblay, Proulx, Morin et Bélisle participent au boom démographique survenu entre 1880 et 1885 au Minnesota et, plus spécialement dans le village d'Argyle et le comté de Marshall, où il se situe. Dans ce comté qui voit le jour en 1879, on a recensé 992 habitants en 1880, mais 5 560 cinq ans plus tard, ce qui correspond à un accroissement de 460 %, par comparaison avec les 142,9 % qu'affiche la population du Minnesota dans son

<sup>79</sup> Pour une mise en contexte de l'émigration des Canadiens français aux États-Unis, voir Yves ROBY, « Partir pour les États », dans *Histoire d'un rêve brisé? Les Canadiens français aux États-Unis*, Sillery, Septentrion, 2007, p. 13-34; voir aussi Yolande LAVOIE, *L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979, ainsi que Gilles PAQUET et Jean-Pierre WALLOT (avec la collaboration de Wayne R. SMITH), « L'émigration des Canadiens français vers les États-Unis, 1790-1940 », dans Gilles PAQUET et Jean-Pierre WALLOT, *Un Québec moderne, 1760-1840 : Essai d'histoire économique et sociale*, Montréal, Hurtubise-HMH, 2007, p. 93-135. L'historien Félix LaFrance résume la question à l'intention des généalogistes dans le magazine de la New England Historic Genealogical Society. Voir Félix LAFRANCE, « The Francophone Exodus to the United States », *American Ancestors*, vol. 11, n° 4, automne 2010, p. 23-28.

<sup>80</sup> BOUCHARD, *Quelques arpents d'Amérique*, p. 161, 364.

<sup>81</sup> ROBY, *Les Franco-Américains*, p. 45.

<sup>82</sup> Originaires de Sorel, de Yamaska et des environs, les familles fondatrices de Little Canada et de Centerville, dans le sud-ouest du Minnesota, ont eu des parents, des amis ou des voisins qui avaient été voyageurs dans les pays d'en haut dans les années 1750 à 1840, selon le généalogiste Jean-Louis Bonin. Voir Jean-Louis BONIN, « Migrations de familles du Bas-Richelieu et du Bas-Yamaska au Minnesota », *Les Ramures* [Société de généalogie Les Patriotes, inc., de Sorel-Tracy], vol. 20, n° 1, janvier 2011, p. 13-16.

<sup>83</sup> Harvey BELISLE, *Belisles of America*, [vol. I], [Garden Grove, Calif., l'auteur, 1980], p. 31; Elaine Allan MITCHELL, « McDougall, Alexander », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VI, *De 1821 à 1835*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1987, p. 491-492, [www.biographi.ca/fr/bio/mcdougall\\_alexander\\_6F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/mcdougall_alexander_6F.html).

<sup>84</sup> RUBINSTEIN, « The French Canadians and French », p. 48-50.

ensemble au cours de la même période. (La population du Minnesota est en effet passée de 780 773 à 1 115 798 habitants entre 1880 et 1885.) Argyle, totalement inhabité avant 1879, comptait 219 habitants en 1885 et 944 en 1905, ce qui donne un taux de croissance de 331 % sur 20 ans. C'est donc un village en plein essor à l'époque; le comté de Marshall et l'État du Minnesota le sont aussi, même si leur rythme de croissance respectif varie de cinq ans en cinq ans et qu'il n'est pas toujours aussi prononcé que les taux présentés ici. La population d'Argyle va même culminer à 956 en 1920, avant de décliner par la suite<sup>85</sup>. Ce sommaire de l'évolution démographique entre 1880 et 1920 porte à croire qu'il y avait du travail à Argyle pour un forgeron comme Joseph Tremblay et pour des charpentiers comme les frères Morin. Et pour les agriculteurs, les conditions devaient être favorables aussi, d'autant plus que le chemin de fer leur donnait accès au marché.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la migration de ces familles ait été définitive. Tous n'ont pas pris racine à Somerset ou à Argyle, mais tous sont restés aux États-Unis, sauf Hercule Morin, qui est rentré à Deschambault prendre la relève de son père dans l'exploitation familiale<sup>86</sup>, François Xavier Proulx, qui a émigré au Manitoba, Jean Baptiste Alphonse Bédard, qui est retourné à Charlesbourg après la mort de sa femme, et peut-être aussi William Morissette. Il faut croire que les personnes que nous



Le Minnesota se présente comme « l'Étoile du Nord ». Sa devise est en français, signe de l'importance qu'ont eue les explorateurs et les voyageurs français et canadiens aux débuts de son histoire.

Source : [http://en.wikipedia.org/wiki/File:Seal\\_of\\_Minnesota.svg](http://en.wikipedia.org/wiki/File:Seal_of_Minnesota.svg)

avons suivies dans cet article sont parvenues là-bas à améliorer leur sort et qu'elles ont réussi à se créer un milieu de vie suffisamment proche de celui qu'elles avaient laissé derrière elles pour ne pas se sentir perdues au milieu des Américains d'origine britannique et des immigrants norvégiens, suédois, polonais ou allemands.

## CONCLUSION

Le cheminement de George Morin et de ses concitoyens nous a permis de mettre au jour une page méconnue de l'histoire de Deschambault : la migration en chaîne de plusieurs familles de l'endroit. En cherchant à connaître les personnes qui ont pris part à ce mouvement entre 1850 et 1890, nous avons découvert qu'il s'était déroulé en deux temps : de Deschambault à Somerset, au Wisconsin, puis de là à Argyle, au Minnesota. Nous avons également constaté qu'il s'agissait d'une migration durable dans la très vaste majorité des cas. Ce mouvement migratoire de Deschambault vers le Wisconsin et le Minnesota fait en outre ressortir l'importance des liens familiaux dans la migration; il attire finalement l'attention vers une région des États-Unis souvent oubliée quand il est question de l'émigration des Canadiens français aux États-Unis.

Nous sommes parvenu à identifier 90 migrants. Se peut-il que d'autres nous aient échappé? Oui, bien sûr; s'ils n'ont pas laissé de traces dans les documents que nous avons consultés, ils sont difficilement repérables. Il s'agit vraisemblablement de gens en transit — des célibataires, sans doute, qui auront décidé d'aller faire leur vie ailleurs qu'à Somerset ou à Argyle, peut-être parce qu'ils n'étaient pas les maillons d'une chaîne. Il y a fort à parier, cependant, qu'il y en a eu peu.

Les sociologues, les démographes et les historiens qui étudient les migrations, en particulier les migrations internationales, ont depuis longtemps mis en lumière le phénomène de la migration en chaîne. Nous en avons présenté ici un exemple concret. Les spécialistes de l'histoire des Franco-Américains ont pour leur part attiré l'attention sur la présence de « petits Canadas » dans les villes de la Nouvelle-Angleterre. À une moindre échelle, Somerset et Argyle sont aussi de « petits Canadas » qui se sont peuplés grâce à une migration en chaîne; ce sont même de « petits Deschambault ». Il s'agit également de collectivités rurales, preuve que la ville n'était pas la seule voie d'avenir dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>85</sup> UNITED STATES, BUREAU OF THE CENSUS, 15<sup>th</sup> Census, 1930, *Population*, vol. I, tableau 5 (Population of the United States, by Divisions and States) p. 10, [www.census.gov/prod/www/decennial.html](http://www.census.gov/prod/www/decennial.html), sous Census of Population and Housing, 1930, Population, vol. 1, et section Minnesota, tableau 1 (Population of Minnesota: 1850 to 1930), p. 543; Minnesota, Secretary of State, *Fourth Decennial Census*, St. Paul, Minn., The Pioneer Press Company, State Printer, 1895, tableau 1 (Population, Marshall County [1895 et 1890]), p. 32, Internet Archive <http://ia600406.us.archive.org/10/items/cu31924011120528/cu31924011120528.pdf>; *ibid.*, tableau 2 (Recapitulation Showing Comparisons with State Census of 1885 and United States Census of 1890 and 1880), p. 65; *ibid.*, tableau 3 (Nine Census Years. Population by Counties in Nine Census Years [1860 à 1895]), p. 67; Minnesota, Secretary of State, *Fifth Decennial Census*, St. Paul, Minn., McGill-Warner Co., 1905, tableau 1 (Population by Civil Divisions, Marshall County [1895 à 1905]), p. 27, Internet Archive <http://archive.org/details/fifthdecennial00minngoog>; Minnesota State Census [manuscrit], 1885, FamilySearch <https://familysearch.org/pal:/MM9.3.1/TH-267-12342-8514-63?cc=1503044&wc=6037510> (*ouvrir une session*), Argyle, Marshall County, p. 6.

<sup>86</sup> Donation entre vifs de Joseph Olivier Morin et son épouse à Hercule Morin, greffe du notaire Antoine Olivier Mayrand, n° 4640, 30 décembre 1887 (BAnQ, CN301, S363), [http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/03Q\\_CN301S363/index.html?region=03Q&district=301](http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/03Q_CN301S363/index.html?region=03Q&district=301).

Assurer leur avenir et celui de leurs enfants tout en améliorant leurs conditions de vie est certainement ce que cherchaient les migrants de Deschambault. Or il semble qu'à Somerset et à Argyle, ils y soient parvenus, tout en reconstituant dans leur terre d'accueil une société à l'image de celle qu'ils laissaient derrière eux. En s'établissant au Wisconsin et au Minnesota, les migrants de Deschambault ont par ailleurs contribué à façonner « une Amérique *franco* de dimensions continentales et de configuration pluraliste », pour reprendre les termes des géographes Éric Waddell et Dean Louder<sup>87</sup>. Cela dit, la reconstitution de leur migration en chaîne, qui n'est qu'une migration parmi

des centaines de milliers d'autres, rappelle tout de même la grande tragédie qui a frappé le Québec des années 1850 à 1930 : l'incapacité de cette société à retenir ses fils et ses filles. Évoquer cette incapacité nous ramène forcément à sa conséquence : l'affaiblissement progressif de la francophonie en Amérique du Nord, phénomène auquel ont contribué, sans le savoir, toutes les personnes étudiées ici. Serait-ce que les Deschambaultiens de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle considéraient encore l'Amérique comme leur territoire?

<sup>87</sup> Éric WADDELL et Dean LOUDER, « Conceptualiser et cartographier la Franco-Amérique : une tâche redoutable », dans Dean LOUDER et Éric WADDELL (dir.), *Franco-Amérique*, Québec, Septentrion, 2008, p. 14.

## ANNEXE

### Liste des émigrants de Deschambault à Somerset (Wisconsin) et à Argyle (Minnesota) de 1850 à 1890, par ordre alphabétique des familles.

Les noms de couples entre parenthèses ont pour fonction de faciliter le classement des familles et le rattachement des migrants à leurs parents. Sauf indication contraire, ces couples sont tous de Deschambault. Toutefois, ce sont rarement des émigrants; s'ils le sont, leur nom figurera sous le nom de la famille, assorti du numéro de génération 1. La génération 1 est celle des parents âgés; la génération 2, celle des migrants adultes, jeunes ou moins jeunes; la génération 3, celle des enfants de la génération 2. Les personnes qui étaient célibataires au moment de l'émigration sont énumérées en premier; viennent ensuite leurs frères mariés avec leur épouse et leurs enfants, s'il y a lieu. Le « et... » qui suit un prénom masculin relie le mari à son épouse. Les femmes mariées apparaissent sous leur nom à la naissance, mais sont classées sous le nom de leur mari, à une exception près (Cléopée St-Amant). L'année d'émigration est sujette à caution, car elle s'appuie le plus souvent sur des déclarations dont il est impossible de vérifier l'exactitude. Toutes les personnes énumérées sont nées à Deschambault, sauf quelques conjoints (Alphonse Bédard, François Marcotte et Joseph Tremblay; Alvina Laveau et Lumina Sauvageau). Les enfants des migrants qui sont nés ailleurs qu'à Deschambault ne sont pas nommés, même s'ils accompagnaient leurs parents.

Gén.	Nom	Prénom	Naiss.-décès	Émigration	Somerset	Argyle
<b>Famille Bédard (Joseph Urbain et Marguerite Olivette, de Charlesbourg)</b>						
2	Bédard	Jean Baptiste Alphonse et...	1847-1929	1886		•
2	Proulx	Euphémie	1851-1896	1886		•
3	Bédard	Enfants (*1)		1886		•
<b>Famille Bélisle (Alexandre et Élisabeth Gosselin)</b>						
1	Bélisle	Alexandre et...	1807-1885	v. 1877	•	
1	Gosselin	Élisabeth	1812-1880	v. 1877	•	
2	Bélisle	Augustin	1836-1918	1855	•	
2	Bélisle	Honoré (Henry)	1849-1920	v. 1865-1867	•	•
2	Bélisle	Fleury	1855-1934	v. 1874-1877	•	•
2	Bélisle	Olivier et...	1840-1912	1868	•	
2	Paquin	Sophie M.	1838-1876	1868	•	
3	Bélisle	M. Caroline	1863-1899	1868	•	
3	Bélisle	Deux filles (*2)		1868	•	
2	Bélisle	Isidore et...	1841-1887	1869 (*3)	•	
2	Gauthier	Céline	1844-1923	1869	•	
3	Bélisle	J. Lactance	1864-1874	1869	•	
3	Bélisle	M. Céline	1865-1955	1869	•	
3	Bélisle	Marie	1866-?	?	?	
3	Bélisle	M. Amanda	1868-1950	1869	•	
2	Bélisle	Alfred et...	1843-1921	v. 1875-1877	•	•
2	Laveau	M. Alvina	1847-1877	v. 1875-1877	•	
3	Bélisle	M. Céphise	1867-?	?	?	?
3	Bélisle	Enfants (*4)		v. 1875-1877	•	•
2	Bélisle	Joseph et...	1845-1915	v. 1865-1867	•	
2	Dufresne	Céline	1859-1922	1877	•	
<b>Famille Bouillé (David et Félicité Proulx)</b>						
2	Bouillé	Napoléon	1857-1917	1877	•	
<b>Famille Cloutier (Jean Baptiste et Hélène Gignac)</b>						
2	Cloutier	Isidore	1832-1907	1854	•	
2	Cloutier	Hubert	1835-1916	1857	•	
2	Cloutier	Olivier	1838-1919	1860	•	

Gén.	Nom	Prénom	Naiss.-décès	Émigration	Somerset	Argyle
<b>Famille Cloutier (Joachim Augustin et Angèle Touzin)</b>						
2	Cloutier	Damase	1833-1904	1857	•	
<b>Famille Darveau (François Xavier et Louise St-Amant)</b>						
2	Darveau	Georges et...	1855-1906	v. 1882-1883		•
2	Proulx	M. Félicité	1857-av. 1906	v. 1882-1883		•
<b>Famille Dufresne (Hilaire et Marcelline Paquin)</b>						
1	Dufresne	Hilaire et...	1822-1900	1880	•	
1	Paquin	Marcelline	1847-1904	1880	•	
2	Dufresne	Ludger	1862-1922	1878	•	
2	Dufresne	Narcisse	1866-1917	1880	•	
2	Dufresne	Marie Célanire	1870-1930	1880	•	
<b>Famille Germain (Paul et Marie Anne Amyot)</b>						
2	Germain	Isidore	1812-1888	1853	•	
2	Germain	David	1823-1908	1851	•	
2	Germain	Zéphirin et...	1810-1884	1855	•	
2	Morin	Joseph	1818-1907	1855	•	
3	Germain	M. Sarah	1840-1878	1855	•	
3	Germain	Hubert Albert	1842-1885	1855	•	
3	Germain	Éléonore (Lenore)	1844-1912	1855	•	
3	Germain	Adélaïde (Adele)	1846-1924	1855	•	
3	Germain	Zéphirin	1849-1927	1855	•	
3	Germain	Onésime	1851-1932	1855	•	
3	Germain	Célanire Alvina	1852-1933	1855	•	
3	Germain	Charles Damase	1854-1922	1855	•	
<b>Famille Marcotte (François et Adélaïde Godin, de Saint-Basile)</b>						
2	Marcotte	François et...	1848?-?	1875 ou ap.	•	
2	Morissette	Ida (Hilda)	1856?-?	1875 ou ap.	•	
<b>Famille Morin (Joseph Olivier et Hortense Naud)</b>						
2	Morin	Charles Napoléon	1849-1922	1884		•
2	Morin	Hercule	1854-1933	v. 1881		•
2	Morin	George	1856-1930	v. 1876	•	•
2	Morin	J. Élysée	1859-1947	v. 1881		•
<b>Famille Morissette (François et Marie Louise Gignac)</b>						
2	Morissette	Damase	1846-1926	v. 1870	•	
2	Morissette	Ferdinand Charles	1850-1923	v. 1870	•	
2	Morissette	Jean Frs Séraphin	1854-ap. 1906	1878	•	
2	Morissette	William	1857?-1923	av. 1880	•	
<b>Famille Paquin (François Xavier et Rosalie Grenier)</b>						
1	Paquin	François Xavier et...	1827-1909	v. 1880	•	
1	Grenier	Rosalie	1827-1924	v. 1880	•	
2	Paquin	Joseph Gédéon et...	1859-1916	1880	•	
2	Dufresne	Caroline	1864-1922	1880	•	
<b>Famille Paquin (Paul Léon et M. Céline Sauvageau)</b>						
2	Paquin	Désiré	1866-1933	v. 1885	•	
2	Paquin	Joseph Samuel et...	1856-1920	1878	•	
2	Paquin	Anna	1855-1936	1884	•	
<b>Famille Petit (Charles et Célanire Cloutier)</b>						
2	Petit	Joseph Zéphirin	1861-1947	1880	•	
<b>Famille Proulx (Charles Onésime et Angèle Côté)</b>						
1	Côté	Angèle	1831-1898	v. 1886		•
2	Proulx	Albert	1856-1927	v. 1876	•	•
2	Proulx	François Xavier	1859-ap. 1927	v. 1886		•
2	Proulx	J. Clovis	1863-1941	v. 1886		•
2	Proulx	J. Onésime	1866-ap. 1930	v. 1886		•
2	Proulx	M. Angèle (Évelyne)	1869-ap. 1930	v. 1886		•
2	Proulx	J. Victor	1870-?	v. 1886		•
2	Proulx	J. Vital	1872-1898	v. 1886		•
2	Proulx	J. Édouard	1874-ap. 1895	v. 1886		•
2	Proulx	M. Reine Angèle	1875-1918	v. 1886		•
2	Proulx	J. Eustase et...	1854-1926	v. 1879	•	•
2	Perron	M. Alphonsine	1854-av. 1885	v. 1879?	?	?
3	Proulx	Claudie	1878-?	v. 1879	•	•

Gén.	Nom	Prénom	Naiss.-décès	Émigration	Somerset	Argyle
<b>Famille St-Amant (David et Marguerite Benoît)</b>						
2	St-Amant	Hector et...	1834-av. 1897	v. 1879	•	
2	Sauvageau	Lumina	? -ap. 1897	v. 1879	•	
3	St-Amant	J. Alfred	1877-?	v. 1879	•	
3	St-Amant	M. Aimée Régina	1879-?	v. 1879	•	
2	St-Amant	Cléopée (*5)	1829-?	v. 1879	•	
3	Hardy	Arthémise	1859-1939	v. 1879	•	
<b>Famille Tremblay (Éloi et Sophie Gauthier, de Baie-Saint-Paul)</b>						
2	Tremblay	Joseph et...	1845-1915	v. 1872	•	•
2	Bélisle	Élisabeth	1838-1920	v. 1872	•	•
3	Perreault	J. Olivier	1858-1914	v. 1872	•	•
3	Perreault	M. Zéphire	1859?-av. 1881	v. 1872	•	
3	Perreault	M. Léda	1861-1943	v. 1872	•	•
3	Perreault	M. Lina	1862-1929	v. 1872	•	•
3	Perreault	Joseph	1865-1905	v. 1872	•	•
3	Tremblay	Arsène	1870-?	v. 1872	•	•

- \*1 Les Bédard ont eu de nombreux enfants avant de partir pour Argyle, dont quelques-uns sont morts en bas âge. Sauf la première-née qui a vu le jour à Deschambault mais qui est morte peu de temps après, les autres sont nés ailleurs, vraisemblablement à Saint-Roch de Québec-Est. Nous ne savons pas combien sont partis pour le Midwest américain.
- \*2 Olivier Bélisle et Sophie Marie Paquin ont eu au moins deux autres filles qui seraient nées au Canada entre 1864 et 1868 : Mélina et Marie Élisabeth. Toutefois, nous n'avons pas pu trouver leur acte de naissance.
- \*3 À Stillwater (Minnesota) en 1869, puis à Somerset en 1874.
- \*4 Alfred Bélisle et Marie Alvina Laveau ont eu au moins quatre garçons à Saint-Casimir de Portneuf entre 1868 et 1875 : Joseph Adélar, Arthur, Joseph Elzéar et Joseph François Xavier. Ils n'ont pas tous survécu, mais certains ont fait souche aux États-Unis.
- \*5 Cléopée St-Amant faisait vraisemblablement partie du ménage de son frère Hector parce qu'elle habitait déjà chez lui en 1871, n'ayant apparemment plus de mari. Son émigration à Somerset est probable, mais nous n'en avons pas trouvé trace dans les sources.

#### SOURCES

- Cora BELISLE, Earl BELISLE et Rosalie PARNELL, *Somerset, Wisconsin: 125 Pioneer Families and Canadian Connection, 125<sup>th</sup> Year*, Minneapolis, [s. n.], 1984, Part II, [en ligne], University of Wisconsin Digital Collections <http://digital.library.wisc.edu/1711.dl/WI.IHSomerset>.
- Rosaire PROULX, *Index Généalogique des Registres des Baptêmes, Mariages, Sépultures de la paroisse de Deschambault*, vol. 1, 1705-1855, et vol. II, 1856-1946 *exclusivement*, dans « Québec, registres paroissiaux catholique, 1621-1979 », base de données et images numérisées, FamilySearch <https://www.familysearch.org/search/collection/show#uri=http://www.familysearch.org/searchapi/search/collection/1321742>, Afficher les images de cette collection, sous Deschambault, Saint-Joseph-de-Deschambault, Index 1705-1876 [sic]; registres de baptêmes, mariages, sépultures de Saint-Alban de Portneuf, 1856, [en ligne], *ibid.*; John T. RIVARD, *Triple Centennial Jubilee Souvenir Book: Somerset, Containing the History of Village of Somerset*,

- Somerset Township and St. Anne's Church*, [New Richmond, Wis., The Dairyland Press], 1956, p. 8-9, [en ligne], University of Wisconsin Digital Collections <http://digital.library.wisc.edu/1711.dl/WI.IHSomersetTriple>.
- *First 100 Years: St. Rose of Lima Parish, Argyle, Minnesota, 1879-1979*, [s. l.] [s. n.]; *Argyle, Minnesota, 1883-1983*, [s. l.] [s. n.]; « Cemetery and Obituary Search », base de données, [en ligne], Pennington County Historical Society <http://pchs.org/cemeteries>; recensements manuscrits des États-Unis, 1900 à 1930, bases de données et images numérisées, [en ligne], FamilySearch <https://www.familysearch.org/search/collection/list#page=1&region=UNITED STATES>, sous United States Census; Charles Napoléon MORIN, *Mémoires* (manuscrit, collection privée; communication de M<sup>me</sup> France Martineau, professeure à l'Université d'Ottawa); registres de baptêmes, mariages, sépultures de Saint-Gilbert de Portneuf, 1923, Ancestry.ca <http://search.ancestry.ca/cgi-bin/sse.dll?ti=5543&indiv=try&db=drouinvitals&h=12316536>.

#### Addenda

1. Les adresses des sites internet mentionnées dans les notes de bas de pages ou dans les sources ont été consultées le ou avant le 15 janvier 2013.
2. Deux titres parus après la rédaction de cet article en deux parties méritent d'être signalés : le chapitre de Jean LAMARRE et Marc ST-HILAIRE, « Les Canadiens français du Midwest américain », dans Yves FRENETTE, Étienne RIVARD et Marc ST-HILAIRE (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 133-142 (coll. « Atlas historique du Québec », et l'ouvrage d'Yves ROBY et Francine ROY, *Deschambault*, Québec, Septentrion, 2013, 293 p.



# LES GLANURES DE *L'Ancêtre*

Rodrigue Leclerc (4069)

La revue *L'Ancêtre* pige dans divers contenus des informations d'intérêt général ou à caractère particulier, dans le seul but de renseigner son lectorat. Plusieurs de nos lecteurs et lectrices poursuivent des recherches en généalogie et les sources auxquelles puiser varient beaucoup. Certaines sont contemporaines; d'autres peuvent dater mais sont toujours utiles. Une rubrique comme **Les Glanures** permet de présenter des outils de recherche des plus utiles. Les éléments publiés sont colligés par Rodrigue Leclerc et approuvés par le Comité de *L'Ancêtre* avant publication. Pour nous joindre : [sgg@uniserve.com](mailto:sgg@uniserve.com)

## LES ARCHIVES NOTARIALES DU QUÉBEC

Les archives notariales du Québec sont remarquables à plusieurs points de vue. En plus de leur couverture assez complète depuis le début de la Nouvelle-France, la richesse de leur contenu est telle que ces archives constituent la deuxième source en importance pour la recherche en généalogie et en histoire de famille.

Un instrument utile pour la localisation des actes rédigés par un notaire est l'ouvrage suivant :

Jean-Marie LALIBERTE. *Index des lieux de résidence et de pratique des commis, des garde-notes, des greffiers, des tabellions, autres et des notaires, 1621-1991 ainsi que les lieux de dépôt de leurs minutiers avec leurs cotes*, A.N.Q., Montréal, [s. n.], 1991, 741 p.

### Commentaires :

- En dépit de sa date de parution, cet ouvrage permet de localiser les actes notariés en faisant connaître rapidement le nom des notaires qui ont pratiqué dans une localité et à une époque données.
- Il est conseillé d'utiliser cet instrument avec d'autres disponibles, dont les suivants :
  - Tableau de l'Ordre des notaires de la province de Québec, notaires en exercice, 1984, 236 p.
  - Tableau de l'Ordre des notaires, notaires qui ne sont pas au tableau de l'Ordre, 2 tomes, 1984, 333 p.
- De même, d'autres possibilités existent en exploitant des bases de données déjà accessibles, notamment sur le Portail de BANQ [www.banq.qc.ca/accueil/](http://www.banq.qc.ca/accueil/). Cliquer « Archives notariales » dans [chercher].

Source : Le chercheur nomade, 24 décembre 2007 <http://chercheurnomade.blogspot.ca/2007/12/un-outil-pour-la-recherche-dans-les.html>

## LES CONJOINTS DANS LES NOTICES NÉCROLOGIQUES

Les notices nécrologiques constituent une source d'information importante pour un chercheur en généalogie et en histoire de famille. Leur intérêt tient au fait que l'ensemble du contenu de la notice a un lien avec la personne défunte.

Ces notices font souvent état de personnes qui sont des conjoints. Cette situation peut concerner la personne décédée ou son conjoint ou encore toute autre personne reliée au défunt. De fait, ces notices constituent une des sources les plus importantes, en dehors des conjoints eux-mêmes, pour connaître l'existence de conjoints de fait.

Les expressions utilisées varient :

- |                           |                         |                           |
|---------------------------|-------------------------|---------------------------|
| - son compagnon de vie    | - une amie particulière | - son conjoint            |
| - son amie de cœur        | - sa grande amie        | - son amie très proche    |
| - sa compagne             | - sa compagne de vie    | - sa conjointe bien aimée |
| - une amie très précieuse | - une amie particulière | - ...                     |

Une situation analogue se rencontre également en anglais au Canada et aux États-Unis, comme en témoignent les exemples suivants :

- |                    |                        |                        |
|--------------------|------------------------|------------------------|
| - her companion    | - her loving companion | - his loving soul mate |
| - a devoted friend | - ...                  |                        |

À l'évidence, plusieurs de ces mentions posent des difficultés pour une interprétation correcte, en raison notamment du vocabulaire utilisé. Dans tous les cas, s'agit-il vraiment de conjoints ou plutôt de conjoints de fait? Les expressions précédentes ont-elles la même signification d'une famille à l'autre? Leur présence dans une notice nécrologique est-elle suffisante pour qu'un chercheur inclue cette information dans une base de données? Dans de tels cas, la meilleure source demeure les conjoints eux-mêmes, mais il est souvent difficile de les contacter.

Source : Le chercheur nomade, 1<sup>er</sup> décembre 2007 <http://chercheurnomade.blogspot.ca/2007/12/les-références-des-conjoints-dans-les.html>

## DES BANCS POUR L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC

Dans le greffe du notaire Antoine-Archange Parent, un document (n° 3846) daté du 17 juin 1826 concerne un marché conclu entre un groupe de menuisiers de Québec et les syndics de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec.

Ces menuisiers sont Étienne De Varennes, Michel Fiset, Pierre Roy, « Jean-Baptiste Caillouet », Joseph Déry et Gabriel Gagnon. Du côté des syndics, l'on trouve Thomas Wilson, Louis Lagueux, Joseph Roy, Jean Langevin, Jean-Olivier Brunet, Louis Panet et Louis Massue.

L'objet de ce marché est de construire des bancs d'église à panneaux et des petits bancs de pied en bois de chêne, de poser lesdits bancs avec leurs pentures et crochets à chapeaux, de les sabler et de les huiler.

Pour sa part, Jean-Baptiste Caillouette construira « ...*tous les bancs qui restent à faire le long du mur de ladite chapelle Ste-Famille, formant treize bancs* ». Les menuisiers ne s'engagent qu'à fournir les outils et la main d'œuvre requise, la fabrique fournissant le reste dont le bois, les ferrures, les crochets...

Tous les bancs doivent être livrés le 1<sup>er</sup> décembre 1826 au plus tard. Il est notamment prévu de « ...*poser ceux qui seront faits le lundi aux fins que les paroissiens ne soient pas privés de l'usage de leurs bancs le dimanche* ».

Le prix payé sera de trois livres par banc. Le marchand Nicolas Juneau (?), demeurant à la Haute-Ville, et le maître menuisier Joseph Binet, demeurant au faubourg de Saint-Jean, interviennent au marché à titre de caution.

Jean-Baptiste Caillouette est l'époux de Marie-Thècle Levasseur et est membre de la troisième génération des descendants de Gilles Caillouet.

Source : Le chercheur nomade, 23 janvier 2008 <http://chercheurnomade.blogspot.ca/2008/01/des-bancs-pour-lglise-notre-dame-de.html>

## LA DISPARITION DES SURNOMS

Pendant longtemps, il a été d'usage dans les registres paroissiaux d'inscrire non seulement le patronyme des individus mais aussi leur surnom ou « nom dit » le cas échéant. Ces surnoms pouvaient désigner le lieu d'origine de l'ancêtre (Saintonge), des lieux-dits (Descôteaux, Laglanderie), des métiers (Boulangier, Lapolice), des qualités ou des traits physiques. Ils étaient particulièrement en vogue chez les soldats et les miliciens.

Cette façon de nommer les individus est disparue graduellement à compter de 1850. L'usage variait grandement d'une paroisse à l'autre mais la tendance, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, était de ne conserver que le plus utilisé du patronyme ou du surnom. C'est ainsi que les Martineau-Saintonge n'ont conservé que le surnom Saintonge ou St-Onge, tandis qu'au contraire les Lampron-Lacharité de la Mauricie n'ont conservé que leur patronyme Lampron. On ne peut prouver qu'il y ait eu une directive en ce sens de la part de l'administration civile ou religieuse.

Voici une liste des surnoms que j'ai relevés dans les registres des paroisses de la Mauricie (forme originale du nom dans les cas où il y a eu déformation) :

Audet dit Lapointe, Aubry dit Francoeur, Ayotte (Hayot) dit Simon, Banhiac dit Lamontagne, Baron dit Lafrenière, Baron dit Lupien, Bériault dit Boisclair, Biguet dit Nobert, Bonhomme dit Beaupré, Bourbeau dit Brunelle, Chainé (Chesne) dit Lagrave, Charron dit Ducharme, Comeau dit Duplessis, Crevier dit Bellerive, Denevers dit Boisvert, Desrosiers dit Dargis, Déry (Dizy) dit Montplaisir, Déziel(Delguet) dit Labrèche, Duteau dit Tourville, Duteau dit Vilandré, Gélinas dit Bellemare, Gélinas dit Labonne, Gélinas dit Lacourse, Gérin dit Lajoie, Grenier (Garnier) dit Labranche, Hangard dit Lapolice, Héroux dit Bourgainville, Hudon dit Beaulieu, Jobin dit Boisvert, Lafond dit Mongrain, Lampron (Laspron) dit Desfossés, Lampron (Laspron) dit Lacharité, Lefebvre dit Boulangier, Lefebvre dit Denoncourt, Lefebvre dit Descôteaux, Lefebvre dit Villemure, Lemai (Lemay) dit Poudrier, Lemaître dit Auger, Lemaître dit Beaunoyer, Lemaître dit Bellenoix, Lemaître dit Duhaime, Lemaître dit Lottinville, Lenoblet dit Duplessis, Lesieur dit Desaulniers, Lesieur dit Duchesne, Lesieur dit Lapierre, Lévesque dit Dusablon, Lévesque dit Rompré, Limousin dit Lajoie, Maheu dit Vincent, Martineau dit Saintonge, Miville dit Deschesnes, Morand dit Douville, Morand dit Grimard, Noël (Nuhalt) dit Thisdelle (Teasdale), Ouvrard dit Laperrière, Paquet (Pasquier) dit Lavallée, Perron dit Laforme, Pépin dit Lachance, Préville dit Cottenoire, Richer dit Laflèche, Rivard dit Bellefeuille, Rivard dit Dufresne, Rivard dit Giasson, Rivard dit Lacoursière, Rivard dit Laglanderie, Rivard dit Lanouette, Rivard dit Lavigne, Rivard dit Loranger, Roy dit Châtellereau, Sicard dit DeCarufel, Tousignant dit Lapointe, Trottier dit Pombert, Vacher dit Lacerte, Vanasse dit Vertefuille.

La palme revient à la famille Rivard qui a utilisé au moins huit surnoms. On rattache aussi à cette famille le surnom de Préville que je n'ai jamais vu dans les registres que j'ai consultés.

Quelques rares familles ont conservé l'usage d'un surnom. Ainsi, on trouve encore de nos jours des Gérin-Lajoie et des Miville-Deschesnes.

Source : Mis à jour le 20 février 2012. Le flâneur, <http://leflneur.blogspot.ca/2010/10/la-disparition-des-surnoms.html>



# GÉNÉALOGIE INSOLITE

Louis Richer (4140)

## PIERRE VANDAL S'EST-IL MARIÉ HUIT FOIS?\*

\* Nous remercions Claude LeMay pour avoir porté à notre attention le cas de Pierre Vandal, Jacques Olivier pour avoir posé la problématique et Guy Parent pour son généreux coup de main à la recherche.

En 1985, Robert Prévost publiait un article dans la revue *Mémoires* (Société généalogique canadienne-française, vol. XXXVI, n° 3, septembre 1985, p. 177) intitulé *Pierre Vandal – 1859-1948 Huit épouses et pas un seul divorce*. Cet écrit était basé sur deux entrevues que le journaliste avait tenues avec le héros du jour. Ils s'étaient rencontrés une première fois en 1941 et une deuxième fois en 1944 à Saint-Liboire où résidait l'octogénaire, dans la région de Saint-Hyacinthe. À l'aide de plusieurs photos de famille, Prévost présentait un résumé de la vie de Pierre Vandal et de ses huit mariages.

Selon Prévost, « Joseph Pierre Vandal est né le 24 juin 1859 à Saint-Simon de Bagot du mariage de Narcisse Vandal et Marie Arpin. Comme de nombreux compatriotes en quête de travail, Pierre Vandal se retrouve à Worcester, Massachusetts, où il travaille comme journalier. En 1880, il épouse en premières noces Emma Boudreau.

Quelques années plus tard, le jeune couple déménage au Michigan où Pierre entre au service de la *Native Copper Mine* à Calumet. En 1898, Emma décède laissant 15 enfants, 9 garçons et 6 filles. Découragé, Vandal s'enrôle dans l'armée américaine et participe au conflit entre les États-Unis et l'Espagne, à Cuba. À son retour, Pierre épouse en deuxièmes noces Adéline Daniel, veuve Bernard. Celle-ci a six enfants. Ce mariage ne dure que 13 mois.

Puis, après 21 ans de veuvage, Joseph épouse en troisièmes noces, en 1926, Louisa Kalter, veuve Elliot. Le mariage ne dure qu'un jour : l'épouse périt dans un accident d'auto dès le lendemain de leur union.

En 1927, après une absence de près de 50 ans, Pierre décide de rentrer au pays. Deux ans plus tard, il s'établit à Saint-Liboire, dans la même région que son village natal. En 1930, Pierre épouse en quatrièmes noces Céline de La Sablonnière, veuve De Celles. Celle-ci décède sept mois plus tard.

L'année suivante, après un deuil de dix mois, Pierre épouse en cinquièmes noces sa cousine, Marie-Louise Birtz, veuve de Victor Dauphin et mère de huit

enfants. Celle-ci meurt neuf mois plus tard. Après trois mois de veuvage, en 1932, Pierre, âgé de 73 ans, convole en sixièmes noces avec Cécile Dumouchel, une jeune célibataire de 40 ans, originaire de Salaberry-de-Valleyfield. Le mariage dure dix mois.

Quatre ans plus tard, soit le 6 juillet 1936, Pierre épouse en septièmes noces Sophranie Duvernay, une veuve de Montréal. Celle-ci meurt le 3 janvier 1941. Sans doute incapable de vivre seul, Pierre convole en huitièmes noces, un an et demi plus tard, le 15 juillet 1942, avec Mina Pilote, une autre veuve. Celle-ci survit à son troisième mari : Pierre Vandal décède six ans plus tard, en 1948. Sa pierre tombale ne fait aucune mention de ses nombreuses épouses. »

(Fin des faits relatés par Robert Prévost)

### QU'EN EST-IL DE CES HUIT MARIAGES?

L'auteur de l'article, Robert Prévost, à l'époque journaliste, a-t-il bien relaté les faits après plus de 40 ans? Pierre Vandal, octogénaire à l'époque des rencontres, a-t-il oublié certains événements de sa vie matrimoniale? Avec les moyens de recherche actuels, voici donc les résultats de notre enquête généalogique.

Pierre Vandal est né le 23 juin 1859 et a été baptisé le lendemain à Saint-Simon<sup>1</sup>. Ses parents sont Narcisse Vandal, cultivateur de l'endroit, et Marie Arpin. Le 25 avril 1880, sous le prénom de Joseph, il épouse en premières noces Emma Boudreau à l'église Notre-Dame-des-Canadiens à Worcester, Massachusetts<sup>2</sup>. Elle est la fille de Pierre Boudreau et Victoria Grenon. En 1881, Joseph et sa jeune épouse demeurent chez les Boudreau à Worcester. Il déclare être *wire drawer* (tréfileur) et sans enfant.

Dix-huit ans après leur mariage, Emma décède le 7 mars 1898 à Marquette au Michigan. Quelques années auparavant, Joseph s'était établi à ce dernier endroit où il travaillait pour une compagnie exploitant un gisement

<sup>1</sup> Les renseignements qui suivent proviennent des Fonds Drouin numérisés, des sites en ligne Ancestry.ca, Ancestry.com, Family Search et Wikipedia.

<sup>2</sup> Au baptême, Pierre reçoit un seul prénom. Aux États-Unis, il prend le prénom de Joseph. De retour au Québec, il se marie sous les prénoms de Joseph Pierre.

de fer<sup>3</sup>. À la mort de l'épouse, les noms de ses parents sont inscrits sur le certificat de décès ainsi que le lieu et l'année de sa naissance, 1854, Worcester, Massachusetts. En revanche, le nom de l'époux n'est pas mentionné.

Pierre, alias Joseph, était-il parti à Cuba l'année du décès de son épouse en 1898, année de la guerre américano-espagnole, comme l'affirme Prévost. Rien de moins sûr. Nous avons consulté la liste des vétérans de cette guerre sans trouver la mention d'un combattant du nom de Vandal, Vendell, etc. À l'époque, Pierre avait 39 ans.

Qu'en est-il des 15 enfants devenus orphelins à la suite du décès de leur mère? Nous avons trouvé les mentions de sept enfants dont trois décédés à la naissance.

Au recensement de 1910, Joseph Vandal demeure avec ses trois enfants: Emma, 26 ans, née au Massachusetts; Cora, 17 ans et William, 15 ans, ces deux derniers nés au Michigan. Joseph habite maintenant à Calumet<sup>4</sup>, situé dans le comté de Houghton. Il n'y a aucune mention d'une épouse.

Emma, née en 1884 à Worcester, épousera Eugene Kirkland le 18 juillet 1914 à Greenland, Michigan. Cora, née en 1892 à Champion, Michigan, se mariera avec Steve Stone le 2 octobre 1916 à Houghton. Au recensement de 1920, on retrouve un autre fils, Max. Nous en reparlerons.

En plus des quatre enfants qui ont atteint l'âge adulte, nous avons trouvé la mention de trois bébés décédés à la naissance: 12 août 1881, un garçon à Worcester; 22 février 1897, une fille; un an plus tard, jour pour jour, le 22 février 1898, un fils, tous deux décédés à Marquette. La mère est morte peu après la naissance de ce dernier enfant.

Le 2 février 1905, Joseph Van Dal (*sic*), âgé de 45 ans, épouse en secondes noces Angéline B. (Bernard) Daniel<sup>5</sup>, veuve, fille d'Octave Daniel. Joseph déclare être à l'emploi de la *Atlantic Mine* comme ingénieur de locomotive (locomotive engineer)<sup>6</sup>.

Cinq ans plus tard, selon le recensement de 1910, Joseph et Angéline font ménage à part. D'une part,

Joseph, rappelons-le, vit seul avec ses trois enfants. D'autre part, Rosaline (Angéline) Vandell (*sic*) demeure avec ses deux fils et une fille nés Bernard. Elle est âgée de 51 ans, née au Canada et a émigré aux États-Unis en 1884. Dix ans plus tard, Osaline (Angéline) Vandell, demeure toujours avec ses enfants nés Bernard mais aussi avec un « fils », Max Vandell. Cette fois-ci, elle déclare être divorcée.

Ozaline (Angéline) Vandell décède le 15 décembre 1927 à Laurium, situé près de Calumet. Son certificat de décès mentionne qu'elle est veuve, qu'elle est née au Canada le 23 mai 1858 et que le nom de son père est Octave Daniel. Aucune référence à son époux.

Qu'en est-il de Louisa Kalter, veuve Elliot, qu'aurait épousée en troisièmes noces Pierre Vandal en 1926, selon Prévost? Louisa a existé et demeurait à Calumet et à Laurium, au temps de Pierre. Au recensement de 1920, Louisa est veuve d'Edward Elliot; née au Canada, âgée de 46 ans, elle a huit enfants.

Nous n'avons pas trouvé de mariage pour Pierre Vandal et Louisa Kalter. Aurait-il partagé quelques années de sa vie avec cette dernière? Pierre serait divorcé et Louisa était veuve! Il n'en n'a pas touché mot lors de ses entrevues avec Prévost ou celui-ci a oublié.

De retour au Québec après un exil de 50 ans, Pierre se marie avec Céline de La Sablonnière, le 25 juillet 1930 à l'église de Notre-Dame-de-la-Paix à Verdun. Il déclare être veuf d'Arzeline Daniel, sa deuxième femme légitime. Il s'agit donc du troisième et non du quatrième mariage. Céline, veuve de Louis Decelles, décède le 26 février 1931 à Verdun.

Neuf mois plus tard, Pierre épouse en quatrièmes noces sa cousine Marie-Louise Birtz, le 28 novembre 1931 à Saint-Liboire, veuve de Victor Dauphinois. Marie-Louise décède moins d'un an après, le 7 septembre 1932 à Saint-Liboire.

Moins de quatre mois plus tard, Pierre, âgé de 73 ans, convole en cinquièmes noces avec Cécile Dumouchel, une célibataire de 38 ans, le 26 décembre 1932 à Saint-Liboire. Cécile est née le 7 avril 1894 à Salaberry-de-Valleyfield. Elle était la sœur d'Albert Dumouchel, professeur qui a laissé son nom à la salle de spectacle du collège. Moins de deux ans plus tard, Cécile décède le 30 septembre 1934 et est inhumée le surlendemain à Salaberry-de-Valleyfield.

mécanicien dont la principale tâche était d'alimenter la chaudière de la locomotive en charbon et un serre-frein qui occupait le wagon de queue ou *caboose*. À son mariage, en 1942, Pierre dit qu'il est « mécanicien retraité ».



Photo : Louis Richer, 2013.

<sup>3</sup> Marquette avait été fondé dans les années 1840, après la découverte de minerai de fer. L'endroit s'était appelé en premier lieu New Worcester en rapport avec Waterman A. Fisher de Worcester, Massachusetts, un financier de la première heure de la mine locale.

<sup>4</sup> Surnommé Copper Town, USA, Calumet vivait de l'exploitation du cuivre.

<sup>5</sup> Marie Angéline Daniel est née le 20 mai 1858 à Mascouche. Ses parents sont Octave Daniel et Geneviève Régis. Nous n'avons pas trouvé son mariage avec le dénommé Bernard.

<sup>6</sup> Une équipe de train comprenait, au minimum, quatre hommes : un chef de train; un ingénieur de locomotive; son assistant appelé chauffeur ou

Après un deuil de neuf mois, le 6 juillet 1935, Pierre épouse en sixièmes noces Sophronie Duvernay, veuve de Vertime Mathieu, à l'église de Saint-Jacques à Montréal. Sophronie meurt à Saint-Liboire le 3 janvier 1941.

Enfin, 18 mois plus tard, Pierre épouse en septièmes noces Méлина Pilotte le 15 juillet 1942 à l'église de Saint-Frédéric à Drummondville. Il était âgé de 83 ans; elle avait 67 ans et en était à son troisième époux. Il affirme être un mécanicien retraité. Pierre décède à Saint-Liboire le 30 août 1948 et est inhumé dans le cimetière paroissial, tout près de l'église. Sa dernière épouse lui surviva : Méлина est décédée à Montréal le 16 septembre 1957.

Joseph Pierre Vandal, né Pierre Vandal, s'est donc marié à sept reprises : deux fois aux États-Unis et cinq fois au Québec. A-t-il divorcé? A-t-il vécu en concubinage (aujourd'hui on dirait en union libre) avec Louise Kalter,

veuve d'Edward Elliot? A-t-il eu 15 enfants avec sa première épouse? Qu'en est-il des relations avec ses enfants dont deux filles qui se sont mariées au Michigan? Ces questions restent ouvertes.

Enfin, rappelons que si Pierre Vandal s'est marié sept fois, dont cinq fois au Québec, le record du plus grand nombre de mariages célébrés au Québec concernant un même individu, soit six, est détenu par Jean-Baptiste Lefebvre et Donatien Ouimet<sup>7</sup>. Les mariages de Lefebvre ont tous été célébrés à l'église de Saint-Michel de Vaudreuil entre 1778 et 1814. Ouimet, originaire de Laval, s'est marié dans différentes paroisses du Québec, entre 1922 et 1973.

Commentaires et suggestions : [richersgg@videotron.ca](mailto:richersgg@videotron.ca)

<sup>7</sup> Voir Claude Le May, « Les nombreux mariages », *L'Ancêtre*, numéro 287, volume 35, été 2009, p. 287.

## NOS MEMBRES PUBLIENT



**LE MAY, CLAUDE, MICHEL LEMAY, PREMIER ANCÊTRE (1631-1684), DE CHÊNEHUTTE À LOTBINIÈRE, QUÉBEC, IMPRESSION GROUPE ETR, 2013, 357 P.**

Cet ouvrage, divisé en 4 parties, compte 27 chapitres. Vous y trouverez

- la descendance immédiate complète de l'ancêtre;
- la descendance partielle (au minimum 3 générations) des 12 enfants de l'ancêtre;
- des éléments biographiques concernant l'ancêtre et chacun de ses enfants, ses deux épouses et ses quatre enfants adoptifs Barabé;
- l'inventaire détaillé des biens de l'ancêtre;
- des notes historiques sur Chênehutte, son lieu d'origine en France.

En vente auprès de l'auteur, sans frais d'expédition, au coût de 30 \$.

3560, avenue Achille-Chéreau, Québec (QC),

G1P 2G1 Tél. 418 871-1245 courriel : [meo.2001@videotron.ca](mailto:meo.2001@videotron.ca)

Si expédition :

- Copie papier = 30 \$ (+ poste et manutention : 15 \$).
- Copie CD (+ PDF) = 20 \$ (+ poste et manutention : 5 \$).



**DUMAS, MICHÈLE. LES MARIAGES DUMAS DU QUÉBEC ET DES RÉGIONS ENVIRONNANTES, QUÉBEC, [s. é.], 2013, 2 VOL. (LES MARIAGES, LES INDEX), 242 ET 282 P.**

Ce répertoire recense les mariages Dumas dans les documents au Québec, les recensements canadiens et un grand nombre de répertoires canadiens et américains. Cela inclut toute union confirmée (mariage civil ou religieux, contrat de mariage, union de fait reconnue, union résultant en la naissance d'un enfant, veuvage et divorce), même en l'absence du nom du conjoint.

Les 9 438 unions recensées dans cet ouvrage sont regroupées comme suit : les descendants de François Dumas et Marguerite Foy; les descendants de René Dumas dit Rencontre et Marie Lelong; les descendants (en nombre mineur) d'ancêtres variés. On y trouve aussi les mariages de centaines de Dumas qui ne se rattachent pour l'instant à aucun ancêtre identifié, les mariages des descendants des Dumas dit Marin (d'Augustin Dubreuil dit Marin), et les mariages précédents des conjoints de Dumas.

65 \$ pour les 2 volumes (frais de poste en sus). Pour information ou passer commande : [repertoire.dumas@yahoo.ca](mailto:repertoire.dumas@yahoo.ca)



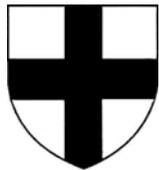
# L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

Claire Boudreau  
Héraut d'armes du Canada

## LA CROIX DANS TOUS SES ÉTATS

Hautement symbolique, la croix est une figure héraldique ancienne, que les traités de blason incluent au nombre des « pièces honorables<sup>1</sup> ». Son emploi est fréquent du Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui, au même titre que les chefs, les fasces, les pals, les bandes et les sautoirs qui occupent, comme elle, environ le tiers de la surface de l'écu.

Dans l'héraldique occidentale et du Nouveau Monde, la croix évoque très souvent la croix de la Passion, sur laquelle a été crucifié Jésus-Christ, de même que la foi chrétienne dans tous ses aspects.



Ordinaire



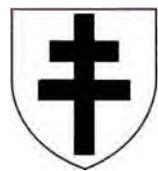
Latine



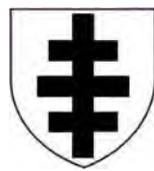
De Saint-Antoine  
(ou Tau)



De Saint-André  
(ou sautoir)



De Lorraine  
(ou patriarcale)



Papale

Les traverses supérieures de la **croix de Lorraine**<sup>2</sup> et de la **croix papale** rappellent, selon plusieurs auteurs, le petit écriteau (*titulus crucis*) que Ponce Pilate aurait fait poser au-dessus du Christ en croix (*INRI*). L'ajout d'une traverse inférieure (orientée diagonalement dans les croix orthodoxes) pourrait évoquer le morceau sur lequel les pieds du crucifié reposaient. Les martyres d'autres saints chrétiens sont rappelés par exemple par la **croix de Saint-André** (croix en forme de X, ou sautoir) ou **de Saint-Pierre** (croix latine inversée).

Il faut cependant se garder d'en déduire que toutes les croix des armoiries, drapeaux et insignes signifient la même chose. Les croix des drapeaux du Québec et de Montréal, de la Suisse et de la Croix Rouge, de même que celle des armoiries de l'Université Laval, par exemple, ont des origines historiques plus complexes que simplement religieuses. La symbolique que l'on attache aux figures varie

en effet selon les cultures, les époques et les lieux. Il est également vrai que les emblèmes héraldiques n'ont pas obligatoirement besoin de message symbolique pour faire leur travail et identifier leur porteur. La signification de leurs couleurs et de leurs figures est parfois connue et documentée, mais cela est loin d'être toujours le cas.

L'usage de la croix dans les armoiries contemporaines sert à exprimer différents messages. Il est, tout d'abord, habituel que les membres du clergé l'adoptent comme symbole de leur foi. Pour l'ancien évêque auxiliaire de Québec, maintenant archevêque de Rimouski, M<sup>gr</sup> Pierre-André Fournier, la croix aux formes dépouillées représente une croix faite de deux morceaux d'écorce lui ayant été offerte par un pauvre. Elle est pour lui une source d'espérance et sa couleur blanche, un symbole de lumière [Fig. 1]. La **croix de Saint-Antoine**, ou Tau, des armoiries de l'évêque de Bathurst, M<sup>gr</sup> Daniel Jodoin, est quant à elle un symbole franciscain qui évoque à la fois sa spiritualité et celle de saint François d'Assise [Fig. 2].



1. M<sup>gr</sup> Pierre-André Fournier  
(vol. V, p. 118).



2. M<sup>gr</sup> Daniel Jodoin  
(vol. VI, p. 247).

La **croix de la Déportation** des armoiries de l'Association des familles Thibodeau d'Acadie [Fig. 3] est à l'image de celle érigée près de Grand-Pré, en Nouvelle-Écosse [Fig. 4]. Elle rappelle le Grand dérangement de 1755 qui a dispersé les Acadiens, et honore la mémoire de Pierre Thibodeau, ancêtre commun des familles Thibodeau, arrivé en Acadie en 1654. La **croix de Lorraine** des armoiries de Lorrainville [Fig. 5] est une figure parlante qui a pour but premier d'évoquer le nom de la ville. La **croix dite de Saint-Georges** (une croix de gueules sur champ d'argent) est également parlante dans les armoiries de la ville de Saint-Georges, en Beauce. Sur celles-ci, l'écusson d'azur chargé d'une croix d'argent représente les origines françaises de la

<sup>1</sup> Sur ces pièces, voir *L'Ancêtre*, numéro 277, volume 33, hiver 2007, p. 159.

<sup>2</sup> Voir [www.lorrainedecoer.com/2009/04/la-croix-de-lorraine](http://www.lorrainedecoer.com/2009/04/la-croix-de-lorraine).

ville. Il s'agit en effet des couleurs et de la croix du drapeau marchand français de l'Ancien Régime<sup>3</sup> [Fig. 6 et 9].



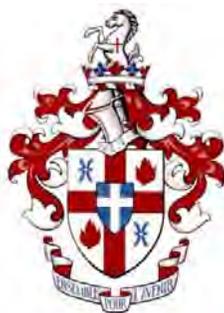
3. Association des familles Thibodeau d'Acadie Inc. (vol. VI, p. 255).



4. La croix de la Déportation<sup>4</sup>, près de Grand-Pré (N.-É.).



5. Lorrainville (QC) (vol. II, p. 35)



6. Saint-Georges (QC) (vol. II, p. 156)

D'autres croix symbolisent des noms ou des lieux, telle celle du sommet du chevron des armoiries de Saint-Flavien, qui rappelle les origines territoriales de Saint-Flavien, soit Sainte-Croix de Lotbinière et l'ancienne paroisse de Saint-Flavien-de-Sainte-Croix [Fig. 7]. La croix des Oblats des armoiries du District of Mission, avec ses branches sapinées, est un symbole de la région boisée où une mission oblate s'était établie dans les années 1860 [Fig. 8].



7. Saint-Flavien (QC) (vol. IV, p. 509).



8. District of Mission (C.-B.) (vol. II, p. 148).

Les formes et les variantes des croix sont innombrables. Leur nomenclature est assez précise et, à cet égard, les dictionnaires illustrés sont indispensables pour s'y retrouver. Pour n'en nommer que quelques-unes, les croix de Malte ont huit pointes [fig. 14]; les croix celtes ont des cavités et sont ornées d'entrelacs celtiques; les croix pattées ont des extrémités élargies; les croix potencées se terminent par des traverses perpendiculaires [fig. 10, 12]; les croix tréflées, par des trèfles; les croix bourdonnées ou pommetées, par des boules; les croix ancrées, par des ancres [fig. 11]; les croix fleuronées, par des fleurs de lis, et ainsi de suite. Les croix peuvent aussi n'avoir qu'une de leurs branches fusionnée en pointe ou ailleurs avec un autre meuble [fig. 13]. Leur contour peut par ailleurs être modifié : on parlera alors de croix ondée, vivrée, crénelée, engrêlée, dentelée, écotée ou nébulée, etc. Les croix dont les extrémités vont jusqu'au bord de l'écu sont ordinaires. Elles sont dites alésées ou coupées quand elles flottent dans l'écu. En voici quelques exemples parmi bien d'autres :



9. Drapeau marchand français (vol. V, p. 203).



10. Francesco Mastri (vol. V, p. 65).



11. Marc-Philippe Vincent (vol. II, p. 395).



12. Young Sup Chung (vol. V, p. 109).



13. William Grant Cliff (vol. III, p. 360).



14. Les Voltigeurs de Québec (vol. V, p. 352).

Les symboles religieux, tels la croix, occupent, en somme, une place traditionnelle dans l'héraldique canadienne. On ne peut pourtant guère s'en étonner, puisque les armoiries témoignent, du point de vue historique et sociologique, des origines des noms et des lieux qui portent eux aussi l'empreinte de notre histoire religieuse. L'héraldique raconte l'essence et les valeurs des gens. Comme tous les emblèmes, les armoiries et leurs figures sont des créations de l'homme et elles sont, à ce titre, filles de leur temps.

<sup>3</sup> [www.saint-georges.ca/A\\_propos\\_de\\_la\\_ville/Marques\\_distinctives/](http://www.saint-georges.ca/A_propos_de_la_ville/Marques_distinctives/)

<sup>4</sup> [www.rootsweb.ancestry.com/~nsgrdpre/accueil/accueilcroix.htm](http://www.rootsweb.ancestry.com/~nsgrdpre/accueil/accueilcroix.htm)



## LE GÉNÉALOGISTE JURISTE

Raymond Deraspe (1735)

### CHARLES-ÉDOUARD DORION, LUMIÈRE DU BARREAU ET DE LA MAGISTRATURE

Jean-Marie Guérard, membre du Barreau<sup>1</sup>, fut convoqué par le premier ministre du Québec pour faire partie d'une importante commission d'enquête. À son expression désintéressée, la réaction spontanée du premier ministre a été formulée par ces mots : *Maître, je ne vous demande pas de servir un parti, mais la province. Quand ce sera fini, je vous nommerai président de tel tribunal.* Promesse non tenue. Réaction de la victime : j'ai été formé par Charles-Édouard Dorion qui répétait que *l'on ne demande pas à être juge, on le mérite.* Il en concluait ne pas l'avoir mérité. Celui qui l'avait tassé jouissait de façon notoire d'un meilleur profil partisan! C'est de ce Dorion, doyen de la Faculté de droit de l'Université Laval, dont je veux livrer la filiation paternelle et esquisser légèrement certaines des réalisations de sa carrière professionnelle.

#### UNION À QUÉBEC

Les parents du juge Dorion avaient scellé une union à leur église paroissiale à tous deux, la cathédrale de Notre-Dame-de-Québec le 15 octobre 1851 après dispense de deux bans et publication du troisième. *Louis-Eugène Dorion, marchand, majeur, épouse Adèle Gingras, aussi majeure, fille de Sieur Édouard Gingras et de Dame Louise Jolicoeur aussi de cette ville.*

L'officiant se déclare missionnaire de Drummondville agissant avec l'agrément du curé de Québec. Les témoins sont Pierre Dorion, cousin de l'époux et Édouard Gingras. Signent les époux et leurs témoins, puis, Marie Gingras, Sophie Gingras, J.-A. Dorion et A. Garneau suivis du célébrant Joseph-Hercule Dorion, prêtre (Sainte-Anne-de-la-Pérade, 1820 – Yamachiche, 1889). Le célébrant est le frère de l'époux. Tous deux ont un autre frère fort connu : Antoine-Aimé Dorion (1818-1891), né et mort à Saint-Anne-de-la-



1909-1910 Charles Édouard Dorion.

Source : M. Martin Perron, service de gestion de l'information au Barreau du Québec.

Pérade, deux fois copremier ministre de la province du Canada sous le régime de l'Union, durant 20 ans chef du Parti libéral du Bas-Canada, unique Canadien français à avoir signé la pétition demandant l'annexion du Canada aux États-Unis en 1849, et plus tard juge.

#### CÉLÉBRATION À TROIS-RIVIÈRES

C'est à une autre future cathédrale, celle de la paroisse de L'Immaculée-Conception à Trois-Rivières, que les aïeux paternels du juge Dorion s'étaient mariés. Le 21 février 1814 *après la publication canonique d'un ban de mariage faite en cette paroisse et celle de Ste-Anne de la Pérade sans qu'il soit trouvé d'opposition, d'empêchements venus à notre connaissance et à celle de monsieur le curé de la dite paroisse comme il appert de son certificat en date du 18 du présent mois signé J.-Marie Morin, nous soussigné curé de cette ville avons reçu le consentement de Sieur Pierre-Antoine Dorion résident de Ste-Anne de la Pérade, ... majeur, ... et de Geneviève Bureau, fille majeure du Sieur Pierre Bureau, marchand, en cette ville, et de Geneviève Gilbert ses père et mère.*

L'acte comporte plusieurs signatures que je tente d'énumérer. D'abord, celles des époux; ensuite, Pierre Guoin, JB Lanouette, Pierre Bureau, Joseph Dorion, Adélaïde Bureau, Florent (illisible), Catherine O., Justine Cascagnet, Sophie Leblanc, Jacques Bureau, Thérèse Bezeau, Pierre Cascagnet, T. Bettey, (illisible) Robertson, Jacques Bureau, Geneviève Rousseau, (illisible), Laflèche, Françoise Devaux et le curé de Trois-Rivières : Urbain Orfroy (La Flèche, diocèse d'Angers, France, 1766 – Saint-Vallier, 1846).

#### À QUÉBEC

Le 7 janvier 1766, à la cathédrale de Notre-Dame-de-Québec, Noël Dorion, de la génération précédente, épouse Barbe Trudelle, fille de Nicolas Trudelle et Barbe Huot, tous de la même paroisse. Publication d'un ban, dispense des deux autres. Vu l'absence d'empêchement, le vicaire reçoit le consentement des époux et leur donne la bénédiction nuptiale. Nulle indication

<sup>1</sup> À ce membre du Barreau, Jean-Marie Guérard, *L'Ancêtre* a consacré une chronique dans son édition numéro 275, volume 32, été 2006, p. 339.

d'âge, d'occupation, d'autorisation parentale. Sont soulignées les présences des époux; de la mère de l'époux; de François, Jacques et Jean-Baptiste Dorion, frères; de Françoise et Magdeleine Dorion, sœurs de l'époux; du père de l'épouse; de Raphaël et Joseph Trudelle, frères de l'épouse; de Louis Levasseur, beau-frère de l'épouse; de sieur Jacques Dénéchaud, ami de l'épouse, et de plusieurs autres dont les uns ont signé ainsi que les époux, les autres ayant déclaré ne le savoir. Je lis les signatures des époux, de Raphaël Trudelle, *veuve Dorion*, puis de F. Dorion, Louis Levasseur, Y. C. Dorion, Françoise Dorion, Madeleine Dorion et J. Dénéchaud. Signe en dernier le vicaire : G. Mennard (France, 1738 – Chambly, 1792).

C'est aussi à la cathédrale de Québec que les trisaïeux paternels du juge Dorion avaient publiquement échangé leurs consentements le 19 février 1730. Là, après publication de trois bans, Jean-Marie Dorion (25 ans et 8 mois) épouse Thérèse Normand (18 ans), fille de Joseph Normand et Marie Choret, tous de la paroisse. Aucune indication d'âge ou d'occupation des parties ni d'autorisation parentale. Sont soulignées les présences du père de l'épouse, de Claude Dorion, de Jean Guillimin et de Louis Robin. Tous ces gens signent tout comme le célébrant, Étienne Boullard, curé de Québec (Château-du-Loir au Maine, France, 1658 – Québec, 1733). Ici, je dois noter que cet acte me semble une transcription, tellement l'écriture en est égale et élégante.

Le premier mariage en Nouvelle-France de cette famille a été célébré lui aussi à la cathédrale de Québec le 18 janvier 1688. Pierre Dorionne, fils de Jacques Dorionne<sup>2</sup> et Jeanne de Copenne, de Salies-de-Béarn, s'allie civilement et religieusement à Jeanne Édouin, fille de Jacques Édouin dit Laforge et Jeanne Brassard, tous trois de la paroisse. Je déduis que l'époux est aussi de la paroisse (ce premier ancêtre Dorion avait été baptisé le 28 juillet 1658 au temple protestant de Salies). L'acte précise les dates des trois publications : les 4, 6 et 11 janvier. Sont soulignées les présences des époux et du père de l'épouse; de Guillaume Édouin, son frère; de Charles Fontaine, de Nicolas Égron et de Jean Édouin. Quant au dernier de ce patronyme, la parenté avec l'épouse n'est pas précisée. *De ce interpellés suivant l'ordonnance, tous ont déclaré ne savoir signer* selon François du Pré, curé de la cathédrale (France, 1646 – Québec, 1720). Douze jours plus tôt, les époux avaient signé un contrat de mariage devant Gilles Rageot, notaire royal à Québec de 1666 à 1692, dont l'acte demeure introuvable.

#### MARIAGE, CARRIÈRES PROFESSIONNELLE ET CULTURELLE, DESCENDANCE DE CHARLES-ÉDOUARD DORION

C'est à la basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec qu'a été baptisé le 17 novembre 1860, lendemain de sa naissance, Marie-Joseph-Charles-Édouard Dorion dont le père est dit teneur de livres. Parrain et marraine : Édouard Gingras et Éliza Hough Gingras qui tous ont signé avec le père. Le lien de parenté avec l'enfant n'est pas mentionné, non plus que l'occupation des parrain et marraine. Le célébrant : Henri-Raymond Casgrain (Rivière-Ouelle, 1831 – Québec, 1904), historien bien connu.

Le mariage du juge Dorion a été célébré non pas dans une église, mais à l'Hôpital général de Québec, le 13 septembre 1887; dispense de deux publications, l'autre ayant été faite à l'église de Saint-Jean-Baptiste à Québec, paroisse des époux comme celle de leurs parents. Le père de l'époux est alors agent d'assurances; plus tard, il sera trésorier de la Ville de Québec. Charles-Édouard Dorion, écuyer, avocat, s'unit alors à Marie-Malvina Paré, fille majeure de sieur Alfred Paré, *employé civil* (langage d'une époque qui a trop duré!), et Marguerite Évanturel. Signent les époux; les pères des conjoints; puis, Émile Paré, A. G. Dorion, L. P. Lemieux, Victor Lemieux, S. N. Dorion, Emma Paré, Marie-Eugénie Dorion, Marie-Louise-Céline Dorion et Éric Dorion. Le témoin de l'Église est Joseph-René-Léandre Hamelin (Sainte-Anne-de-la-Pérade, 1828 – Québec, 1918).

Les époux habiteront à Québec au 22, rue D'Aiguillon, plus tard au 6, rue Saint-Amable, tout près de la rue Saint-Augustin qui montait alors jusque là, aujourd'hui rue des Parlementaires. Remarié à Blanche Noël, Charles-Édouard Dorion habita au 2, rue Sainte-Angèle. Son dernier logement sera à compter des années 1920 ou avant, au 43, rue D'Auteuil, où il est décédé. Il habitait là lors de la mort de sa seconde épouse et lorsqu'il convola en 1932 avec, cette fois, Eugénie Dorion.

Après ses études au Petit séminaire de Québec, Dorion s'est inscrit à la Faculté de droit de l'Université Laval de laquelle il a obtenu sa licence en droit en 1884, année de son admission au Barreau. En même temps que lui commencèrent dans la profession juridique plusieurs grands noms, de notoriété exceptionnelle : sir Lomer Gouin, Louis-Philippe Brodeur, Victor Allard, le juge C.-A. Duclos et sir Mathias Tellier.

Sa pratique professionnelle à Québec débuta à l'étude de Charles Fitzpatrick, plus tard ministre de la Justice du Canada sous le gouvernement de Wilfrid Laurier, oncle, par son épouse, de Louis-Alexandre Taschereau, longtemps premier ministre du Québec. De 1887 à 1895, il s'associa à Joseph-Édouard Bédard et François-Gilbert Miville-Dechéne au 104, côte de la

<sup>2</sup> Le fichier *Origine*, fiche n° 241311, signale que, lors de l'arrivée en Nouvelle-France en 1688, son père Jacob ne sera reconnu que sous le seul prénom de Jacques.

Montagne, alors dite Mountain Hill! Puis, ce fut la société avec Wilbrod-James Miller au 4, rue Saint-Pierre jusqu'en 1900 alors qu'il décida d'exercer en solo. Puis, il pratiqua, toujours au même endroit, rue Saint-Pierre durant cinq ans, avec Aimé Marchand, futur juge de la Cour d'appel. Bâtonnier du Québec en 1909, il quitte la profession en mai 1911 pour accéder à la fonction de juge à la Cour supérieure dans le district de Québec. Promu à la Cour d'appel en 1920, il y siégea 20 ans, remettant sa démission à l'âge de 80 ans. Notons qu'aujourd'hui la retraite commence à 75 ans. Selon M<sup>e</sup> Louis-Alphonse Pouliot, lumière du barreau de Québec, c'était un gentilhomme intègre, homme d'écoute, sachant tout nuancer au point d'exprimer ses doutes.

Sa production intellectuelle est assez étonnante par sa diversité. Professeur de droit à l'Université Laval, il y obtient un doctorat en 1894. La thèse qu'il a soutenue portait sur l'admissibilité de la preuve par témoins en droit civil. De son *alma mater*, il assumait le décanat (le poste de doyen) de 1921 à 1928. Sa contribution à la *Revue du droit* a été d'au moins cinq articles. Aux Journées du droit civil français tenues à Montréal en 1934, il avait livré une importante conférence sur la loi du mariage dans la province de Québec.

Il ne se limita pas au droit. En effet en 1898, il publiait la biographie de Nazaire-Nicolas Olivier (1860-1898). Dans *L'Action française* en 1919, il fournissait son appréciation d'un ouvrage d'Henri Bourassa : *Le Canada apostolique*. Cette même année, il prononçait une conférence sur l'instruction obligatoire, que devait reproduire *Le Canada-français*. Sa participation aux Semaines sociales du Canada est particulièrement impressionnante. Cette activité annuelle était organisée dans différentes villes du Canada français par l'École sociale populaire, longtemps sous la direction du jésuite Joseph-Papin Archambault (1880-1966). Citons, entre autres : en 1920, Relations entre les classes; en 1921, Le travail et sa nature; en 1923, La famille et l'école; en 1924, Modes d'acquisition de la propriété et en 1925, Devoirs des parents envers leurs enfants. Selon un collègue de la magistrature, à part ses connaissances sociologiques, il avait développé un talent de peintre.



Église de l'Immaculée-Conception à Trois-Rivières, détruite lors du grand incendie de 1908. <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/illustrations/high/395.jpg>  
Image de l'église paroissiale des Trois-Rivières, *Le Monde illustré*, vol. 6, n° 309, 5 avril 1890, p. 386.

L'on comprend aisément que le décès du juge Dorion, survenu le 4 mars 1946, ait comporté des éléments d'un deuil national. Il y eût grande foule à ses funérailles à la basilique de Notre-Dame-de-Québec. Éloges dans tous les quotidiens. À part sa troisième épouse, une Dorion elle aussi, lui ont survécu deux fils. Robert, ingénieur, et son homonyme Charles-Édouard, membre du Barreau, dans le district judiciaire de Hull de 1928 à 1952, puis dans le district de l'Abitibi-Témiscamingue jusqu'en 1961, à Ville-Marie; époux de Marie-Antoinette Blanchet (Notre-Dame-de-Québec, le 5 août 1925), il est décédé à Québec le 15 janvier 1973. Les dernières années de sa vie, il travailla au palais de justice de Québec, adjoint au protonotaire, officier aujourd'hui désigné greffier. Ce fils du juge Dorion n'a laissé aucune descendance. L'ingénieur Robert Dorion a laissé un fils qui a contracté mariage à Saint-Gabriel-de-Brandon en 1952; j'ignore son occupation.

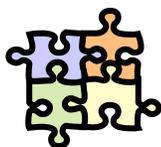
#### MÉDIAGRAPHIE

- Annuaire des adresses de Québec : d'abord *Lovell*, puis *Marcotte* jusqu'à 1976.
- Annuaire téléphonique judiciaire.
- Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) à Bibliothèque et Archives nationales (BAAnQ) jusqu'à 1900.
- Idem à la Société de généalogie de Québec (SGQ) jusqu'à 1941.
- DESJARDINS, C.R. *Le droit au Pontiac et à l'Abitibi (1840 à 2002)*.
- *Dictionnaire biographique du Canada*.
- DROUIN (Institut généalogique). *Répertoire alphabétique des mariages des Canadiens français (1760-1935)*.
- Entretien téléphonique avec M. Pierre Lafontaine des Archives du diocèse de Québec.
- Évêché de Trois-Rivières, échanges de courriels.
- *Fichier Origine*, fiche n° 241311, Fédération québécoise des sociétés de généalogie, en collab. avec la Fédération française de généalogie, Version 41-15 octobre 2012, [www.fichierorigine.com](http://www.fichierorigine.com).
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1176 p.
- *La Revue du Barreau*, 1946, vol. 6. notice nécrologique du juge Dorion, p. 94-96.
- *L'Action catholique* du 7 mars 1946, funérailles du juge Dorion.
- *Le Soleil* du 16 janvier 1973, avis du décès de M<sup>e</sup> C.-E. Dorion, jr.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*, Québec, La Maison des ancêtres et Édition du Mitan, 1998-2001, 4 vol.
- *Les journées du droit civil français* (1934).
- ROY, Pierre-Georges. *Les juges de la province de Québec, Québec, R. Paradis*, 1933, 588 p. L'auteur fait observer qu'au début de XIX<sup>e</sup> siècle, le patronyme Dorionne était encore utilisé, p. 177.

## FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DE CHARLES-ÉDOUARD DORION

DORION Louis-Eugène (Pierre-Antoine; BUREAU Geneviève)	1851-10-13 Notre-Dame-de-Québec	GINGRAS Adèle (Edmond; JOLICOEUR Louise)
DORION Pierre-Antoine (Noël; TRUELLE Barbe)	1814-02-21 L'Immaculée-Conception de Trois-Rivières	BUREAU Geneviève (Pierre; GILBERT Geneviève)
DORION Noël (Jean-Marie; NORMAND Thérèse)	1766-01-07 Notre-Dame-de-Québec	TRUELLE Barbe (Nicolas; HUOT Barbe)
DORION Jean-Marie (Pierre; ÉDOIN Jeanne)	1730-02-19 Notre-Dame-de-Québec	(NORMAND Thérèse) (Joseph; CHORET Marie)
DORIONNE Pierre (Jacques; COPENNE Jeanne de)	1688-01-18 Notre-Dame-de-Québec	ÉDOUIN Jeanne (Jacques; BRASSARD Jeanne)

## RASSEMBLEMENT LAINÉ DIT LALIBERTÉ



Les personnes intervenant en généalogie et en histoire de familles intéressées par la descendance de Bernard Lainé dit Laliberté (1656-1715) sont invitées à communiquer avec le soussigné dans la perspective de l'organisation éventuelle d'un rassemblement de cette famille.

Yves Laliberté (5557) [yvial99@hotmail.ca](mailto:yvial99@hotmail.ca)

## AVERTISSEMENT CONCERNANT LES RECENSEMENTS DE 1851 À 1911

(la Rédaction publie cet échange avec M<sup>me</sup> Michèle Dumas (3002), puisque d'intérêt public)



Il y a quelques mois, Bibliothèque et Archives Canada (BAC) a changé de système pour la diffusion des recensements canadiens de 1851 à 1911. Alors qu'on pouvait autrefois consulter ces recensements par l'intermédiaire d'Automated index (ou quelque chose comme ça), il faut maintenant utiliser le formulaire en ligne basé sur un index préparé par Ancestry.ca. Conséquence : il est maintenant très difficile de retracer une personne, même si on connaît l'âge déclaré et le district de recensement, car l'index préparé par Ancestry.ca est bourré d'erreurs, tellement d'ailleurs que BAC a décidé de donner accès en ligne à un formulaire de correction. C'est seulement par ce biais qu'on pourra apporter des corrections.

Personnellement, en essayant de retrouver toutes les personnes relevées lors d'un premier dépouillement du recensement pour valider l'écriture des noms et prénoms, dans plus de la moitié des cas, j'ai constaté qu'il y avait au moins une erreur dans le nom de famille ou le prénom. J'ai même trouvé une femme, chef de famille et veuve (erreurs dans le nom et le prénom) à qui on avait donné l'âge de 11 ans.

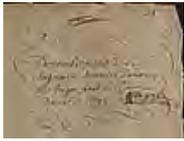
Le personnel du BAC est conscient du problème, mais la tâche est trop lourde. **La collaboration des chercheurs est donc demandée, ceux-ci sont invités à signaler systématiquement toutes les erreurs repérées.** Les corrections se font alors rapidement, j'en ai la preuve.



## NOS EXCUSES POUR CETTE COQUILLE QUI NOUS A ÉCHAPPÉE

À la page 58 du n° 304, *Le Généalogiste juriste*, on devrait lire : ...et du boulevard Louis-XIV, désigné sous l'appellation **80<sup>e</sup>** Rue jusqu'en 2006.

La rédaction.



## LES ARCHIVES VOUS PARLENT DE...

Rénald Lessard (1791)

Coordonnateur, Centre d'archives de Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

### L'occupation et l'exploitation du territoire des villes de Québec et de Lévis entre 1860 et 1880

Retrouver où nos ancêtres demeuraient, ce qui les environnait, sont des préoccupations pour nombre de généalogistes. Durant les décennies 1860 et 1870, les besoins d'une meilleure connaissance du territoire se traduisent par l'apparition de nouveaux documents. Nous nous attarderons aux territoires correspondant aux villes actuelles de Québec et de Lévis.

Les différentes initiatives des administrations civiles et militaires ou des entreprises privées cherchent à mieux définir les droits de propriété, la valeur et la nature des activités économiques, ou encore, les droits seigneuriaux et fiscaux rattachés à la propriété. Dans le contexte du développement des compagnies d'assurances, l'évaluation des risques d'incendie nécessite la production d'outils adaptés à ce besoin. Bref, l'occupation du sol et son usage, le bâti ainsi que tous les droits et devoirs associés suscitent la création d'archives exceptionnelles, souvent consultables en ligne, mais généralement peu connues.

Signalons d'abord les recensements nominatifs de 1861 et de 1871. Celui de 1871, en particulier, est très détaillé et tous ses tableaux, contrairement aux recensements subséquents, ont été conservés. Ces renseignements ont été compilés au moyen de neuf documents sous forme de tableaux qui comprenaient un total de 211 questions :

- Tableau 1 : Dénombrement des vivants
- Tableau 2 : Dénombrement des morts des derniers 12 mois
- Tableau 3 : Établissements publics, propriétés immobilières et mobilières
- Tableau 4 : Les terres cultivées et leurs produits
- Tableau 5 : Bétail, produits animaux y compris les fourrures
- Tableau 6 : Établissements industriels
- Tableau 7 : Produits des forêts
- Tableau 8 : Navigation et pêcheries
- Tableau 9 : Produits des mines.

Ces données sont accessibles seulement sur microfilm ou dans la version numérisée des microfilms se trouvant sur le site de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) : [www.collectionscanada.gc.ca/numerisation-microforme/006003-110.02-f.php?&q2=26&interval=30&sk=0&&PHPSESSID=f0v3thhcgqvau3vslarumna2a7](http://www.collectionscanada.gc.ca/numerisation-microforme/006003-110.02-f.php?&q2=26&interval=30&sk=0&&PHPSESSID=f0v3thhcgqvau3vslarumna2a7). Pour les villes actuelles de Québec et de Lévis, les bobines

C-10093 à C-10097, C-10344 à C-10346, C-10351 sont à consulter.

Les annuaires d'adresses, publiés en 1822 et 1826, mais de façon plus continue à partir de 1844, sont accessibles sur le site de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Ils permettent de connaître la profession et l'adresse précise des habitants de la ville de Québec.

#### Annuaire *Marcotte* de Québec et leurs prédécesseurs, 1822-1920



Québec : Quebec Photo Engravers Reg'd, sans date. - BAnQ CP 022310.  
Image d'accès aux annuaires Marcotte.  
Source BAnQ : <http://bibnum2.banq.gc.ca/bna/marcotte/>

Même si un réseau de bureaux d'enregistrement est mis en place à partir de 1842, le cadastre officiel, avec un numéro officiel pour chaque parcelle, ne sera implanté à Québec et à Lévis que dans les années 1870. Les atlas de Henry Whitmer Hopkins - *Atlas of the city and county of Quebec : from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands et Atlas of the county of Levis, Prov. Quebec : from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands de H. W. Hopkins - Atlas of the county of Levis, Prov. Quebec : from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Land*, publiés en 1879, sont disponibles dans la section [Cartes et plans] de la Collection numérique sur le site de BAnQ <http://services.banq.gc.ca/sdx/cep/accueil.xsp>. Sur ces atlas apparaissent les numéros des lots, les rues et leurs noms. Les

plans pour le comté de Québec couvrent le territoire des paroisses et villages de L’Ancienne-Lorette (paroisse et village), L’Ancienne-Lorette Station, Beauport (paroisse et village), Bergerville, Charlesbourg, Côte-à-Gignac, Nolansville, Saint-Ambroise (paroisse et village), Saint-Colomb-de-Sillery, Saint-Dunstan, Saint-Edmond, Sainte-Foy, Saint-Félix (paroisse et village), Saint-Gabriel, Saint-Roch-Nord, Saint-Sauveur (paroisse et village) et Stadacona ainsi que le territoire de la ville de Québec, de la banlieue et de Notre-Dame-de-Québec. À Lévis, on trouve les paroisses de Notre-Dame-de-la-Victoire, de Saint-David-de-L’Auberivière, de Saint-Étienne-de-Lauzon, de Saint-Henri-de-Lauzon, de Saint-Jean-Chrysostome, de Saint-Joseph-de-Lauzon, de Saint-Lambert, de Saint-Nicolas, de Saint-Romuald et de Saint-Télesphore ainsi que les villes et villages de Bienville, des Etchemins, d’Indian Cove, de Lévis, de Lauzon, de New Liverpool, de Saint-Joseph-de-Lauzon, de Saint-Lambert, de Saint-Nicolas et de Saint-Romuald. Le volume *Book of reference of the city of Quebec and Village of Saint-*

*Sauveur*, par Paul Cousin, est conservé au Centre d’archives de Québec de BAnQ à la cote KEQ 269 B724 1875. Cet ouvrage contient pour l’année 1875 les numéros de cadastre, les noms des occupants et les noms de rues pour la ville de Québec et le village de Saint-Sauveur, constituant ainsi un complément à l’atlas d’Hopkins.

En juillet 1875, Daniel Alfred Sanborn et Charles Edward Goad publient *Insurance plans of the City of Quebec* comprenant 26 plans permettant de retracer les rues et les bâtiments (nombre d’étages, matériaux utilisés, usages). Le repérage de l’endroit recherché est facilité par un plan d’ensemble. Une légende donne la signification des couleurs et des symboles utilisés. Ce recueil de plans d’assurance-incendie, extrêmement utile pour connaître le bâti et l’usage du sol, est disponible dans la section [Cartes et plans] de la Collection numérique sur le site de BAnQ <http://services.banq.gc.ca/sdx/cep/accueil.xsp>.

L’abolition du régime seigneurial en 1854 se traduit par la production d’un cadastre seigneurial abrégé pour chaque seigneurie et arrière-fief, où l’on trouve pour chaque parcelle les dimensions ou la superficie, le nom du propriétaire et le montant des redevances seigneuriales. Pour les villes actuelles de Québec et de Lévis, les cadastres sont clos entre 1859 et 1864.

Signalons aussi, pour la ville de Québec, qu’à partir de 1826, le rôle de perception des taxes municipales permet de retracer les propriétaires et les locataires. Il est disponible sur microfilm aux Archives de la ville de Québec.

La guerre de Sécession (1861-1865) et la montée en puissance des armées nordistes font craindre une invasion du Canada et appellent une réaction de la part des Britanniques. Le développement d’éléments défensifs, en particulier à Lévis (forts n<sup>os</sup> 1, 2 et 3), s’accompagne alors d’une volonté de cartographier à grande échelle les environs des lieux stratégiques (1:2500). Les environs de Québec (1865-1867) et de Montréal (1867-1871), de Sorel (1867), de Lachine (1867), de Caughnawaga (Kahnawake) (1867), de Saint-Lambert (1867), de Longueuil (1867), de Vaudreuil (1871) et de Kingston (1865-1869) font l’objet de ce qu’on nommera les « Fortification Surveys ». Ces plans, dressés par l’Ordnance Survey du War Office, représentent la première série de cartes topographiques à grande échelle de la région de Québec. Les



Série *Fortification Surveys*, secteur Bergerville (Sillery). Source BAnQ, P600S1S4S52D635 carte 16.

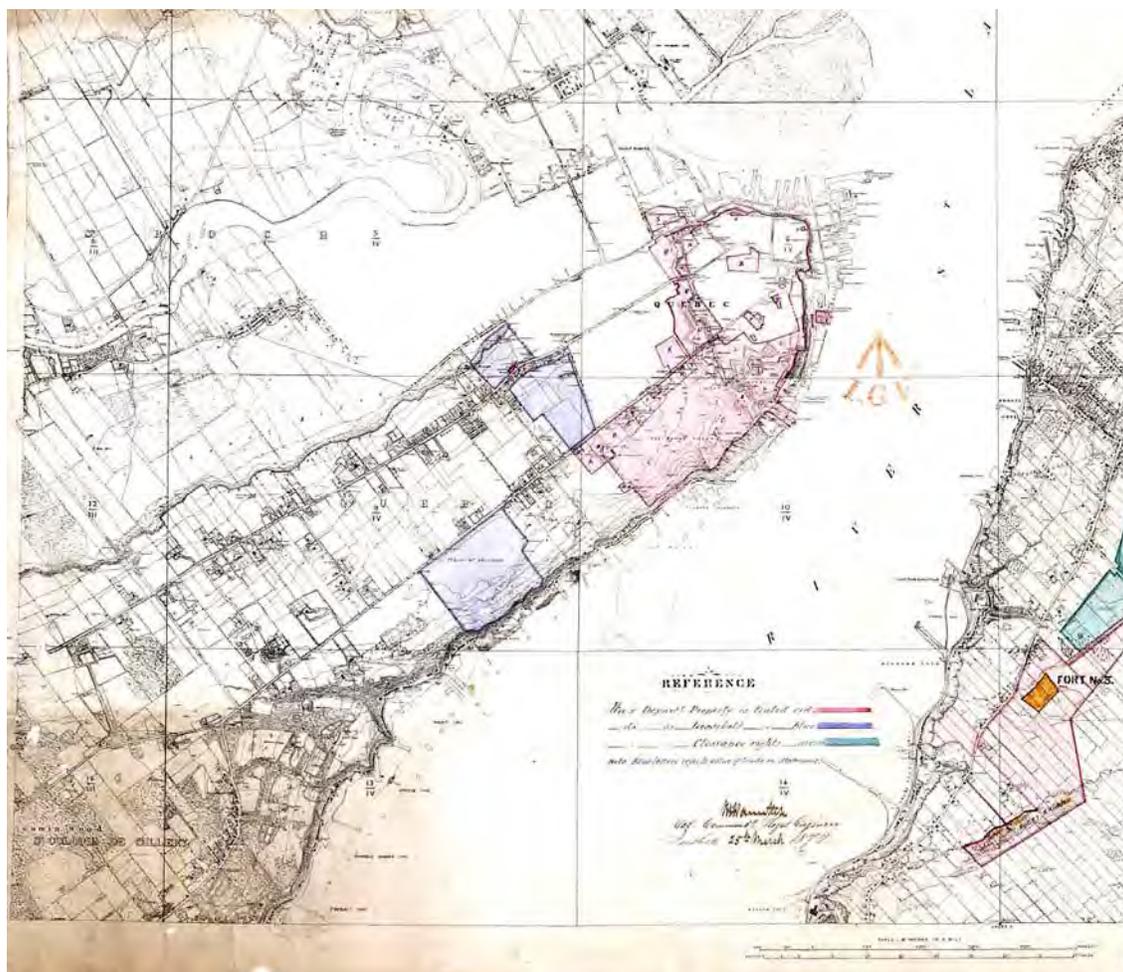
plans pour la région de Québec sont disponibles en ligne dans Pistard sous la cote P600,S4,SS2,D634 et P600,S4,SS2,D635. Les cartes index de la série P600,S4,SS2,D634 se retrouvent à la cote P600,S4,SS2,D634,P1 à P5 et les cartes index de la série P600,S4,SS2,D635 se retrouvent à la cote P600,S4,SS2,D635,P1 à P4. Les deux séries ont chacune un index général qui correspond à la pièce P1. Une partie des plans est en couleurs. La signification des couleurs est la suivante : le rouge est utilisé pour les édifices de pierre et de brique; le jaune, pour les habitations en bois; le gris, pour les dépendances; le chamois, pour les chemins principaux et le bleu, pour les plans d'eau. À noter que les deux séries que possède le Centre d'archives de Québec présentent une numérotation, une couverture géographique, des dates d'édition et des cartes index différentes. En Haute-Ville, les plans couvrent de la rue De Salaberry jusqu'aux

terrains actuels de l'Université Laval. La Basse-Ville, incluant une partie de Beauport, de Charlesbourg et de La Petite-Rivière, est représentée. La deuxième série de cartes couvre un territoire légèrement agrandi.

Une collection partielle de plans touchant les environs de Québec et de Montréal, de Vaudreuil, de Longueuil et de Saint-Lambert est aussi disponible en ligne dans la section [Cartes et plans] de la Collection numérique sur le site de BANQ <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/accueil.xsp> Bibliothèque et Archives Canada (BAC) détient aussi une copie de ces cartes.

Avec tous ces documents, le généalogiste dispose de ressources majeures, généralement faciles d'accès. La combinaison de ces sources offre un potentiel exceptionnel.

Remerciements à M. Alain Rainville qui m'a gracieusement fourni une copie de son travail intitulé « La série des *Fortification Surveys* 1864-1872 ».



Carte index de la série *Fortification Surveys*, rives nord et sud de Québec. Source BANQ, P600S1S4SS2D634 carte 2.

Pour accéder aux cartes, faire : [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/recherche\\_simple](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/recherche_simple) puis faire [Recherche avancée] pour inscrire les codes.



## SERVICE D'ENTRAIDE

André Dionne (3208)

Alain Gariépy (4109), rédacteur de la chronique

Lorsque vous prenez le temps de nous préciser certains indices, cela nous conduit plus facilement au chaînon à découvrir. Par exemple : « Date, lieu du mariage et les parents de **William Bordeleau-Grey** et de Marguerite **Bordeleau**. Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon (Raymond Rioux 4003) ».

### Légende

Q = Question du présent numéro

R = Réponse complète

P = Réponse partielle

Ce service d'entraide est réservé aux membres en règle de la SGQ. Les membres qui désirent recevoir plus rapidement une réponse à leur demande doivent ajouter leur adresse courriel à leur question.

Par exemple : Q6297R signifie qu'à la question 6297 du présent numéro, nous avons trouvé une réponse; Q6294 signifie qu'à la question 6294 du présent numéro, nous n'avons aucune réponse pour le moment, 0168R signifie que c'est une réponse trouvée à une question publiée dans un numéro précédent.

**ENTRAIDE À L'ANCIENNE** : voici le titre que vous trouverez parfois à la fin de cette chronique pour des réponses à des questions qui remontent aux débuts du Service d'entraide. Tous les numéros inférieurs à 5000 se trouvent dans cette partie de la chronique. Grâce aux instruments de recherche d'aujourd'hui, nos chercheurs ont fait ces trouvailles.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Benjamin	Paul	Gagnon (Baillon)	Malvina	0168R
Bouchard	Thomas	Gaudreault	Gérardine	Q6297R
Boutin	Anastasie (Eustasie)	Gonthier dit Bernard	François	Q6300R
Cantin	Paul-Émile (P.-Eugène)	Vézina (Langevin)	Lucienne	Q6298R
Darveau	Henri	Perron dit Matte	Germaine	Q6299R
Gagnon	Augustin	Verret	Marie	Q6301R
Galipeau	Angélique	Touchette	Charles	Q6294
Galipeau	Judith	Hamel	Jean-Marie	Q6293
Langlois	Marie-Louise	Daniel	Pierre	Q6295
Lelièvre	Louis	Létourneau	Déliima (Marie Rose Délima)	Q6296R

### QUESTIONS

- 6293 Date et lieu de décès de Judith **Galipeau**, née le 10 février 1785 à Belœil, fille de Jean-Baptiste et Marie-Angélique Moran dit Douville; elle a épousé Jean-Marie **Hamel** le 20 mai 1805 à Belœil. Jean-Marie est décédé le 30 août 1834 à Amherstburg, Ontario. (Sylvain Douville, 6830)
- 6294 Date et lieu de décès d'Angélique **Galipeau**, née le 27 juillet 1770 à Saint-Charles-sur-Richelieu, fille de Jean-Baptiste et Marie-Angélique Moran dit Douville; elle a épousé Charles **Touchette** le 6 octobre 1794 à Belœil. (Sylvain Douville, 6830)
- 6295 Date et lieu de décès de Marie-Louise **Langlois**, née le 17 juin 1784 à Saint-Hyacinthe, fille de Charles et Louise Rivet; elle a épousé Pierre **Daniel** le 15 juin 1801 à Saint-Hyacinthe. (Sylvain Douville, 6830)
- 6296 Parents et lieu de mariage de Louis **Lelièvre** et Délima (Rose-de-Lima) **Létourneau**; leur fils, Louis, a épousé Marie Obelle Tremblay le 17 août 1914 à Québec, paroisse de Saint-Sauveur. (Lise Labrecque, 6755)
- 6297 Mariage de Thomas **Bouchard** et Gérardine **Gaudreault**; leur fils André Bouchard a épousé Marie-Louise Trudel le 30 juillet 1912 à Saint-Léonard-de-Portneuf. (Marcel Mayrand, 2868)
- 6298 Mariage de Paul-Émile **Cantin** et Lucienne **Vézina**; leur fille Lise a épousé Bruno Lortie (Albert, Gertrude Vézina) le 25 mai 1963 à Saint-Raymond, Portneuf. (Marcel Mayrand, 2968)
- 6299 Mariage de Joseph-Henri **Darveau** et Germaine **Matte**; leur fille Denise a épousé André Blanchet (Edgar, Anne-Marie Boivin) le 3 septembre 1966 à

Sainte-Agnès de Donnacona. (Marcel Mayrand, 2968)

6300 Décès d'Anastasie (Eustasie) **Boutin**, fille de François Boutin et Geneviève Gosselin, a épousé en secondes noces de François **Gonthier dit Bernard**. (Line Bernard, 5711)

6301 Mariage et parents d'Augustin **Gagnon**; ce dernier décède le 28 et est inhumé le 31 août 1931 à Baie-Saint-Paul, veuf en secondes noces de Marie **Verret**, âgé de 88 ans. (Charles Goulet, 4620)

#### RÉPONSES

6296 Louis Téléphore **Lelièvre** (Joseph, Marie Veilleux) est né le 13 janvier 1855 et a été baptisé le 14 à Québec, paroisse de Saint-Roch. Marie Rose Délima **Létourneau** (François Boniface, Marie Délima Bédard) est née et a été baptisée le 23 décembre 1865 à Québec, paroisse de Saint-Roch. Ils se sont probablement mariés aux États-Unis vers 1883-1884, car leurs deux premiers enfants, Délima et Louis Lelièvre, sont natifs des États-Unis. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674; Paul Lessard, 2661)

6297 Thomas **Bouchard** (Thomas, Alexandrine Tremblay) épouse Virginie **Boudreau** (Vital, Hermine Coulombe) le 6 avril 1875 à L'Anse-Saint-Jean, Saguenay. Joseph André Bouchard (Thomas, Virginie Boudreau) est né le 1<sup>er</sup> juin 1887 et a été baptisé le 2 à L'Anse-Saint-Jean. André Bouchard époux de Marie-Louise Trudel décède de la grippe espagnole et est inhumé le 30 octobre 1918, âgé de 31 ans et 5 mois, à Saint-Georges de Champlain. Son père Thomas Bouchard est témoin. Marie-Louise Trudel, veuve de Joseph André Bouchard, épouse en secondes noces Abraham Vital Émery Giroux, veuf d'Amanda Bailey, le 1<sup>er</sup> mars 1925 à Saint-Louis de Courville (Beauport). Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)

6298 Erreur dans le nom de famille de la mère : Paul-Eugène **Cantin** (Cyrille, Virginie Noël) épouse Lucienne **Langevin** (Xavier, Victoria Genest) le 6 octobre 1941 à Saint-Raymond, Portneuf. Source : Mariages du Québec 1926-1997, SGQ. (Michel Drolet, 3674)

6299 Henri **Darveau** (Joseph, Bella Frenette) épouse Germaine **Perron dit Matte** (Joseph, Alma Baril) le 29 novembre 1941 à Sainte-Agnès de Donnacona. Source : Mariages du Québec 1926-1997, SGQ. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)

6300 Anastasie **Boutin** décède le 14 février 1887 à West Bay City, Michigan, âgée de 87 ans; on la dit veuve. Source : Michigan Deaths & Burials 1800-1995. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)

6301 Augustin **Gagnon**, fils d'Augustin Gagnon et Hermine Saint-Pierre, épouse en premières noces Elmire **Simard** (Yves, Josephine Guillemette) le 1<sup>er</sup> août 1876 à Hébertville. Arthémise Elmyre Simard, épouse d'Auguste Gagnon, décède le 11 et est inhumée le 13 août 1901 à Chicoutimi, paroisse de Saint-François-Xavier, âgée de 53 ans. Augustin Gagnon, veuf d'Elmire Simard, épouse Marie Sophie **Paquet**, veuve de Joseph Octave Verret, le 27 juillet 1903 à Québec, paroisse de Saint-Roch. Marie Paquet, épouse d'Augustin Gagnon, décède le 16 et est inhumée le 18 novembre 1922 à La Tuque, paroisse de Saint-Zéphirin, âgée de 71 ans. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)

#### ENTRAIDE À L'ANCIENNE

0168 Le premier mariage de Paul **Benjamin** avec Malvina **Baillon** (et non Gagnon) reste introuvable; par contre cette première épouse, Malvina Baillon, décède le 16 juin 1885 et est inhumée le 18 à Mont-Saint-Grégoire; on la dit âgée de 33 ans. En secondes noces, Paul Benjamin épouse Marie Dextraze, veuve de Gédéon Robert, le 9 novembre 1885 à Sainte-Brigide d'Iberville. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

Les membres en règle peuvent soumettre leurs demandes à l'adresse [sgq@uniserve.com](mailto:sgq@uniserve.com) en suivant les consignes de la page précédente et en mentionnant ENTRAIDE. Le nombre de demandes traitées pour un membre est limité à trois par numéro de publication de la revue.

---

#### SUR L'USAGE DES HYPERLIENS DANS LES ARTICLES DE LA REVUE *L'ANCÊTRE*



Certains de nos lecteurs auront noté la difficulté sinon l'impossibilité d'activer les hyperliens longs (plus d'une ligne), ou l'impasse suivant l'activation d'hyperliens qui débute par https (sites sécurisés). Dans le premier cas, il s'agit d'une césure informatique d'un hyperlien qui rend l'adresse incomplète, soit tronquée, soit invalide. Il faut alors faire un copier-coller de l'adresse complète dans votre ordinateur et l'hyperlien redevient fonctionnel. Dans le second cas, il est normal qu'un site sécurisé serve à protéger son propriétaire de toute intrusion, sans avoir d'autorisation ou avoir acquitté les frais. Il faut donc accepter que l'auteur de l'article ait payé pour obtenir de l'information, mais sans que cela donne le droit au lecteur d'y accéder; il sait seulement où elle a été prise.

La rédaction



## À LIVRES OUVERTS

Collaboration

**THIERRY, ÉRIC. SAMUEL DE CHAMPLAIN, ESPION EN AMÉRIQUE 1598-1603, QUÉBEC, SEPTENTRION, 2013, 220 P.**



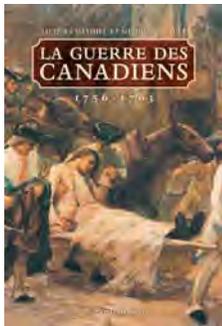
Éric Thierry est docteur de Paris-Sorbonne et l'auteur de *Marc Lescarbot*, qui nous en a appris davantage sur l'époque de Samuel de Champlain. Il récidive avec ce clin d'œil à l'Histoire, nous dévoilant les déplacements de Champlain durant les cinq années avant son apparition en Acadie.

En 1598, Champlain est en Espagne et embarque à bord de la flottille espagnole qui cingle vers les Indes occidentales. Pendant des années, il parcourra le bassin caraïbe, allant à Porto Rico, au Mexique et à Cuba. L'auteur nous présente deux récits des périples de Champlain, *Brief discours* (version du manuscrit conservé à Bologne), et *Des sauvages*, publié à Paris en 1603.

En plus de transcrire ces récits en français moderne, l'auteur les a annotés. Il démontre ainsi que Champlain a agi comme espion au service d'Henri IV, roi de France.

*Jacques Olivier* (4046)

**MATHIEU, JACQUES ET SOPHIE IMBEAULT. LA GUERRE DES CANADIENS – 1756-1763, QUÉBEC, SEPTENTRION, 2013, 270 P.**



Jacques Mathieu, professeur émérite de l'Université Laval et spécialiste de l'histoire de la Nouvelle-France et des mémoires collectives, est coauteur avec Sophie Imbeault, historienne et éditrice, de cet ouvrage relatant le sort réservé aux Canadiens et aux Acadiens lors de la guerre de Sept ans.

Ce livre partagé en sept chapitres présente les grands bouleversements de la guerre sur la vie des habitants de la Nouvelle-France. On y raconte les rationnements, les famines, la présence des troupes dans les paroisses, les pillages, les exils temporaires de la population civile vers des lieux plus sécuritaires, la perte de biens et de propriétés, la disparition d'êtres chers, l'exil forcé de plusieurs.

Une large part est réservée à l'identification des soldats décédés pendant le siège de Québec, lors de la bataille des Plaines d'Abraham et après le 13 septembre 1759. Un chapitre complet est réservé aux miliciens

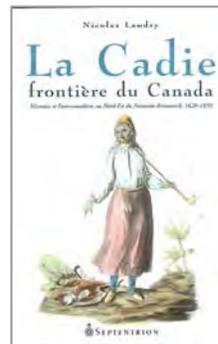
inhumés au cimetière de l'Hôpital général de Québec. On identifie également les autres lieux en amont et en aval de Québec où les populations locales voient leur territoire dévasté.

Un long chapitre est consacré à la vie des nobles après 1759 et un autre relate le destin des *petites gens*. Le livre nous renseigne également sur le sort des nombreux prisonniers de guerre. Le dernier chapitre nous informe du nombre assez considérable d'Acadiens ayant trouvé refuge à Québec après la déportation, où plus de 400 personnes décèdent de la variole en 1757-1758.

Cet ouvrage contient de nombreux tableaux et des fiches d'identification individuelle qui contribuent à préciser l'importance des pertes humaines pendant cette guerre et les mois qui la suivent. Le généalogiste sera en mesure de vérifier s'il a des ancêtres témoins ou participants à cet événement et de mieux saisir les bouleversements vécus par eux et leurs contemporains.

*Hélène Routhier* (5919)

**LANDRY, NICOLAS. LA CADIE, FRONTIÈRE DU CANADA – MICMACS ET EURO-CANADIENS ENTRE 1620 ET 1850, QUÉBEC, SEPTENTRION, 2013, 337 P.**



Maître en histoire de l'Université de Moncton et docteur en histoire de l'Université Laval, Nicolas Landry nous présente ici un travail exhaustif sur le peuplement du territoire acadien pendant de nombreuses générations par les Micmacs, en déplacements saisonniers, avant la venue d'Euro-Canadiens.

On y décrit d'abord le territoire des Micmacs, les premiers contacts documentés par les missionnaires, les croyances religieuses ou la spiritualité de ce peuple et la grande illusion des conversions au catholicisme.

Puis, on aborde l'histoire matérielle des Micmacs telle que révélée par les fouilles archéologiques, allant des relations familiales, à la santé et aux rites funéraires.

On y décrit les mécanismes commerciaux jusqu'en 1650, les défis d'un commerçant de La Rochelle en Acadie, Nicolas Denys, puis l'influence de Richard Denys, sieur de Fronsac, seigneur de Miramichi, et les affaires seigneuriales.

L'auteur aborde également la gestion de ce territoire frontalier et les effets de la guerre d'Autriche en Acadie du Nord-Ouest (1744-1748).

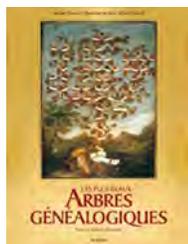
Enfin, après le Grand dérangement de 1755, et jusqu'en 1763, l'Acadie est représentée comme terre de refuge.

Un dernier chapitre traite du sort des anciens alliés, des Français aux Micmacs, et de l'inévitable métissage.

C'est un volume riche, chargé de notions essentielles, avec une abondance de tableaux et d'illustrations, une bibliographie généreuse et un index comportant des centaines de noms de gens et de lieux. À découvrir absolument!

*Jacques Olivier* (4046)

PROVENCE, MYRIAM, EMMANUEL DE BOOS ET JÉRÔME PECNARD. *LES PLUS BEAUX ARBRES GÉNÉALOGIQUES*, PARIS, LES ARÈNES, 2006, 160 P., ACCOMPAGNÉ D'UN SUPPLÉMENT; *LE PETIT GUIDE À L'USAGE DES GÉNÉALOGISTES*, 13 P.



#### L'ARBRE COMME APPROCHE POUR LA MISE EN FORME DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE EN GÉNÉALOGIE

Trois auteurs unissent leurs efforts aux éditions Les Arènes pour inspirer les généalogistes dans la mise en forme de leur lignage : Myriam Provence, actuelle vice-présidente de la Chambre syndicale des généalogistes et héraldistes de France ([www.csghf.org](http://www.csghf.org)), Emmanuel de Boos, généalogiste successoral et fondateur de l'Académie internationale de généalogie ([www.geneacademie.org](http://www.geneacademie.org)), et Jérôme Pecnard, graphiste et auteur. Dans un album d'art de 160 pages, intitulé *Les plus beaux arbres généalogiques*, ils réunissent 60 représentations de lignages commentées, dont les originaux datent principalement du Moyen Âge et de l'époque moderne et sont conservés en grande partie dans les archives françaises et européennes.

Précédé d'une introduction préparée par Emmanuel de Boos, retraçant l'histoire de l'arbre généalogique comme instrument pour la mise en forme de lignées, l'album se divise en six chapitres, selon les périodes chronologiques, les individus qui sont l'objet des lignages et les buts poursuivis.

Les deux premiers chapitres s'ouvrent sur les origines de l'arbre inspiré de la Bible et de la vie exemplaire des saints. Le troisième traite d'un maillon indissociable de l'histoire de l'arbre, les généalogies de droit, préparées pour témoigner du rang d'un individu par rapport à ses proches à des fins de succession et de mariage. Les quatrième et cinquième chapitres lèvent le voile sur les

lignages des souverains et des nobles, les premiers pour légitimer leur pouvoir, les seconds pour prouver leur état et justifier leurs privilèges et les charges royales dont ils sont détenteurs ou qui leur sont réservés. Le sixième chapitre ferme l'album sur les lignages de grandes familles, développés pour faire connaître l'ancienneté et l'envergure des ancêtres. Une courte bibliographie d'ouvrages de base couronne le tout.

Parmi les caractéristiques qu'ont en commun tous ces lignages, notons le recours le plus fréquent à l'arbre sous sa forme végétale pour les représenter, la qualité artistique du dessin, tant dans sa forme, son ornementation que sa couleur.

#### LES SOURCES SUR LESQUELLES REPOSENT LES LIGNAGES

*Chercher ses racines, c'est au fond se chercher soi-même. Qui suis-je? Quels sont les ancêtres qui m'ont fait tel que je suis? Des noms d'abord, des dates, quelques photos jaunies ou avec plus de chance un testament, une lettre* (Claude Lévi-Strauss, cité sur la jaquette de la page couverture des *Plus beaux arbres généalogiques*).

La présentation d'un lignage exige de l'inspiration et l'ouvrage *Les plus beaux arbres* a été publié, entre autres, dans ce but. Même les généalogistes d'aujourd'hui, qui font appel à l'informatique de même qu'à la roue ou à la demi-roue pour consigner leurs découvertes, pourront tirer profit de cette publication pour l'agrémenter. Cependant, avant de dessiner et d'illustrer son arbre, il faut s'armer de patience et de ténacité pour dépouiller les sources. Voilà pourquoi, une des coauteurs, Myriam Provence, a jugé bon d'ajouter un supplément intitulé *Petit guide à l'usage des généalogistes*.

En 13 pages, elle rappelle les grandes séries de documents sur lesquelles s'appuient les généalogistes français : l'état civil depuis 1793, c'est-à-dire les actes de naissance, de décès et de mariage – les registres paroissiaux avant 1789 –; les actes notariés tels les contrats de mariage, d'achat ou de vente de biens, les testaments, les inventaires après décès, etc.; les papiers de famille tels des lettres, des certificats d'études, des cartes d'identité, des photographies, etc. L'auteure aborde également l'approche à retenir, généalogie ascendante ou descendante, le vocabulaire le plus courant employé dans les milieux généalogiques, le contexte légal et réglementaire des documents officiels. Enfin, elle donne quelques adresses, sites internet et ouvrages publiés. Conçu pour les généalogistes français, ce cahier volant ne se révèle pas moins un compagnon indispensable pour les chercheurs québécois, compte tenu des origines de notre droit civil et d'un héritage partagé de part et d'autre de l'Atlantique.

*Gilles Durand* - Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs

## RENCONTRES MENSUELLES

### Endroit :

**Centre communautaire Noël-Brulart**  
1229, avenue du Chanoine-Morel  
Arr. de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge,  
Québec

**Heure :** 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$  
pour les non-membres

### 1. Le mercredi 18 décembre 2013

Conférencier : Donald Fyson, historien, Centre interuniversitaire  
d'études québécoises, Université Laval  
Sujet : *La justice criminelle à Québec au XIX<sup>e</sup> siècle.*

### 2. Le mercredi 15 janvier 2014

Conférencier : Jacques Mathieu et Sophie Imbeault, historiens  
Sujet : *La guerre des Canadiens, 1756-1763.*

### 3. Le mercredi 19 février 2014

Conférencier : Jean-Marie Lebel, historien  
Sujet : *Notre-Dame-de-Québec, la première paroisse en  
« Terre d'Amérique ».*



## Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval  
(entrée par le local 3112)

Mardi : 9 h 30 à 16 h

Mercredi : 9 h 30 à 20 h 30 sauf le soir de la conférence  
(3<sup>e</sup> mercredi du mois) de septembre à mai : 9 h 30 à 18 h

Jeudi : 12 h 30 à 16 h

Samedi : 9 h 30 à 16 h 30 sauf les sections réservées pour la formation

**COLLECTION DU FONDS DROUIN NUMÉRISÉ DISPONIBLE POUR CONSULTATION.**

**Publications de la Société :** répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec**

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,  
Université Laval

**Tous les services sont fermés le dimanche et lundi.**

### Manuscrits et microfilms

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine  
15 minutes avant l'heure de fermeture.

**Bibliothèque :** archivistique, généalogie, histoire du Québec  
et de l'Amérique française et administration gouvernementale.  
Mardi au vendredi 9 h à 17 h

**Archives** iconographiques, cartographiques, architecturales et  
audiovisuelles.

Mardi au vendredi 9 h à 17 h